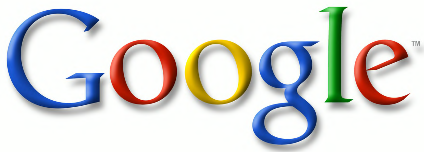





600095356Y

PUBLICATION DE LA SOCIÉTÉ DE SAINT-VICTOR

HISTOIRE

DU

PAPE INNOCENT III

APPROBATION

Pierre-Louis Parisis, par la miséricorde de Dieu et la grâce du Saint-Siége apostolique, évêque d'Arras.

Nous avons fait examiner l'ouvrage intitulé *Histoire du Pape Innocent III* par M. l'abbé Jorry.

D'après le compte-rendu qui nous en a été fait en ces termes :

« Cet ouvrage, selon l'auteur même, n'est guère que l'abrégé de l'histoire d'Innocent III par M. Hurter; or l'ouvrage de cet écrivain ayant été reçu avec applaudissement et ayant mérité les plus grands éloges, il doit rejaillir un peu de cette faveur sur cet abrégé, qui d'ailleurs contribuera à faire connaître suffisamment un grand et saint pape qui fut en même temps un des plus grands génies. En dissipant certains préjugés trop communément et trop gratuitement accrédités, cet ouvrage peut aussi faciliter le retour à la juste appréciation de la papauté; cette institution qui devrait être bénie pour les services qu'elle a rendus au monde, quand même elle ne serait pas divine, ainsi que l'Écriture et la tradition de tous les siècles en font foi. »

Nous approuvons en conséquence cet ouvrage; et rien ne s'oppose, en ce qui nous concerne, à ce que la Société de Saint-Victor le publie.

Arras, le 18 août 1852

P.-L., évêque d'Arras

Par mandement,

Terninck, ch. sec. gén.

HISTOIRE

DU

PAPE INNOCENT III

1160 — 1216

PAR M. L'ABBÉ JORRY





PLANCY
Société de Saint-Victor pour les bons livres.

ARRAS
Rue Ernestale, N° 289.

PARIS
Sagnier et Bray, libraires r. des Saints-Pères, 64.

AMIENS
Rue de Noyon, N° 47.

1853

PROPRIÉTÉ

Planey, typ. de la Société de Saint-Victor. J. Collin imprimeur.

PRÉLIMINAIRES

—

L'histoire religieuse du moyen-âge a été généralement faussée. En France, la direction des esprits pendant les trois derniers siècles nous dit assez l'origine de ce vice.

Au dix-septième siècle, les passions gallicanes, jansénistes, parlementaires, entraînent, pour ainsi dire à leur insu, les plus beaux génies catholiques à méconnaître, à calomnier même le fait principal de cette époque, le grand rôle de la papauté dans ses luttes incessantes contre l'esprit du mal, quelque part qu'il exerce son empire.

Au dix-huitième siècle, une haine systématique, non pas seulement de la religion, mais de tous les principes, aveugle les es-

prits, pervertit les cœurs, tourne la vertu en ridicule, préconise le vice, et conséquemment roule dans la poussière les gardiens de la morale et de la vérité, tandis qu'elle élève sur le pinacle les patrons de l'erreur et du crime.

Enfin, dans la première moitié du dix-neuvième siècle, un rationalisme glacial, flottant à travers toutes les époques et toutes les doctrines, indécis, mobile, sous prétexte d'impartialité, caresse tout à la fois le bon et le mauvais, le vrai et le faux, l'orthodoxe et l'hérétique.

Mais un renouvellement s'est opéré dans l'étude de l'histoire.

Sans parler du monument le plus remarquable qui nous ait jusqu'ici retracé les destinées de l'Eglise, ses combats, ses efforts, ses progrès, ses triomphes, ses espérances; ouvrage dont nous ne contestons pas le mérite sous plusieurs rapports, mais dans lequel aussi des savants illustres ont déjà signalé des erreurs historiques et des appré-

ciations à rectifier; — sans parler, disons-nous, de ce monument, jamais on ne s'était occupé de l'histoire religieuse du moyen-âge, comme on l'a fait depuis quelques années. Des hommes se sont rencontrés qui, guidés par le seul amour du vrai, à travers le labyrinthe des faits passés, ont compulsé d'une main patiente et sûre, les vieux matériaux de l'époque, dégagé la science des ombres dont elle était enveloppée, transmis fidèlement ce qu'ils avaient découvert dans leurs investigations, présenté les événements sous leur véritable jour, enfin reconstruit l'histoire sur les monuments contemporains.

Parmi les sujets d'études, la biographie des Papes a été choisie de préférence. Les principaux ouvrages de ce genre nous sont venus de l'Allemagne, de l'Allemagne protestante! Et toutefois, qu'on nous pardonne cette expression, beaucoup sont, dans un sens, plus catholiques qu'un grand nombre de livres catholiques écrits depuis deux

cents ans sur cette matière. Nul d'entre eux qui ne rende justice au noble dévouement des pontifes de Rome, dans tout le cours des siècles; nul d'entre eux qui ne reconnaisse, dans leur auguste personne, en tout temps et pour toujours, la plus haute autorité qui soit dans le monde, et qui seule ait la prérogative de veiller sur les autres.

Tout esprit judicieux, disent-ils, admettra, même au seul point de vue philosophique, que, dans les âges antérieurs, l'influence de la papauté fut un bienfait incomparable pour le genre humain, dont elle a sauvegardé les intérêts les plus chers. Or, ces intérêts seront toujours les mêmes, auront toujours les mêmes droits, réclameront toujours la même vigilance, la même protection, de la part d'une autorité supérieure, qui puisse les maintenir par l'ascendant de la force morale. Mais cette autorité où la trouvera-t-on, si ce n'est dans ces hommes que le Christ a placés au rang su-

prême dans la famille chrétienne, pour conduire leurs frères de la terre au ciel? Si donc les premiers pontifes ont reçu cette mission sainte, si le pouvoir étendu dont ils ont usé si longtemps pour le bien de l'humanité repose sur l'idée clairement et pleinement conçue d'un règne de Dieu sur la terre, ce pouvoir auguste sera toujours nécessaire dans le monde, comme principe fondamental du calme, de la paix, de la sécurité.

Qu'à certaines époques, on ait méconnu, entravé son action, cela peut-il tirer à conséquence? Faudra-t-il n'y pas croire, parce qu'un siècle l'aura contesté? Faudra-t-il en désespérer, parce que tels ou tels l'auront combattu? Les hommes jugent, mais sont faillibles dans leurs jugements. L'opinion est la reine du monde, dit-on; mais c'est une reine de *fait*. La vérité, au contraire, est une reine de *droit*, et la vérité triomphera toujours, bien que l'erreur semble avoir quelquefois l'avantage.

C'est dans ces sentiments, c'est dans cet esprit, qu'un savant illustre de la *religion prétendue réformée*, M. Frédéric Hurter, aujourd'hui rentré dans le sein de l'Église catholique, a écrit naguères l'histoire du grand pape Innocent III : honneur lui soit rendu ! Son livre est un témoignage, non seulement du bien immense qu'un souverain-pontife a pu faire au monde en des temps reculés, mais encore des bienfaits signalés que la papauté répandra sur les hommes dans tous les temps à venir... Nous avons cru qu'on accueillerait favorablement un abrégé de cet ouvrage. Aussi l'histoire que nous donnons à notre tour du pape Innocent III n'est-elle, pour ainsi dire, que le résumé de celle de M. Hurter, et nous sommes heureux de déclarer, à la louange de ce docte historien, que, sauf quelques exceptions, nous avons pu le suivre dans ses appréciations comme dans son plan.

HISTOIRE

DU

PAPE INNOCENT III



CHAPITRE PREMIER

Famille des Conti. — Naissance de Lothaire. — Sa jeunesse. — Il étudie à Paris, puis à Bologne. — Son retour à Rome. — Son entrée dans les ordres. — Il est chargé de plusieurs missions délicates — Son élévation au cardinalat. — Ses travaux littéraires. — Mort de Célestin III. — Le conclave. — Election et consécration de Lothaire.

(ANNÉES 1160—1198)

Entre toutes les maisons princières de l'Italie se distinguait au douzième siècle l'illustre famille des Conti, dont certains chroniqueurs font remonter l'origine à une haute antiquité. Plusieurs de ses membres avaient été successivement appelés aux fonctions les plus éminentes ; plusieurs exercèrent la charge de comte, soit à Rome, soit dans les cités voisines. Il est même probable qu'elle dut son nom patronymique à cette dignité, dont plus

souvent que d'autres maisons elle se vit honorée par ses concitoyens.

Du moment qu'elle vint se fixer à Rome, la famille des Conti brilla pendant six cents ans de l'éclat le plus vif, jusqu'au jour où, subissant le sort commun, elle tomba presque tout à coup pour ne plus se relever.

Un de ses nombreux rejetons, le comte Trasmondo, avait pris pour épouse vers 1150, dona Claricia, de la maison sénatoriale des Scotti. Il eut d'elle une fille et quatre fils, dont le cadet vint au monde en l'année 1161. Son père, aux fonts sacrés du baptême, lui fit donner le nom de Lothaire.

Une grande agitation régnait alors au sein de la catholicité. La solution de ce grand problème suscité par le pouvoir séculier, on ne sait trop en vertu de quels principes : L'empire a-t-il un droit de souveraineté, ou seulement un droit de protectorat sur l'Eglise ? occupait depuis longtemps l'Italie et l'Allemagne. Mais voici que le cardinal Robert, le même qui naguère, à la diète de Besançon, s'était écrié d'une voix digne et courageuse . De qui donc l'empereur tient-il son autorité, si

ce n'est du Pape ! venait d'être élevé au siége de saint Pierre sous le nom d'Alexandre III, par quatorze cardinaux, préférant l'indépendance de l'Eglise à la faveur impériale. D'autres, plus disposés à venir en aide au puissant et ambitieux Hohenstaufen, élurent le cardinal Octavien, qui prit le nom de *Victor*, sans doute dans l'espérance de remporter la victoire au milieu des luttes qui se préparaient.

Pâle figure, l'antipape n'attira sur lui qu'une bien faible attention. Les yeux étaient fixés sur deux hommes doués d'un égal esprit de pénétration, animés d'un courage également indomptable, opposés fortement l'un à l'autre : Alexandre et Frédéric ; celui-là représentant l'Eglise, celui-ci l'empire, chacun agissant pour le triomphe d'une idée dans sa signification la plus étendue.

Il est à regretter que rarement les contemporains se soient occupés de transmettre aux siècles à venir des documents que l'on aimerait à posséder sur la jeunesse des grands hommes. Pour la postérité, l'existence de ces hauts personnages ne date le plus souvent

que de leur entrée dans la vie publique, et leurs premières années sont dérobées à l'histoire. C'est la raison pour laquelle nous savons si peu de chose sur l'enfance et les commencements de Lothaire.

Il comptait trois cardinaux au nombre de ses plus proches parents [1], et il dut sans doute à leur influence son admission dans une école à Rome où il vint, jeune enfant, puiser les germes de sa vocation et de sa grandeur futures. C'était vraisemblablement la célèbre école de Saint-Jean-de-Latran. Nous ne pourrions dire combien de temps il y resta. Nous savons seulement qu'il y reçut les leçons du docte professeur Pierre Hismael, auquel après son élection il témoigna sa reconnaissance en le nommant évêque de Sutri [2]. La considération dont jouissait la famille des Conti, les relations intimes de cette maison avec les personnages qui environnaient le chef de la chrétienté, nous porteraient à croire que Lothaire fut incorporé de bonne heure dans une

[1] Bulle, dans Kettner, antiq. Quedlinb, p. 190, depuis l'année 1178.

[2] Gesta, 147.

des nombreuses églises de Rome, et pourvu d'un bénéfice, conformément aux usages de l'époque.

Aux temps où nous sommes, l'université de Paris était justement renommée pour la science et le talent des maîtres qui y professaient les arts libéraux [1]. On avouait généralement en Europe que là, bien mieux qu'ailleurs, la jeunesse etait instruite d'une manière complète, profonde, fertile en résultats, dans la doctrine chrétienne et les connaissances multiples qui s'y rattachaient [2]. Quiconque voulait être réputé théologien devait étudier à cette école. L'éloge d'un docteur habile se résumait en ce seul mot : On dirait qu'il a passé toute sa vie à l'université de Paris [3]. Mais à côté des avantages se trouvaient les inconvénients. Si la grande ville était l'*institutrice du monde* [4] dans les lettres et les sciences, en retour elle était déjà le

[1] Joh. Salisb. Metalog. II, 10; Hist. litt. de la France, IX, 79.

[2] Alexand. Neckam, ap. Bul., II, 5770.

[3] C'est ce qu'on disait de Gérard-le-Chartreux; Launoy, IV, 70.

[4] Guil. Brit. Philipp., l. I, 7.

foyer de tous les vices ; son séjour ne fut jamais sans danger pour la jeunesse.

Lorsque Lothaire y arriva (vers la fin de 1180), de nombreux professeurs y enseignaient avec distinction. Pierre de Poitiers, disciple de Pierre Lombard, vivait encore [1]; Melior de Pise, qui, comme la plupart des hommes voués alors à la science, joignait de grandes connaissances à la pratique des affaires, et qui de degrés en degrés s'éleva dans les dignités ecclésiastiques jusqu'au cardinalat, donnait toujours ses leçons [2]. Pierre Comestor n'avait probablement pas quitté sa chaire pour se retirer dans la solitude [3]. Pierre de Corbeil captivait les esprits et les cœurs par son imposante érudition en théologie, par sa probité, par sa vie exemplaire. Ce furent les leçons de ce maître que Lothaire suivit de préférence [4].

On aime à voir la vive reconnaissance que le jeune étudiant garda toute sa vie pour les

[1] Hist. litt., xv, 484, ss.

[2] Ibid. xvi, 314, ss.

[3] Ibid. xiv, 12, ss.

[4] Labbé, Hist. Epp. Autiss.

hommes qui avaient pris soin de ses premières années, et pour l'école où il avait puisé ses précieuses connaissances. Pierre de Corbeil fut plus tard élevé par lui sur le siége de Cambrai, puis sur celui de Sens, malgré les réclamations de plusieurs chanoines de cette dernière ville. Il prit sous sa protection toute particulière l'université de Paris, *sa mère spirituelle,* comme il disait; il l'enrichit de grands priviléges, et peu de temps avant sa mort il lui envoyait encore comme légat son ancien condisciple Robert de Courçon, dans le but de lui garantir en son nom tous ses droits et franchises [1].

L'assassinat du vénérable archevêque Thomas de Cantorbéry exerçait encore sur les esprits une vive et profonde sensation. Lothaire, lui aussi, voulut aller faire ses dévotions sur la tombe du martyr de la liberté et des droits de l'Eglise [2]. En présence de ces restes sacrés, quels sentiments durent pénétrer son âme, cette âme dont les convictions étaient en si parfaite harmonie avec les

[1] Du Theil, Vie de Robert de Courçon.

[2] Chron. Andrens. in d'Achery Spicil.

convictions de l'archevêque. Comme elle dut se fortifier, la vocation sublime qui l'entraînait à devenir tout pour l'Église et par l'Église !

De Paris, le jeune homme se rendit à Bologne, où depuis de longues années florissaient les écoles de droit [1], et qui, en des temps antérieurs, avait formé le pape Urbain III, le cardinal Pierre du titre de saint Chrysogone, le patriarche Héraclius de Jérusalem, les archevêques Thomas de Cantorbéry et Berthold de Brême, l'évêque Etienne de Tournay, le célèbre Pierre de Blois, et une infinité d'autres personnages distingués par leur savoir et leur éminente position. Ses cours achevés, il revint à Rome pour y recevoir les saints ordres et se consacrer aux fonctions du ministère évangélique. Il obtint alors un canonicat à Saint-Pierre ; et, par la protection de ses oncles et des nombreux amis de sa famille, il trouva facilement sa sphère naturelle d'action dans la proximité de la personne auguste du premier pasteur de l'Église. — Alexan-

1 Sarti, De Clar. archigym. Bonon. profess — Bonon. 1769 fol.

dre III n'était plus. Les cardinaux avaient cru trouver dans le cardinal Ubaldo Allucingolo, qui prit le nom de Lucien III, le successeur désigné de Dieu pour remplacer celui dont le règne avait fini si glorieusement, après avoir commencé parmi les bruits de la tempête. Lucien III aurait gouverné l'Eglise avec sagesse et fermeté dans d'autres circonstances; mais les difficultés de l'époque dépassaient les forces de son âme.

Il est douteux que Lothaire ait professé la théologie à Rome, comme le disent quelques écrivains; mais il est certain qu'il commença sous Lucien III à prendre part aux affaires de l'Eglise. Il avait à peine vingt-quatre ans que le Pape, appréciant les connaissances et la rare pénétration du jeune ecclésiastique, lui confia la mission de terminer, assisté de deux cardinaux, un différend survenu parmi les religieux du couvent de Velay en France [1]. Il eut encore à régler une autre difficulté pendante entre les moines de Cantorbéry et leur archevêque. Le jugement de cette cause avait été déféré au cardinal Jean, son oncle,

[1] Ep. II, 150.

qui s'en était ensuite déchargé sur lui [1].

La mission des papes à cette époque avait pour double but l'indépendance de l'Eglise, et le recouvrement de la Terre-Sainte, retombée au pouvoir des musulmans. Urbain III, qui remplaça Lucien, suivit en cela les traces de ses prédécesseurs. Mais ses efforts furent inutiles ; Jérusalem fut emportée d'assaut par le fameux Saladin, et telle fut la douleur qu'en ressentit le Pontife, qu'il tomba subitement malade et mourut à Ferrare. Grégoire VIII, qui ne régna que cinquante-sept jours, dans l'intervalle desquels il conféra le sous-diaconat à Lothaire [2], consacra de même chacun de ses courts instants à la grande affaire qui dans l'Occident absorbait tous les esprits. — Clément III, oncle maternel de Lothaire, remplaça Grégoire et continua d'agir avec la même activité en faveur des chrétiens malheureux de la Palestine. L'élection de ce Pape fut un bienfait signalé pour l'Eglise, non pas seulement à cause des qualités personnelles qui le distinguaient,

[1] Rad. Coggebale chron. in Martène coll. ampl., t. V.
[2] Gesta, c. 3.

mais parce qu'en montant sur le trône pontifical il ouvrait à son illustre neveu la voie des hautes dignités que le Ciel lui avait aussi réservées. Clément, une année avant sa mort, nomma Lothaire, alors âgé de trente ans, cardinal diacre, et cette promotion causa dans Rome une joie universelle [1].

Le nouveau prélat, bien que le plus jeune de tous les membres du sacré collége, fut chargé de divers travaux dans lesquels il contracta l'habitude de cette facilité qui plus tard lui fut d'un si grand avantage. Ici ce sont des contestations à régler entre une abbaye et l'évêque du diocèse, au sujet des droits et des franchises [2]; là, c'est la réforme d'un couvent à opérer [3]; ailleurs, ce sont des églises ou des ecclésiastiques à secourir [4]. Le cardinal répond à tout, suffit à tout, se concilie l'estime et l'affection de tous.

Clément mourut le 25 mars 1191. Deux jours après, les cardinaux, déterminés par la

[1] Gesta, c. 3.

[2] Ep. I, 317.

[3] Ep. II, 30.

[4] Ep. I. 85.

sagesse, l'habileté, la longue expérience du vieux cardinal Hyacinthe Bobo [1], le placèrent sur le siége de saint Pierre.

C'était le premier de la puissante et nombreuse famille des Orsini [2]; il prit le nom de Célestin III.

Sous le règne qui commence, Lothaire paraît avoir pris une part moins active aux affaires de l'Eglise. Retiré sur les terres de sa famille, il y vécut dans l'intimité du chanoine Albert [3], dont il conserva toujours le plus doux souvenir. Mais par le fait de son éloignement, ou peut être par l'influence d'un mal auquel alors il était en proie, il fut attaqué d'une rêveuse mélancolie, sous l'empire de laquelle il écrivit son livre *des Misères de la vie humaine* ou du *Mépris du monde* [4]; ouvrage dans lequel, loin d'imiter ce sceptique fatigué de l'existence, qui nous prêche par sa-

[1] Il était cardinal depuis 1143.

[2] Murat. Antiq., III, 783.

[3] Ughelli it. Sacr., I, 726.

[4] De contemptu mundi, sive de miseriis humanæ conditionis, l. III. — Voir, à l'appendice, note A, la substance de ce livre.

tiété le dégoût des choses terrestres, sans porter ses regards vers un but plus élevé, Lothaire dirige sans cesse les affections de l'âme, jusqu'au séjour de l'impérissable bonheur.

C'est alors aussi qu'il osa d'un regard pénétrant interroger ce dogme terrible [1] renfermant en lui-même le germe le plus profond de la foi, l'Eucharistie, sublime mystère dans lequel s'accomplit l'union du chrétien avec Jésus-Christ, et qui se célèbre dans la plus imposante de toutes les solennités de l'Église. Son traité *des Différentes sortes de mariage* [2], ainsi que son *Livre de dialogues*, qui paraissent être de la même époque [3], ne sont point parvenus jusqu'à nous, à moins qu'il ne soient ensevelis dans la savante bibliothèque de quelque couvent. On peut encore attribuer aux loisirs de sa jeunesse deux hymnes en l'honneur de Jésus et de sa sainte Mère. Nous ne parlons pas ici de son commentaire sur les

[1] Tremendum mysterium.— Mysteriorum Evangelicæ legis ac sacramenti Eucharistiæ, l. vi.

[2] De quadripartita specie nuptiarum, cité dans Consecr. Rom. Pont., serm. III.

[3] Cités d'après un manuscrit par Raumer, III, 78.

sept psaumes de la pénitence ; il est de date plus récente.

Un moment on aurait pu croire en Europe que le pontificat de Célestin serait glorifié par le succès des armes chrétiennes dans les régions de l'Orient. Les croisés s'étaient rendus maîtres de Saint-Jean-d'Acre, ville maritime très forte, le boulevard de la Palestine et la clé de la Syrie. Mais la division, s'étant glissée parmi les chefs de la guerre sainte, avait fait perdre en quelques jours les fruits heureux que présageait ce premier triomphe.

Le vieux Pape, soutenu jusque là par l'espérance, se sentit frappé mortellement à la nouvelle de ces funestes discordes. Il tomba malade vers la fête de Noel de l'année 1197, et connut que sa fin était proche. Il mourut en effet le 8 janvier suivant, en manifestant le désir d'avoir pour successeur le cardinal Jean de Saint-Paul, de la maison Colonna [1].

Mais les membres du Sacré-Collége ne pouvaient se rendre au vœu du Pontife expirant. Lothaire était malgré sa jeunesse celui

[1] Palatius, Fast. Card., I, 387.

que la voix publique désignait comme devant remplacer Célestin sur la chaire de saint Pierre. Il pouvait y avoir vingt-trois cardinaux présents à Rome. Ils n'avaient pas de temps à perdre : l'Église fortement menacée ne pouvait rester un seul instant sans chef. Le jour même de la mort de Célestin, ils s'assemblèrent en conclave dans un couvent près du Scaurus [1]. La conduite des prélats fut admirable. Plusieurs avaient la chance de la promotion; ils déclarèrent d'une voix unanime que la haute dignité de vicaire de Jésus-Christ et de premier pasteur de la chrétienté ne convenait parfaitement qu'à un seul d'entre eux, dont la science, la piété, la volonté ferme, devaient sauver l'Eglise [2]. Ils désignaient le cardinal Lothaire. Tous en effet réunirent leurs voix sur lui, tellement que plus tard il put dire en vérité : « L'union de

[1] Ad septa solis monasterii Clivisauri; Gesta.— Wadding, Annales Ord. S. Franc., II, 139, d'après un ancien manuscrit : Clivius Scauri, qui est inter amphitheatrum et stadium ante septisolium, ubi est cloaca in qua jactatus fuit sanctus Sebastianus; ante Colossæum, templum erat Solis et Lunæ, ante quod fuit templum Fortunæ; Fea, descriz. di Roma, p. 309.

[2] Chron. Halberst, in Leibnitz, ss.

nos frères fut si grande pour faire cesser la vacance du siége de Rome, que tous, animés par une même pensée et une même volonté, nous proclamèrent unanimement le jour de la sépulture de notre prédécesseur [1]. »

Le Pontife n'était âgé que de trente-sept ans [2], et n'avait pas encore reçu les ordres sacrés supérieurs. Il était diacre ; mais il ne voulut pas qu'on fît en sa faveur exception aux règles établies, et il attendit les Quatre-Temps de Pâques pour recevoir la prêtrise : il fut ordonné le 21 février. Et le lendemain, fête de la Chaire de Saint-Pierre, l'évêque d'Ostie, entouré de tous les serviteurs du palais, de la noblesse de la ville, des évêques, et de la cour pontificale, procédait à la consécration du chef de l'Eglise ; et le peuple, ivre d'allégresse, remplissant l'air de ses accla-

[1] Ep. I, 11.

[2] Gesta c. 5; post disputationem super ætate habita inter eos qui tunc erat annorum triginta septem, omnes tandem consenserunt in ipsum propter honestatem morum et scientiam litterariam. — Anselm. Gembl. dit de lui : Ætate juvenis ; la Chron. Halberst. in Leibn. ch., II, 319, ajoute : Sensu et scientia in apostolici juris reformatione super omnes antecessores suos strenuus et maturus. In scientia erat magnus, audax, simul juris peritus; — Math. Par., p. 189.

mations et de ses vœux, saluait l'avènement d'Innocent III comme l'aurore d'un bel âge pour le monde et pour la religion.



CHAPITRE II

Changements introduits dans la cour de Rome. — Rétablissement de l'autorité pontificale dans la ville et dans les Etats de l'Eglise. — Affaires de Sicile. — Allemagne. — Rivalité de Philippe de Souabe et d'Othon. — France, affaire du divorce du roi. — Espagne. — Norwége. — Hongrie. — Tentatives pour la réunion de l'église grecque. — Croisade.

(ANNÉES 1198-1199)

Au moment où le nouveau pape fut mis à la tête de la chrétienté, l'Europe était, nous l'avons dit, dans un état d'agitation fiévreuse, et l'Asie retentissait tous les jours du bruit des combats. C'était une époque des plus pénibles. Innocent se hâta d'écrire aux princes pour leur faire part de son exaltation.

Compléter l'œuvre de régénération commencée par Hildebrand, telle fut la grande pensée qui toujours anima le pontife. « Il est de notre devoir, écrivait-il peu de temps après son élection, de faire fleurir la religion dans l'Église de Dieu, de la protéger là où elle fleurit..... Ni la vie ni la mort ne nous sépa-

reront de la justice. Nous savons que la charge nous est imposée de veiller sur les droits de tous. Aucune raison ne nous fera dévier de ce sentier. Si nous jetons un regard sur l'importance des fonctions pastorales et sur la faiblesse de nos ressources, nous n'avons pas confiance dans notre capacité, mais uniquement dans celui de qui nous tenons la place sur la terre. Si nous considérons la diversité des affaires à traiter, les soins à donner à toutes les Églises, soins qui sont pour nous une obligation de chaque jour, nous nous reconnaissons, comme le dit le salut de nos lettres, le serviteur des serviteurs de tous; si nous considérons enfin le fardeau de l'administration suprême et notre propre infirmité, nous pouvons nous appliquer ces paroles du prophète : « Je suis venu en pleine mer, et j'ai péri dans l'orage. » Mais ce qui nous rassure, c'est que la volonté de Dieu seul nous a tiré de la poussière pour nous élever sur ce trône où nous rendons la justice, non seulement avec les princes, mais au-dessus des princes[1]. »

[1] Ep., I, 6, 202, 230, 357, 15, 176, 171.

Il paraît que le grand âge de Célestin III avait apporté quelque retard dans la marche des affaires. Le nouveau pape y suppléa par l'ardeur infatigable de son travail et de son zèle [1]. Avant toutes choses, il voulut régler l'intérieur de sa maison. Il y établit, avec un ordre sévère, une simplicité évangélique. Il ne maintint à la cour les charges nobiliaires que pour les solennités dans lesquelles l'usage exigeait que le chef de la chrétienté se montrât dans tout l'appareil de sa pompe extérieure [2].

Depuis Innocent II, la bourgeoisie romaine manifestait un esprit d'indépendance qui rendait extrêmement difficile l'administration des pontifes. Innocent III résolut de mettre un terme à cet état de choses. Mais il lui fallait d'abord ruiner l'influence étrangère à Rome. « Ne serait-ce pas un reproche permanent, dit-il, une honte ineffaçable pour la mère et la reine de toutes les églises, si elle laissait

[1] Le premier livre de ses lettres en contient 583, le double à peu près de chacun des autres : preuve de tout ce que fit Innocent au commencement de son pontificat

[2] Gesta, c. 148.

gémir sous un joug ennemi ceux qui sont soumis non seulement à sa direction spirituelle, mais encore à son pouvoir temporel ? » — La puissance impériale était représentée dans les provinces italiennes par le comte alsacien Markwald d'Anweiler. Or il n'y avait pas un an qu'Innocent occupait le Saint-Siége que Markwald était obligé de céder au pontife : les dernières traces de son autorité s'étaient effacées pour toujours.

Rome avait eu jusqu'alors un préfet nommé par l'empereur ; à partir d'Innocent, ce fonctionnaire reçut l'investiture de la main du Pape. Tous les États et les villes en révolte contre le Saint-Siége firent leur soumission : La Marche d'Ancône, l'Exarchat, Spolette, le comté d'Assise et celui de Sora, dans la Terre de Labour, Foligno, Terni, Pérouse, Todi, Rieti, se rallièrent à l'Eglise. Innocent, en retour, leur confirma leurs priviléges, les assura de sa protection spéciale, et les plaça sous un régime plus libre que celui qu'avaient enfanté des institutions politiques nées sur le terrain stérile de doctrines abstraites.

Narni résista plus longtemps, et l'on fut

obligé d'envoyer des troupes contre cette ville opiniâtre. La guerre se termina par le rétablissement des fortifications, par un impôt de deux cents livres pour les murailles, par une amende de mille livres, et par une nouvelle protestation de foi et d'hommage au Saint-Siége. Fermo, Osimo, Fano, Sinigaglia, Jesi, Céséna dans les Marches, la Sabine, le comté de Bénévent, beaucoup d'autres comtés et seigneuries, furent rattachés aux Etats-Pontificaux.

Sous la surveillance impériale, le gouvernement de la cité des papes était devenu par une longue suite d'empiètements injustes le droit d'un pouvoir indépendant que représentait un sénateur. Innocent ne voulut ni tolérer cet abus, ni rendre au peuple la liberté de se choisir un chef anormal, ni s'attribuer à lui-même cette nomination. En conséquence, il fit instituer un autre sénateur, administrant d'après ses ordres; il remplaça par de nouveaux magistrats ceux qui avaient prêté serment au pouvoir déchu, tellement que depuis ce jour l'autorité ne s'exerça plus dans la ville au nom du peuple, mais au nom du Pape. Le

sénateur était changé tous les ans ; on avait adopté cette mesure comme une garantie contre les tentatives d'une puissance trop longtemps prolongée. Ce magistrat devait promettre de protéger la sûreté personnelle du chef de l'Eglise, des cardinaux et des gens de leur maison; il s'engageait à ne tramer, ni par des conseils ni par des actes, aucun complot contre la vie du Pape, à lui révéler tout projet de ce genre, à le défendre dans la possession de la dignité pontificale et des droits de saint Pierre.

L'empereur d'Allemagne Henri VI venait de mourir. Constance sa veuve chargea trois comtes napolitains d'aller chercher son fils à Jesi, où il était élevé par la comtesse de Lützelnhard, pour de là le conduire en Sicile. Peu de temps après son arrivée, au mois de mai 1198, elle le nomma corégent[1] et le fit couronner dans la cathédrale de Palerme[2].

[1] Diplôme, Ughelli It. s., IX, 1695 : Regnante domina nostra Constantia et Frederico Romanorum et Siciliæ rege, carissimo filio ejus.

[2] Diplôme pour Palerme : Quod in ipsa ecclesia Panormitana sacram unctionem et regium suscepimus diadema : Baroni à Manfredis, de Panormit. Majest., in Græviі Thesaur. t. XIII.

Mais le trône où s'asseyait le prince était un trône chancelant, et l'impératrice sentait la nécessité pour son fils d'une énergique protection. Elle fit un appel à la générosité du Pape.

Innocent ne refusa pas au jeune Frédéric l'appui de son bras : seulement il exigea comme condition indispensable que les règlements abusifs imposés par le pouvoir séculier sur l'appel, sur la légation, et sur les synodes, fussent préalablement abolis, et que celui des élections fût restreint[1]; moyennant ces concessions, il délivra la bulle d'investiture demandée. Constance mourut bientôt après, en nommant le chancelier du royaume, l'évêque Gautier de Troie, et les archevêques de Montereale et de Capoue, gouverneurs et conseillers de son fils, dont elle conférait la tutelle au Pape comme suzerain[2].

Cependant en Allemagne des évènements se préparaient, dont la suite, les diverses transformations, les conséquences, devaient pré-

[1] Ep. IX, 208.

[2] Le testament de la princesse est du 25 novembre. Il se trouve dans Od. Rayn., ann. ad H. A., nº 70.

senter à Innocent de nombreuses occasions de poursuivre, avec toute la fermeté d'un esprit supérieur et d'une inébranlable volonté, la réalisation d'un plan qui s'identifiait avec la haute idée que le pontife avait conçue des droits et des devoirs de sa dignité.

L'empereur en mourant avait supplié son frère Philippe, duc de Souabe, de veiller aux intérêts de ce fils en bas âge qu'il délaissait avant le temps. Philippe en effet parcourut les provinces allemandes et s'efforça d'assurer au jeune Frédéric les suffrages des électeurs. Mais presque partout on objectait qu'un enfant ne pouvait pas être nommé chef d'un puissant empire, que les besoins de l'Etat exigeaient une main ferme et vigoureuse ; et tous les efforts du duc échouèrent devant la mauvaise volonté des seigneurs et des princes [1]. Il n'y eut que les peuplades de l'est qui se montrèrent favorables à la cause de Frédéric : il leur répugnait de faire retomber sur le fils innocent les fautes que l'on pouvait reprocher au père.

[1] Chron. Ursp., p. 233; Chron. Halberst., in Leibnitz, ss., II, 140.

Philippe ne prévoyait pas que l'issue de ses démarches serait ce qu'elle fut. Jusqu'à présent il s'était mis de côté ; toujours il croyait entendre résonner à ses oreilles les dernières paroles de son frère expirant ; il s'était voué de bonne foi à la défense des droits de son neveu. Aussi, grande fut sa surprise lorsqu'une partie des comtes et des barons de l'Allemagne lui proposèrent l'empire à lui-même ; il refusa, dit-on, parce que l'acceptation de cette offre en de telles circonstances lui semblait un parjure [3]. Les princes insistèrent ; ils lui reprochèrent de n'avoir pas le courage de se mettre à leur tête, lui seul était capable de porter et de soutenir convenablement le fardeau de l'Etat ; un jour il rendrait compte à Dieu de ses scrupules et de sa pusillanimité.

Philippe sentit les embarras de sa position: en persistant dans sa détermination première, il exposait sa famille et le rejeton de Henri à se voir supplanter par un autre prétendant.

1 Muratori l'accuse injustement, peut-être, dans ses Annales, en disant qu'aussitôt que Philippe apprit la mort de son frère il oublia son neveu et ne songea qu'à ses propres intérêts.

Il finit par céder et accepta la couronne, non par ambition, mais par zèle pour le bien public; du moins on le croyait généralement. C'était le vendredi 6 mars de l'année 1198[1].

Les princes ennemis de la maison de Souabe apprirent cette élection avec un vif mécontentement, et cherchèrent aussitôt un rival à Philippe. Après plusieurs tentatives infructueuses, ils le trouvèrent dans la personne d'Othon, deuxième fils de Henri-le-Lion, proscrit et dépouillé de ses fiefs par l'empereur Frédéric, et présentement en Angleterre.

C'était un dangereux compétiteur : doué de toutes les qualités du corps et de l'âme, d'un courage à l'épreuve, d'une infatigable activité, il paraissait de plus rempli de la crainte de Dieu, d'un ardent amour de la justice, et des plus beaux sentiments de clémence et d'humanité dans les combats.

Pendant ces démêlés, Innocent, les yeux fixés sur l'Allemagne, mais tranquille, attendait que le moment fût venu pour lui d'intervenir. Il ne voulait interposer sa médiation

[1] Suivant l'opinion commune, car quelques auteurs disent que ce fut le 4, d'autres que ce fut le 5 du même mois.

que le jour où les deux rivaux en appelleraient à son jugement, ou bien lorsque la scission en serait venue à un tel point qu'elle mettrait en danger le bien-être de l'empire, le repos de la chrétienté, les droits de l'Eglise.

Une des affaires les plus graves laissées inachevées par le pape Célestin était le divorce du roi de France avec Ingeburge, seconde sœur du roi danois Knud VI, que Philippe-Auguste avait prise pour épouse au printemps de l'année 1193. Le monarque s'en était dégoûté dès le lendemain de ses noces. Il voulait la renvoyer immédiatement dans son pays ; et il l'eût fait s'il n'eût craint une rupture ouverte et dangereuse avec les Danois. Pour paraître procéder régulièrement, il fit convoquer une assemblée des prélats de son royaume, et le divorce fut prononcé. Mais la sentence n'était pas ratifiée à Rome.

A peine Innocent fut-il monté sur le Saint-Siége qu'il s'occupa sans plus tarder de mettre un terme à ce scandale. S'il avait résolu de ne jamais usurper un pouvoir arbitraire, il comprenait aussi qu'il était de son devoir de secourir la faiblesse injustement opprimée.

« Le Saint-Siége, disait-il, ne peut fermer l'oreille aux plaintes des épouses vertueuses que poursuit une injuste rigueur. Dieu lui a imposé l'obligation de faire rentrer dans la droite voie tous les chrétiens qui s'en écartent, et de leur appliquer les peines de la discipline ecclésiastique dans le cas où ils mépriseraient le retour à la vertu. La dignité royale ne peut briser les liens de la conscience, et ne met pas de différence, aux yeux du Seigneur, entre un prince et le le reste des hommes.[1] »

Le pontife précédent avait prononcé formellement la nullité du divorce du roi de France, comme ne reposant sur aucun motif valable,[2] et n'étant la conséquence que d'une enquête irrégulière. Innocent, après un nouvel examen, jugea comme Célestin, et écrivit à Philippe pour le prier de ne plus retenir dans son palais une concubine au détriment de la véritable épouse. Le roi demeura sourd à ces représentations dictées par la justice, et le Pape, dans sa prudente modération, crut de-

1 Ep. VII, 42.

voir lui laisser le temps d'en méditer à fond la sagesse.

A ce débat épineux succédèrent d'autres négociations non moins difficiles. C'est alors que le pontife dut élever la voix contre les princes d'Autriche, en faveur de Richard-Cœur-de-Lion, arrêté par eux sans motif, à son retour de la croisade ; qu'il s'occupa de mettre un terme aux funestes discordes dont l'Espagne était affligée par la rivalité des deux Alphonse, de Léon et de Castille, prononçant contre eux en sa qualité d'exécuteur suprême des lois conservatrices de la paix et de l'ordre ; qu'il frappa des censures ecclésiastiques Swerrer, heureux aventurier, devenu roi de Norwége, mais brigand féroce, tyran de son peuple, persécuteur des évêques et des prêtres, et qu'il chargea les souverains de Danemark et de Suède, dont le dernier avait donné sa sœur au Norwégien, de prendre le glaive pour défendre la religion, protéger les ministres des autels, arracher les opprimés à la violence de ce méchant, renverser un monstre qui n'épargnait que ceux auxquels il ne pouvait pas faire de mal ; qu'enfin il tenta de

couper dans sa racine le germe de la guerre civile qui menaçait d'éclater chez les Hongrois, entre les deux frères Emérich et André.

Vers ce temps régnait à Constantinople Alexis III, de la famille des Comnène. Aussitôt qu'il eut appris l'élection d'Innocent, il s'empressa de lui députer une ambassade, avec de riches présents, pour lui témoigner la joie qu'il éprouverait si des représentants du Saint-Siége daignaient visiter son empire. Le pontife saisit avec bonheur une occasion aussi favorable de prendre la parole en faveur d'une réunion tant de fois projetée. Car, pour lui comme pour les plus illustres de ses prédécesseurs, le triomphe de la véritable Eglise dans toute l'étendue du monde était la seule et unique affaire, témoin la persévérance de sa conduite, la noblesse et l'immobilité de ses principes, qui planent de si haut sur les événements et les révolutions de ce monde; témoin ces lettres admirables par la grandeur et l'entraînement des idées et pour la rédaction desquelles il sacrifiait en grande partie les heures de son repos. Il écrivit à l'empe-

reur, puis au patriarche, et n'oublia jamais une négociation que de pressants motifs le forcèrent tout à coup d'interrompre.

Les chrétiens abandonnés de la Palestine, sans cesse harcelés par les musulmans, perdaient tous les jours quelques-unes de leurs plus importantes positions. Joppé venait de succomber. Accon et Tyr se trouvaient fortement menacées. Il n'était plus possible aux faibles débris des troupes croisées de soutenir la lutte ; dans cet embarras les chefs de l'armée recoururent au père commun des fidèles.

Ce ne fut pas en vain. Le Pape a entendu cet appel. Comme autrefois le Sauveur, il y a longtemps qu'il pleure sur l'infortunée Jérusalem ; mais les pleurs ne suffisent pas pour la sauver. Sa voix s'élève alors, puissante comme la voix de Dieu même, et retentit jusqu'aux extrémités du monde. « Levez-vous, chrétiens ; levez-vous, fidèles. Armez-vous du glaive et du bouclier, et volez au secours de Jésus-Christ. Lui-même il conduira votre bannière à la victoire ; car c'est lui qui met un terme aux combats, lui le Seigneur des

armées, qui jadis précipita dans la mer Pharaon avec ses chevaux et ses chars ; lui qui entoure le faible de la ceinture de la force, lui qui brise l'arc des puissants de la terre et dompte l'orgueil de ceux qui ne mettent pas leur confiance en Dieu, mais en la vigueur de leur bras [1].

En même temps l'Italie est sillonnée par ses envoyés ; la France et l'Angleterre, depuis longtemps en guerre l'une contre l'autre, sont invitées, sous la menace du châtiment céleste, à porter leurs coups d'un autre côté ; l'Allemagne doit suivre le mouvement général ; et parce que le concours de l'empereur de Constantinople donne de grandes espérances, Alexis prendra part également à la guerre contre les ennemis de la foi. « Qui pourrait le faire mieux que vous, écrit le Pape à ce prince, attendu la proximité du champ de bataille, vos richesses, votre puissance ? Le peuple murmure non seulement contre vous, mais contre l'Eglise romaine, qui jusqu'à ce jour s'est montrée trop indulgente à votre égard. Puisse Votre Grandeur,

[1] Ep. I, 302.

mettant de côté toute considération, marcher au secours du Sauveur et d'une terre arrosée de son sang. Les païens fuiront devant vous, devant votre armée, et vous, vous participerez avec les autres princes aux grâces pontificales. » Enfin le Pape met tout en œuvre pour réconcilier et diriger vers le même but les souverains de l'Orient, dont la discorde a causé les maux présents.

Telles sont les graves préoccupations du pontife, et cependant, au milieu de soins si pénibles, il trouve encore du temps pour répondre aux consultations des Eglises, régler les différends, veiller au maintien de la discipline, réformer les abus, donner ses avis aux nombreux légats qu'il envoie partout, approuver les institutions religieuses naissantes, soutenir les anciennes, en un mot pour traiter toutes les affaires tant générales que particulières déférées à son tribunal auguste. L'année 1198, la première de son règne immortel, le voit en contact avec tous les royaumes, et fait éclore les germes d'une multitude de grands évènements qui se développeront dans la suite. Mais quelles qu'en soient la forme,

la marche, la diversité, l'esprit avec lequel il interviendra ne variera jamais ; les forces qu'il déploiera, les intentions qu'il produira, les projets qu'il formera seront constamment les mêmes, au déclin comme au début de sa carrière.



CHAPITRE III

La Sicile. — L'Allemagne. — Négociations avec Rome au sujet de l'élection de l'empereur. — L'ordre de la Sainte-Trinité pour la Rédemption des captifs. — L'Espagne, — Divorce du roi de Léon. — Travaux d'Innocent en Hongrie, en Dalmatie, à Constantinople, en Arménie, en Bulgarie, en Prusse. — Efforts du pontife en faveur de la croisade. — Foulques de Neuilly. — Comment le Pape voulait que l'on se conduisît à l'égard des incroyants et principalement des Juifs.

(ANNÉE 1199)

Aussitôt après la mort de Constance, les conseillers chargés par elle de l'éducation de son fils s'étaient adressés à Innocent pour le supplier de vouloir bien protéger la Sicile et son jeune prince orphelin. Le pontife avait prêté l'oreille à leur prière. Il dirigea donc son attention sur les affaires du royaume et prit à tâche d'assurer l'honneur et la gloire de son pupille. Markwald reparaissait dans la Basse-Italie, promenant le ravage et la désolation dans les malheureuses provinces que traversaient ses bandes indisciplinées. Mais en quelques jours une puissante ligue est organisée contre lui.

Le souvenir des cruautés exercées par l'empereur Henri, la haine contre les étrangers, la terreur qu'imprime la férocité de leur chef, produisent sur les populations un effet spontané, dont la principale conséquence fut un soulèvement général. Innocent soutenait leurs efforts ; non content d'employer les armes matérielles contre le brigandage des Allemands, il eut recours aux armes spirituelles et frappa de l'excommunication Markwald et ses partisans.

La situation de l'Allemagne n'était pas plus paisible que celle de l'Italie et de la Sicile. Les princes restaient toujours divisés entre Philippe et Othon, et les deux compétiteurs ne paraissaient disposés ni l'un ni l'autre à se désister de leurs droits contradictoires. Dans un état de choses aussi difficile, Innocent voulut procéder avec la plus grande réserve. Il crut ne pouvoir mieux faire que de confier la réconciliation des Allemands à la sagesse de l'archevêque de Mayence Conrad. L'autorité d'une naissance illustre, la possession du premier siége archiépiscopal, la dignité de cardinal, la faveur particulière des chefs

les plus influents de la chrétienté, l'ascendant que donnent une vie éprouvée par le malheur, une expérience mûrie par une longue carrière, une conduite ferme, honorable au milieu de tant de bouleversements ; enfin des démarches précédemment faites dans l'intérêt du droit et de la paix : tous ces titres réunis faisaient espérer que les efforts de Conrad seraient couronnés d'un heureux succès. L'archevêque reçut donc sa mission du Pape à Rome, au milieu des cardinaux assemblés, et partit avec le margrave Boniface de Montferrat qui devait l'accompagner. Il promit de ne rien conclure au sujet des affaires de l'empire sans avoir préalablement consulté le Pape ; son intention était de déterminer l'un des deux élus à se démettre volontairement de la couronne, ou enfin d'empêcher les deux partis d'en venir aux mains en leur faisant signer une trêve de cinq années. Le pontife cependant écrivait tantôt à Philippe, tantôt à Othon, tantôt aux seigneurs.

A cette époque naquit dans l'Eglise un établissement aussi glorieux à la religion qu'utile à l'humanité. Les croisades en furent

la cause. Dans ces guerres saintes, un grand nombre de chrétiens avaient été faits prisonniers par les infidèles et gémissaient dans les fers, tous les jours exposés au danger de perdre la foi. Un saint prêtre nommé Jean de Matha, né en Provence de parents vertueux, conçut le dessein d'une société religieuse dont la mission serait la délivrance de ces infortunés captifs. Il fit part de son idée à un pieux solitaire, Félix de Valois, qui vivait au diocèse de Meaux. Ils partirent pour Rome, exposèrent leur projet au Souverain-Pontife et eurent le bonheur de le voir approuvé par une bulle solennelle.

L'institut fut appelé l'Ordre de la Sainte-Trinité pour la Rédemption des captifs, et fonda son premier établissement dans le lieu même où s'élevait l'humble ermitage de Félix de Valois. Le monastère se développa rapidement. De nombreux disciples y affluèrent de tous côtés, avides de s'enrôler sous les étendards de cette milice dont les conquêtes devaient essuyer tant de larmes [1].

[1] Extrait de notre Histoire de l'Eglise et des Papes, p, 263.

Vers le même temps arrivait d'Espagne à Rome une députation solennelle d'Alphonse, roi de Léon. Les évêques choisis pour cette mission venaient supplier Innocent de suspendre les lois de l'Eglise qui condamnaient le mariage de leur souverain; car le roi de Léon, contrairement à ces lois saintes, s'était uni à l'une de ses plus proches parentes et se trouvait pour ce motif sous le poids de l'excommunication. Le Pape pouvait à peine maîtriser l'indignation que lui causait une telle demande. Les envoyés le conjurèrent ensuite de lever l'interdit dont tout le royaume était frappé. Quant à ce dernier point, le pontife répondit qu'il consentait à mitiger en partie la sévérité de la peine, et à permettre la célébration de l'office divin, mais non la sépulture en terre sainte. Encore ces faveurs étaient-elles pour le peuple, innocent des fautes de son souverain, et non pour le monarque ni pour sa concubine, qui restaient excommuniés et en présence desquels la voix du prêtre devait rester silencieuse et l'église close.

Suivons les innombrables travaux du chef suprême de l'Eglise. En Hongrie, il s'efforce

de rétablir la concorde entre les deux frères Emérich et André. Chez les Dalmates, des prédicateurs animés de son esprit et de son zèle ramènent à l'union quantité de chrétiens séparés, convoquent un concile, et font des règlements de la plus haute sagesse. A Constantinople, des légats envoyés par le pontife travaillent à négocier un arrangement avec l'empereur et le patriarche au sujet de la délivrance du Saint-Sépulcre et de la réunion de l'église grecque à l'église latine. En Arménie, en Bulgarie, en Valachie, se forment de nouvelles chrétientés et s'élèvent de nombreuses églises. La Livonie, encore païenne, ouvre les yeux à la lumière de l'Evangile. Cette extension du royaume de Jésus-Christ exalte le cœur généreux du pontife. La Prusse, où depuis longtemps déjà la voix des apôtres avait retenti presque sans résultat ; la Prusse aussi s'incline devant les conquérants de la Croix ; et le christianisme, après bien des obstacles, y jette de profondes et vigoureuses racines.

Au milieu de tant de préoccupations, le grand Pape trouvait encore du temps pour

soulever contre la barbarie et l'invasion mahométanes les forces réunies des souverains de l'Europe. Et pourtant que de difficultés se présentaient à vaincre ! Mais l'activité d'Innocent ne connaissait pas d'obstacles. Il écrivait à Philippe-Auguste [1] : « Par les dissensions qui divisent actuellement les Sarasins, le Seigneur donne au peuple chrétien le signal de la croisade. Vous devez donc non seulement permettre à vos croisés de partir, mais les y contraindre; vous-même, il vous faut équiper un nombre suffisant de guerriers, afin d'offrir au moins la dîme au Seigneur. Comme il est impossible que de grandes armées puissent traverser les mers en si peu de temps, vous enverrez d'abord pour défendre le pays quelques chevaliers avec des armes, des chevaux, et autres munitions de guerre. Engagez aussi l'empereur de Constantinople à ne pas faire la guerre au roi Alméric au sujet de l'île de Chypre ; car, dans la détresse actuelle du peuple chrétien, ce prince a le plus grand besoin de protection : je me propose

[1] Ep. v, 141 ; Ep. II, 270, 271 ; Ep. IX, 255 ; Ep. II, 25 ; Ep. I, 69 ; Ep. II, 251.

d'envoyer moi-même un député à l'empereur. »

Un homme justement célèbre contribua surtout à réveiller en France et dans les Pays-Bas cet enthousiasme brûlant qui jadis avait entraîné les comtes, les barons, le peuple, dans la Palestine, lors de la première croisade. C'était Foulques de Neuilly. Il avait étudié sous Pierre de Paris. Le pape Innocent avait chargé Pierre de prêcher la sainte expédition d'Orient. Mais l'illustre professeur était mort avant d'avoir accompli sa mission, et sur son lit de douleur il avait désigné son ancien élève comme l'homme le plus capable de seconder avec succès les intentions du Pape. Foulques paraît : ses paroles pénètrent comme autant de traits dans les cœurs. Partout où il se montre, il arrache les larmes et la pénitence; les prodiges mêmes naissent sous ses pas. En peu de temps sa renommée traverse non seulement la France, mais les provinces limitrophes ; elle parvient jusqu'à Rome. Alors Innocent lui confirme les pouvoirs qu'il avait donnés à Pierre. « Dieu, lui dit le pontife, Dieu vous a gratifié du don de l'éloquence, surtout afin que vous l'employiez pour le plus

grand bien de la Terre-Sainte. » Et à la voix du vicaire de Jésus-Christ l'ardent prédicateur s'enflamme d'un nouveau zèle ; il parcourt la Normandie, la Flandre, la Bourgogne ; il envoie ses compagnons là où lui-même ne peut aller ; et après quelques mois, par la seule vertu de sa parole secondée de la grâce, il a mis sur pied une formidable armée.

L'ignorance dans laquelle on a vécu longues années sur le véritable esprit du moyen-âge a entretenu facilement l'opinion que l'arbitraire était le partage exclusif de ces temps, et qu'une oppression violente y a tenu souvent la place du droit, soit dans l'Etat, soit dans l'Eglise. Nous croyons qu'on penserait d'une manière plus saine et plus juste sur cette époque si l'on en connaissait bien l'histoire.

Il est dans le monde une nation à part entre les autres, méprisée, détestée, parce qu'elle porte sur le front un cachet de malédiction ; c'est la nation juive. L'aversion pour ce peuple est de vieille date ; au siècle d'Innocent, les vexations dont il était l'objet n'é-

taient ni rares ni nouvelles. Mais on ne doit pas oublier que, loin de poursuivre les Juifs, le Saint-Siége les a toujours pris sous sa protection spéciale. Dans une ordonnance promulguée à ce sujet, le pontife condamne quiconque les inquiètera. « Ils sont, dit-il, les témoins de la foi catholique, et jamais il ne sera permis aux chrétiens de les poursuivre sans cause... Puisqu'ils peuvent légitimement pratiquer dans leurs synagogues tont ce qui est permis par la loi, on ne doit pas les tourmenter à ce sujet. Bien qu'ils aiment mieux persévérer dans la dureté de leur cœur que de comprendre les oracles des prophètes et de croire en Jésus-Christ, ils ont droit néanmoins à notre protection. C'est pourquoi nous la leur accordons par charité chrétienne, *à l'exemple de nos prédécesseurs*. On ne saurait les forcer à recevoir le baptême; car celui qui agit par contrainte n'a pas la foi; mais s'ils veulent le recevoir librement et publiquement, personne ne doit les injurier. Nul ne doit, à moins d'une sentence juridique, attenter à leur existence, enlever leurs biens, ou changer leurs anciennes coutumes dans les lieux où ils sont

établis. Il est également odieux de les maltraiter, de troubler leurs fêtes, de les obliger, pendant leurs jours de solennité, à des prestations de service qu'ils pourraient exécuter en un autre temps. Défense de dévaster leurs cimetières, ou de déterrer, pour de l'argent, leurs corps ensevelis ; le tout, SOUS PEINE D'EXCOMMUNICATION..... Lorsqu'ils se convertissent, on doit les traiter avec une grande bonté, et, s'ils sont pauvres, les soutenir par une charité généreuse. Car enfin, ne serait-ce pas une honte pour les chrétiens qu'un Israélite, après avoir quitté les ténèbres pour la lumière, se trouvât dans le besoin, au milieu de l'abondance des riches, et retournât à ses anciennes erreurs, faute de l'assistance de ses nouveaux frères ? »

Toutefois Innocent rappelle que la nation coupable ne doit être que l'humble servante de la famille sainte de Jésus-Christ. « La mort du Sauveur, ajoute-t-il, a conquis aux fidèles la liberté, tandis qu'elle a placé le Juifs aveugles sous le joug de la servitude ; ceux-ci n'ont donc pas le droit de se lever contre les chrétiens. » En Espagne, quand une es-

clave sarrasine voulait se faire baptiser, la néophyte était obligée de payer une somme que fixait le maître, parce qu'elle devenait libre par la grâce du baptême. Le roi de Castille ayant soutenu les Juifs, qui dans le même cas demandaient un prix exorbitant, le pontife l'en reprit avec fermeté: « Un prince chrétien, dit-il, ne doit pas placer la synagogue ou la mosquée plus haut que l'Eglise. »

Tel est en effet le vrai point de vue sous lequel on doit envisager les rapports des chrétiens avec les incroyants et surtout avec les Juifs ; tel est le plan de conduite à suivre vis-à-vis d'eux. L'Eglise n'aime pas à employer les moyens de rigueur, même contre ceux qui sont ses ennemis. Elle prie pour eux ; elle les exhorte ; elle croit que la prière et les exhortations seront plus puissantes que les menaces et la sévérité, pour les amener à la connaissance de la véritable doctrine.

CHAPITRE IV

États de l'Église; — Fin des troubles. — Sicile; — Suite des discussions; — Gauthier de Brienne. — Allemagne; — Innocent se prononce pour Othon. — La France; — Interdit sur le royaume; — Soumission de Philippe; — Levée de l'interdit. — Croisade; — Difficultés qui en retardent la marche.

(ANNÉE 1200)

L'élection d'Innocent avait été pour les Romains le sujet de la joie la plus vive. Ils s'étaient empressés à lui prêter serment de fidélité ; ils le comblaient de témoignages d'amour et de vénération. Mais cette bonne intelligence ne pouvait aller à ceux qui n'aiment que le tumulte et la discorde. Quelques bourgeois à la tête desquels se faisaient remarquer par leur violence Jean Rainer Pierleone et Jean Capocci, travaillaient sourdement le peuple crédule, le citoyen ambitieux, le pauvre cupide, et préparaient un soulèvement général contre le chef de l'Etat et de l'Eglise.

Les évènements parurent favoriser leurs

projets. Les bourgeois de Viterbe avaient mis le siége devant Vitercłano, qu'ils pressaient vivement. Dans leur détresse, les assiégés offrirent aux Romains de se soumettre à eux, s'ils consentaient à les secourir. Les fauteurs de troubles acceptèrent insidieusement contre le Pape la proposition des habitants de Viterclano. Des troupes et des vivres furent donc expédiés à la ville aux abois, et le 6 janvier 1201 une bataille fut livrée; l'honneur en fut aux Romains. Les ennemis s'enfuirent en désordre; et le même jour, vers le soir, Viterbe ouvrit ses portes aux vainqueurs. Rien autre chose ne s'ensuivit; les séditieux ne trouvèrent point ce qu'ils cherchaient.

Cependant la paix, si nécessaire aux vues sages et profondes d'Innocent, n'était pas encore rétablie dans les Marches. Fano et quelques autres villes avaient, il est vrai, prévenu la juste sévérité du pontife en lui envoyant des députés ; et, en retour de leur soumission volontaire et du paiement d'une contribution annuelle, elles avaient facilement obtenu la concession de se choisir leurs magistrats. —

Mais dans certains endroits, tout ordre intérieur avait disparu comme aux temps de Henri VI. Les citoyens marchaient les uns contre les autres; des châteaux furent brûlés, des villages détruits, des églises pillées, des hommes tués ou traînés en captivité, des propriétés dévastées. Innocent déclara que les droits réciproques des villes seraient maintenus, et que ni les efforts ni les dépenses ne seraient épargnés pour le bien général. Il annonça de plus que la justice aurait son cours, si l'indulgence ne suffisait pas. « C'est par leur résistance ouverte aux volontés des légats, dit-il, que les bourgeoisies sentiront à la fin la sévérité au lieu de la douceur, et alors elles ne devront s'en prendre qu'à elles-mêmes de tous les maux qui en seront la suite [1]. »

En Sicile, les affaires étaient entre les mains de Gauthier de Troie, qui les dirigeait uniquement d'après son bon plaisir. Les représentations du Pape n'avaient fait aucune impression sur lui. On dit même qu'il se lia secrètement avec Markwald, ce qui contraignit Innocent à faire passer des troupes au

[1] Ep. III, 46, 28, 51, 52, 53, 31. 48, 50, 46, 49.

delà du détroit. Tandis que le sort des armes allait décider qui resterait l'administrateur du royaume et le tuteur du jeune prince, arriva de France à Rome le comte Gauthier de Brienne. Il avait pour épouse Albine, fille du feu roi Tancrède, et amenait avec lui Sybille, veuve du guerrier, plusieurs chevaliers, et une suite nombreuse. Il venait réclamer la principauté de Tarente et le comté de Lecco, donné par Henri VI au dernier rejeton de la famille royale normande, ou bien une indemnité proportionnée. Le Pape agit dans cette circonstance avec la sagesse et la modération qui le distinguaient. Il prit l'avis des cardinaux; et leur réponse ayant été favorable à Gauthier, Innocent l'investit des États en litige, sous le serment de ne jamais rien entreprendre contre le jeune Frédéric.

Cette nouvelle jeta le chancelier dans l'embarras. Autrefois adversaire de Tancrède, il craignait le ressentiment de sa famille, du moment où elle rentrerait en possession de ses droits. C'est ce qui l'unit plus étroitement que jamais à Markwald. Ce dernier poursuivit sa marche en Sicile, et après plusieurs

exploits il arriva devant Palerme, dont il forma le siége. Mais l'armée pontificale y fut aussitôt que lui. Une bataille fut livrée dans le vallon qui s'étend entre cette capitale et Monteréale ; elle dura six heures. Après une lutte acharnée, la victoire se déclara pour les troupes romaines ; les ennemis s'enfuirent pêle-mêle ; beaucoup furent tués ; les autres errèrent pendant plusieurs jours dans les montagnes, et n'échappèrent qu'à grand'peine à la mort qui les avait épargnés dans le combat.

L'armée victorieuse quitta la Sicile. Aussitôt Markwald reparut et parvint, grâce à son caractère adroit et rusé, à s'insinuer jusqu'à la cour. Le chancelier renouvela le traité d'alliance qu'il avait fait avec lui quelque temps auparavant, et tous deux, de concert, se partagèrent le gouvernement du royaume. Innocent fut outré d'une telle conduite. Il écrivit aux barons et aux prélats de la Pouille, leur rappelant les maux causés par le perfide chancelier à toute l'Italie. Il les engageait à la résistance ; il leur recommandait de ne se laisser tromper par aucune lettre revêtue du nom et du sceau royal ; car, disait-il, ces lettres sont

écrites non par le roi, mais par celui qui a conclu la convention.

En Allemagne, les affaires étaient restées au point où nous les avons vues dans le chapitre précédent. L'archevêque de Mayence, à qui le Pape avait confié la mission de pacifier ce malheureux pays, venait de mourir. Ce trépas imprévu, en détruisant l'espoir d'un accommodement, ajouta de nouvelles complications aux difficultés présentes; car les obsèques du prélat défunt étaient à peine terminées, que deux archevêques, élus par chacun des deux partis contraires, se disputaient le siége vacant. Philippe soutenait Léopold, de la maison de Schœnfeld; et Othon mettait en avant Sigefroi, prieur de Saint-Pierre, de la famille des Eppstein.

Tandis qu'en Bohême Prémislas répudiait sa femme Adélaïde, pour épouser Constance, fille de Béla III, roi de Hongrie, malgré les menaces d'Innocent; que le roi d'Angleterre, oncle d'Othon, concluait avec Philippe-Auguste un traité dans lequel le monarque anglais s'engageait à ne soutenir son neveu, ni par argent ni par soldats, sans le consente-

ment de la France, convention que le Pape flétrit de sa censure, puisque Richard au lit de la mort avait stipulé le contraire; les partis qui divisaient l'empire tentaient en Saxe le sort des armes, mais toujours sans succès définitif. C'est alors que le Pontife crut pouvoir se déclarer franchement pour l'un des trois compétiteurs. Il venait de nommer légat en Allemagne le cardinal Guido, évêque de Palestrine, auparavant abbé de Cîteaux, personnage recommandable. Il le chargea d'une bulle renfermant l'appréciation de la triple élection, et les motifs pour lesquels il regardait Othon comme devant être préféré à tous les autres [1]. La résolution d'Innocent était d'autant plus courageuse, d'autant plus héroïque, qu'il la prit n'étant appuyé sur aucune force matérielle, mais uniquement pénétré du sentiment de son devoir et des vrais intérêts de l'Eglise, soutenu seulement par cette énergie morale qui résulte de la ferme conviction que l'on agit pour un ordre de choses supérieur. Le Pape ne veut pas de Phi-

[1] Voir à l'appendice, note B, cette pièce importante, trop longue pour être rapportée ici.

lippe, parce qu'il est persécuteur et fils de persécuteurs ; il écarte pour le moment Frédéric, son pupille, à cause de son jeune âge; il donne la préférence à Othon, parce qu'il réunit des qualités qui le rendent digne du trône, outre qu'il a pour lui tout autant d'électeurs et d'amis que son principal adversaire.

Portons maintenant des regards d'affliction sur la France. — Opiniâtre dans sa folle passion, et comme enchaîné par la coupable Agnès, Philippe oubliait son épouse infortunée, outrageait la nature et la morale, répandait le deuil et la consternation sur tout le royaume. Vainement le pontife avait réclamé ; vainement le cardinal Pierre, légat d'Innocent, avait mis tout en œuvre près des évêques et des princes. Le roi ne voulut rien entendre. Alors un concile se réunit à Dijon [1]. Après sept jours d'attente et de réflexions, le 14 décembre 1199, à minuit, le son lugubre des cloches de la ville tinta dans les airs comme un glas funèbre à l'agonie d'un moribond. Les

[1] Chron. Divion. S. Benigni, in Labbe Bibl. mscr., tom. I.

prêtres se rendirent à la cathédrale, en silence, éclairés par la pâle lueur des torches et des flambeaux. Une dernière fois, la voix de la prière s'éleva vers les cieux : « Seigneur, ayez pitié de nous. » — Puis un voile de deuil couvrit l'image de Jésus crucifié ; les reliques des saints furent transportées dans les caveaux et les tombes souterraines ; les flammes dévorèrent les restes du pain consacré pour le sacrifice. Et le légat, revêtu d'une étole violette, comme au jour de la passion du Sauveur, s'avançant devant le peuple, prononça, au nom de Jésus-Christ, l'interdit sur les domaines de Philippe, tant qu'il ne renoncerait pas à son commerce illégitime avec Agnès de Méranie. Des gémissements, des sanglots, des cris de vieillards, de femmes, d'enfants, retentirent sous les portiques du temple : on eut cru le grand jour du jugement arrivé ; les fidèles devaient désormais se présenter devant le Seigneur privés des consolations et des prières de l'Église [1].

Et toutefois, pour laisser à Philippe le temps de revenir encore à des sentiments

[1] De legat. miss. in Franc. in Duchesne ss., v., 574.

meilleurs, le légat voulut que l'interdit ne fût publié que vingt jours après la fête de Noel. Ce délai fut inutile : alors le cardinal se rendit à Vienne, dans l'ancien royaume de Bourgogne, soumis à la souveraineté de l'empereur d'Allemagne, y réunit une nouvelle assemblée d'ecclésiastiques, et prononça publiquement l'interdit qui devait immédiatement s'étendre sur toutes les provinces de France.

Philippe espérait que la nation protesterait en sa faveur; il n'en fut rien. Au contraire, le peuple murmura hautement contre un prince dont la brutale passion plongeait tout un grand royaume dans la douleur. Il fallut donc céder. Agnès pleurait, gémissait, disait qu'elle ne survivrait pas à sa séparation d'avec celui qu'elle aimait uniquement. Qu'importaient au pontife ces doléances? Le devoir parlait plus fort que la voix d'une femme adultère. Le roi devait renvoyer Agnès, reprendre Ingeburge, rétablir les évêques et les prélats expulsés par son ordre : à ces conditions l'interdit serait levé. Il y souscrivit, et les églises, fermées pendant sept mois, reten-

tirent de nouveau des hymnes d'allégresse et des chants de reconnaissance. Mais Dieu seul peut changer les cœurs ; la réconciliation du monarque avec sa légitime épouse était loin d'être sincère.

Le légat, qui d'ailleurs avait agi dans cette affaire avec une excessive indulgence, était chargé en outre d'une double mission. Il devait rétablir l'union entre la France et l'Angleterre, et soulever les peuples en faveur de la sainte cause des croisades. La première ne lui laissa rien à faire : la paix venait d'être signée entre les deux puissances. La seconde, malgré l'opportunité des circonstances, présentait d'assez graves difficultés. Cependant l'enthousiasme se ranima comme autrefois, et après quelques mois seulement une armée nombreuse était sur pied, prête à passer les mers.

Le onzième siècle s'était terminé par un grand évènement : la prise de Jérusalem. Le douzième, en achevant son cours, faisait concevoir des espérances non moins glorieuses. La voix du vicaire de Jésus-Christ était regardée comme la voix de Dieu même. Princes

et peuples portaient leurs regards sur Innocent comme sur la providence visible de la terre ; et l'immortel pontife pouvait se promettre de vaincre ou d'écarter les obstacles qui s'opposeraient à la réalisation de son grand dessein, la réunion de tous les peuples du monde dans l'unité de la vie spirituelle, sous un seul chef.



CHAPITRE V

Principautés napolitaines; — Combats et victoires du comte Gauthier de Brienne. — Affaires de Sicile. — Allemagne ; — Opposition des seigneurs; — Persévérance du Pape. — France; — Concile tenu à Soissons au sujetdu divorce, — Mort d'Agnès de Méranie. — Croisade. — Négociations des croisés avec Venise ; — Henri Dandolo, — Boniface de Montferrat.

(ANNÉE 1201)

Gauthier de Brienne, aussitôt après avoir reçu du Pape l'investiture de la principauté de Tarente et du comté de Lecco, avait repris en toute hâte le chemin de la France, pour y lever une armée. Il reparut bientôt en Italie, à la tête de forces respectables, et le 10 juin il arriva devant Capoue. La ville tenait ses portes fermées, et les ennemis du comte se préparaient à la résistance. Mais en quelques instants il eut dissipé leurs faibles troupes ; et peu de jours après il était paisible possesseur de ses nouveaux Etats.

En Sicile, le chancelier et Markwald, après avoir uni trop longtemps leurs efforts pour le mal, venaient de se constituer en une inimitié

dont les effets, surtout pour le premier, furent terribles. Le Pape avait réclamé vainement contre la conduite arbitraire et coupable du prélat; sa patience était à bout : il le condamna comme parjure, l'excommunia, et fit élire de nouveaux administrateurs pour les deux églises de Palerme et de Troie. L'ordre fut publié dans tout le royaume de ne plus s'adresser pour aucune affaire au chancelier, de ne lui rien payer, de ne recevoir aucune de ses ordonnances, quand même il les rendrait au nom du roi. L'évêque tomba immédiatement dans un mépris universel ; il erra fugitif et délaissé par tout le pays ; et, comme les fidèles sujets de Frédéric ne lui fournissaient aucun secours, il se ligua contre Gauthier de Brienne, avec tout ce qu'il put trouver de perturbateurs.

Les conseillers du jeune roi, frappés de l'énergie que venait de déployer Innocent, craignirent pour eux le même châtiment, puisqu'ils avaient à se reprocher les mêmes fautes. Ils écrivirent au Pape au nom du prince, comme s'il eût intercédé pour eux et réclamé contre les dispositions faites en faveur du

comte de Brienne. La réponse d'Innocent, adressée à l'enfant royal, exprimait le désir qu'il pût connaître par l'Écriture sainte seulement, et non par son expérience, la grave signification de ces paroles : « Les ennemis de l'homme seront les gens de sa propre maison. » — Suivait l'exposé de tout ce que le Pape avait fait jusqu'alors pour la défense et l'honneur du jeune roi : « Vos conseillers, au contraire, ajoutait Innocent, n'ont fait que venir en aide à vos ennemis; ils ont traité artificieusement avec eux; ils ont accru leur puissance. Comment osent-ils maintenant intercéder pour eux-mêmes ou réclamer l'intercession d'un autre, eux qui ont faussement interprété la volonté dernière de l'impératrice, qui font de la tutelle un titre insignifiant dont ils laissent les difficultés au Pape, et prennent pour eux les avantages, qui dissipent les biens du roi, qui confèrent arbitrairement des comtés et des baronies, qui se partagent les revenus de l'État, qui ne veulent pas remettre au Saint-Siége ce que lui avait concédé l'impératrice. Je ne vois pas de quel droit j'aurais pu retenir aux enfants de Tancrède la principauté

de Tarente et le comté de Lecco, que le père de Frédéric leur avait donnés sous la foi du serment et qu'il ne leur a retirés plus tard que sur un simple soupçon. Au reste, je crois avoir usé dans cette affaire de toute la prudence convenable, et l'on sait que j'ai fait prêter au comte le serment de ne jamais attaquer, ni par lui-même ni par d'autres, le roi de Sicile dans la possession de ses droits. Le comte n'aurait-il pas pu se joindre aux ennemis de Frédéric pour le combattre? Et cependant Frédéric a trouvé dans sa personne un défenseur...., tandis que le chancelier a fait cause commune avec les mécontents, et qu'il cherche à leur procurer de nouvelles forces. Le roi voit donc quels sont ceux auxquels il peut se fier; s'il doit compter sur le Pape ou sur ces hommes qu'il appelle ses confidents : Le Pape se sacrifie pour sa défense, les confidents tirent secrètement l'épée contre lui. Le comte lui-même a rendu plus de services au prince en un seul jour que ceux qui vivent dans l'abondance aux frais de l'État ne pourraient lui en rendre pendant la durée de leur vie. Puisse donc le roi mettre sa

confiance dans le vicaire de Jésus-Christ, comme dans un protecteur fidèle et dévoué. Si ses conseillers veulent prendre un parti plus sage et se soumettre plus sincèrement à ses ordres, le pontife, par considération pour le souverain, pour le repos du royaume et pour le bien général, leur conservera la faveur du du siége apostolique [1]. »

Cependant les affaires d'Allemagne n'avançaient point. Malgré le jugement pontifical, Philippe et ses partisans continuaient de s'agiter contre le nouvel empereur reconnu par le Saint-Siége. Au mois de mars, Innocent fit partir pour la cour d'Othon un légat chargé d'une lettre, dans laquelle il déclarait une seconde fois que c'était à ce prince et non pas à Philippe qu'il décernait la couronne impériale. Les seigneurs allemands reçurent des lettres particulières dans le même sens. Le légat désigné pour la France devait également séparer le roi Philippe de l'alliance avec le duc de Souabe et le disposer en faveur d'Othon. Enfin le Pape s'efforçait de gagner

(1) Gesta, c. 33; dat. Lateran. V Non. Julii, pontificat nostri anno IV.

le roi d'Angleterre en lui représentant combien il paraissait raisonnable qu'il s'entremît en faveur de son neveu.

Arrivés à leur destination, les envoyés du Pape travaillèrent activement à l'œuvre dont ils étaient chargés. L'empereur élu se rendit à Noyon le 8 juin, et là, en présence de trois ambassadeurs pontificaux, prêta le serment qui suit : « Moi, Othon, roi par la grâce de Dieu, je promets solennellement, et je jure de protéger de mon mieux, et avec la plus grande fidélité, le pape Innocent, mon seigneur, ses successeurs et l'Eglise romaine ; toutes ses possessions, tous ses fiefs et droits, tels qu'ils ont été déterminés par les priviléges de plusieurs empereurs, depuis l'empereur Louis ; de ne pas la troubler dans la propriété dont elle a joui jusqu'à ce jour, et de l'aider à récupérer ce qui ne lui a pas encore été rendu. Toutefois, si je suis appelé près du siége apostolique pour recevoir la couronne impériale, le Pape donnera des ordres pour que je sois défrayé dans ses possessions. Je veux aussi prêter secours à l'Eglise romaine pour la défense du royaume de Sicile, témoigner

obéissance et dévouement à mon seigneur le pape Innocent, et à ses successeurs, comme les empereurs dignes de ce nom l'ont fait en tout temps. Je suivrai ses conseils et ses avis pour garantir les droits et les coutumes du peuple romain et de la ligue Toscane et Lombarde ; je m'y conformerai de même relativement à la paix avec le roi de France. Dans le cas où l'Eglise romaine serait impliquée dans une guerre à cause de moi, je l'appuierai selon les besoins, avec des secours en argent. Ce serment sera renouvelé de vive voix et par écrit à l'époque du sacre et couronnement [1]. »

Le légat avait reconnu sans peine que, pour peu que les négociations traînassent, on finirait en Allemagne par nommer un troisième empereur. Il s'empressa donc de convoquer une assemblée des princes, des seigneurs, et des comtes. Il leur présenta la lettre du Pape qui déclarait l'élection d'Othon comme seule valide ; puis, au nom du souverain-pontife Innocent III, il proclama solennellement

[1] Registr. 77.

Othon roi des Romains et toujours auguste, sous peine d'excommunication pour ceux qui s'opposeraient à son autorité. Les princes présents, tous amis de l'empereur, rendirent grâce au Ciel, et témoignèrent leur reconnaissance envers le chef de l'Eglise par des cris redoublés d'allégresse.

Pour consolider ce pouvoir légalement constitué mais fragile, une nouvelle assemblée fut indiquée à Corbey, et les légats passèrent en Flandre afin d'assurer à Othon l'alliance et le concours de la maison de Brabant. — C'est alors que la querelle entre les deux rivaux devint plus violente et plus acharnée que jamais. Philippe était furieux, et répétait avec aigreur « qu'Innocent ne s'opposait si fortement à son élection que parce qu'il ne lui avait pas demandé la permission de régner ; que c'en était fait de la liberté de l'Allemagne si l'empereur ne pouvait être élu sans le concours de Rome. » Les princes ses partisans, excommuniés enfin par le légat, s'écriaient que les empiètements du Pape n'étaient plus supportables, et dans un manifeste hardi se déclaraient prêts à défendre par

tous les moyens Philippe duc de Souabe, qu'ils avaient choisi d'un commun accord. Quant au pontife, sans s'intimider de ces récriminations qu'il avait bien prévues, il écrivait à l'évêque de Palestrine et à ses compagnons pour les féliciter de leur prudence et de leur zèle et les encourager à persévérer ; à Othon, pour soutenir son courage et lui donner des conseils salutaires ; aux prélats fidèles, pour les remercier des secours qu'ils avaient prêtés à l'empereur ; aux archevêques de Salzbourg, de Magdebourg, et de Brème, pour leur reprocher leur conduite douteuse, et leur ordonner, en vertu de l'obéissance qu'ils lui devaient, de ne pas abandonner la cause sainte de la justice.

En France, cependant, on voyait assemblés dans la ville de Soissons une multitude de hauts personnages venus pour attendre, et le résultat de l'enquête sur le mariage de Philippe avec Ingeburge, et la décision du légat. Knud y avait envoyé quelques prélats et d'autres députés recommandables, pour répondre devant les représentants du Pape. La discussion dura quinze jours. Le cardinal Jean,

chargé de terminer ce long et scandaleux débat, allait enfin renouveler la sentence portée naguère contre Philippe, ainsi qu'on l'a vu, lorsqu'un matin, de bonne heure, le roi, qui redoutait, non sans cause, une décision défavorable, fit savoir tout à coup « qu'il voulait maintenant reconnaître Ingeburge pour sa légitime épouse, et ne plus se séparer d'elle. » — Le concile fut dissous, et le cardinal Jean quitta la France. Mais il n'avait pas franchi la frontière qu'Ingeburge était une seconde fois renfermée dans un vieux château : les choses retombaient dans le même état qu'auparavant.

Agnès de Méranie ne survécut pas aû jugement qui la séparait du prince et à la douleur d'un orgueil blessé jusqu'au vif. Quelque temps après sa mort, le roi supplia le Pape de vouloir bien légitimer Philippe et Marie, enfants laissés par Agnès, ce qu'Innocent accorda, bien qu'avec peine ; car cette faveur paraissait contrarier les usages du royaume. En accédant à cette demande, il voulait montrer sans doute que son zèle ne s'élevait point contre les personnes, mais contre les actes ;

toutefois, il fit expressément cette réserve : que la présente concession serait sans conséquence pour le mariage annulé.

A cette époque, la puissante république de Venise était à l'apogée de la gloire et de la splendeur. Elle avait pour doge Henri Dandolo, qui dans un corps usé par les années (le doge était nonagénaire) portait encore le courage, l'énergie, l'activité de la jeunesse. Deux grandes idées furent les mobiles de sa vie politique : la splendeur de sa patrie et la chute de Byzance. Sa haine contre cette capitale de l'empire d'Orient datait de 1172, époque où le doge Sébastien Ziani l'ayant chargé d'une mission délicate près d'Emmanuel, l'empereur, outré de l'inflexible hauteur de Dandolo, lui avait fait perdre la vue [1]. L'insulte faite à la république, voilà surtout quelle était sa douleur. Il ne l'oublia jamais.

1 Villehardouin et Günther disent qu'il était tout à fait aveugle; les chroniqueurs vénitiens rapportent seulement qu'il avait la vue faible : « Visu debilis et visu aliqualiter obtenebratus. » Sanutus, III, IX, I, s'exprime ainsi : « A Græcis abacinatus, quasi visum amisit. » Vinc. Bellov, Spec. Hist. XXIX, 65, ne dit pas non plus que la cécité du doge fût complète. Le Bret., Hist. polit. de Venise, I, 363, 391, écrit qu'on l'avait presque entièrement privé de la vue.

Les soldats de la croix, qu'avait armés la parole brûlante de Foulques de Neuilly, ne pouvaientréaliser leur pèlerinage et accomplir leur serment, faute de vaisseaux. Après plusieurs tentatives infructueuses, une députation des principaux seigneurs partit pour Venise, où elle arriva vers le mois d'avril de cette année 1201. Les envoyés venaient, au nom des comtes et des barons français, demander à la république des navires et tout ce dont on avait besoin pour la traversée. Le conseil de la nation, par la voix de Dandolo, demanda huit jours pour délibérer. Le temps écoulé, les sénateurs répondirent qu'ils accédaient à la demande, à condition que les croisés paieraient quatre marcs pour chaque cheval, et deux pour chaque homme. Venise déclara vouloir aussi coopérer à la sainte entreprise, mais sous cette clause : que toutes les conquêtes faites par terre et par mer seraient partagées. Le peuple confirma par son approbation ce qu'avait décidé le conseil.

Innocent ne fut point contraire à ces dispositions. Seulement, comme s'il eût pressenti ce qui devait arriver, il exhorta vivement les

premiers capitaines de l'armée à n'inquiéter aucun peuple chrétien pendant tout le cours de l'expédition. Les croisés avaient mis à leur tête l'illustre Thibaut, comte de Champagne. Mais lorsque Villehardouin, son maréchal et le chef de la députation que nous venons de voir à Venise, rentra vers la fin du printemps à Troyes, il trouva son maître au lit de la mort. Le prince expira quelques jours après, et il fallut choisir un autre généralissime. Nul ne voulait prendre à sa charge une telle responsabilité. Enfin Villehardouin proposa le margrave Boniface de Montferrat, un des princes les plus valeureux et les plus expérimentés de cette époque. Cette proposition fut accueillie favorablement, et Boniface accepta l'offre honorable des barons. Il alla donc se présenter au Pape, recevoir ses avis, et lui promettre de se conformer en tout point aux instructions que lui transmettrait le légat. Innocent tenait par dessus tout à ce que l'on n'oubliât jamais le but réel des croisades. « Les papes, disait-il, ont fait ce qu'ils pouvaient en faveur des chrétiens d'Orient. Les expéditions entreprises jusqu'à ce jour ont

échoué presque toutes, parce que les croisés ont perdu de vue leur devoir. Si les pontifes avaient eu autant de puissance que de volonté pour faire céder à la cause générale de la chrétienté toutes les considérations particulières, l'empire de Mahomet ne serait plus, et nous n'aurions pas aujourd'hui la douleur de pleurer tant de morts inutiles. »



CHAPITRE VI

Nouveaux troubles à Rome. — La Sicile ; — Succès du comte Gauthier de Brienne. — Allemagne ; — Continuation des hostilités entre les deux compétiteurs ; —Fermeté du Pape envers plusieurs princes ecclésiastiques. — France ; — Divorce du comte Guillaume de Montpellier. — Conversion définitive des Bulgares. — Départ des croisés ; — Siége et prise de Zara.

(ANNÉE 1202)

Tandis que l'Europe portait sur Innocent des regards d'admiration, docile à sa voix comme à la voix du représentant de Dieu sur la terre, les seigneurs romains ne cessaient de fomenter la révolte contre l'autorité pontificale. Le peuple, qui va comme on le mène, se montrait prêt à suivre la direction qui lui serait imprimée par les grands, et même à se porter aux plus fâcheuses extrémités. On conseillait au Pape d'user de moyens violents pour ramener les esprits exaltés; mais il aimait mieux les gagner par une bienveillance paternelle. — Une affreuse disette vint cette année porter le deuil dans l'Italie ; le

manque de grains menaçait Rome elle-même des horreurs de la famine. Innocent, qui se trouvait à Anagni, rentrant aussitôt dans sa capitale, pourvut avec un soin empressé aux besoins de tous les indigents. « Dieu, disait-il dans un discours public, Dieu nous a retiré ses bienfaits : c'est pour nous montrer sa justice, mais aussi sa miséricorde. Celui qui dans une pareille détresse ne donne pas tout ce qu'il peut, mérite autant de fois la mort qu'il laisse mourir de pauvres par son avarice. Comment l'homme qui, dans l'affliction générale, ferme son cœur à des frères souffrants peut-il parler d'amour de Dieu? Ne dites pas : Que pouvons-nous contre le fléau? Vous pouvez beaucoup. Donnez chacun selon vos facultés. Si vous avez beaucoup, donnez beaucoup ; si vous avez peu, donnez encore du peu que vous avez. Non seulement c'est un devoir de se priver du superflu, mais c'est une obligation de se retrancher même quelque chose du nécessaire[1]. » Ainsi parlait Innocent; et les ri-

[1] Chron. foss. nov. in Murat. ss., VII, 886 ; Gesta, c. 143; Ariosto, Orl. fur. III, 45; In dedicat. Templi, Sermo 3.

ches, entraînés par la parole et l'exemple du Pape, venaient en aide à leurs frères malheureux ; et la ville était sauvée par leur généreux concours.

Toutefois le calme rétabli ne fut pas de longue durée. Depuis l'expédition de Viterbe quelques prisonniers de guerre gémissaient dans les cachots de la municipalité romaine ou dans l'exil auquel elle les avait condamnés. Plusieurs avaient lieu néanmoins d'espérer un traitement plus doux. Le principal d'entre eux était le vicomte Napoléon de Campiglia. Innocent eût désiré vivement alléger sa position ; ne pouvant le mettre en liberté, il l'appela dans son palais avec un autre captif et les fit traiter comme des gens de sa maison.

Mais Viterbe ayant, sur ces entrefaites, rompu la convention qu'elle avait signée avec Rome, et le Pape voyant l'exaspération du peuple s'en aller croissant, le vicomte fut éloigné dans la forteresse de Larinno, l'un des châteaux les plus spacieux de l'Italie.

Napoléon parvint à s'évader. C'était méconnaître, et les bontés du Pape à son égard, et les conséquences que sa fuite entraînerait. Inno-

cent ne laissa pas de travailler avec ardeur à la réconciliation de Viterbe, et il l'opéra moyennant certaines conditions. Ce traité déplut encore aux intrigants de Rome. Plusieurs disaient hautement que le Pape préférait son utilité propre au bien général. A leur tête étaient les Orsini et les Oddo. Soulevé par leurs déclamations furieuses, le peuple ne se souvint plus de ce qu'Innocent avait fait pour lui durant la cherté des vivres. L'explosion devenait imminente.

Cependant le comte Gauthier, dans le Midi, pressait sans relâche les Allemands et le chancelier. Une grande bataille livrée près de Burletta fut suivie d'un tel succès pour les soldats de l'ordre, que la victoire de l'année précédente paraissait insignifiante en comparaison de celle-ci. Le nom du comte était couronné de gloire, et tous croyaient voir en lui le guerrier qui porterait le coup mortel à Markwald et à sa tyrannie. Mais le perfide Germain ne devait pas avoir la gloire d'expirer sur un champ de bataille. Depuis plusieurs années, il souffrait cruellement de la pierre. Souvent on l'entendait pousser des cris déchi-

rants arrachés par la violence du mal. Ne pouvant résister plus longtemps à la douleur, il se décida enfin à subir l'opération. Elle ne réussit pas, et la mort fut instantanée. Cette mort était un fait important pour la Sicile. Innocent se hâta d'écrire aux archevêques de Montereale et de Palerme, pour ranimer leur courage et leur rappeler que, n'ayant jamais fléchi le genou devant ce Baal, ils pouvaient à l'avenir manifester dans toute son étendue leur dévouement au siége apostolique, à l'Eglise, au royaume [1]. Le calme cependant ne se rétablit qu'avec peine et non point immédiatement. Les esprits étaient trop partagés d'opinions ; Markwald laissait des partisans qui remuèrent longtemps encore. — Il paraît que c'est l'époque où le jeune Frédéric fut fiancé, selon le projet de sa mère Constance, avec une fille du roi d'Aragon, Alphonse VII, surnommé le Chaste, mort depuis 1196.

Nous passons en Allemagne. L'évêque de Palestrine, légat en ce pays, avait envoyé son compagnon à Rome, pour exposer verbale-

[1] Gesta, c. 35. Ep., v, 89.

ment au Pape la situation des affaires; dans le même temps, Philippe avait fait partir une ambassade des princes de l'empire qui soutenaient sa cause. Le pontife les accueillit avec bonté, les écouta, discuta leur déclaration, et les renvoya chargés d'une réponse à tous les souverains allemands. Il persévérait dans sa résolution première, confirmait le choix d'Othon, et exhortait le duc de Souabe à se désister de ses prétentions pour se rallier à l'empereur élu par le Saint-Siége.

Les mouvements militaires furent sans importance cette année, soit que les partis aimassent mieux attendre l'issue des négociations, soit que l'exaspération ne fût point à son comble. Le Pape voyait avec douleur un assez grand nombre de prélats allemands s'attacher à Philippe; ce qui le portait à juger ainsi, ce n'était pas la haine contre le duc, — la noblesse de son caractère le justifierait au besoin de cette inculpation, — mais le zèle pour le bien public, si gravement compromis par les contestations des deux prétendants. Les menaces ni les peines canoniques ne firent aucune impression sur les prélats infidèles.

Alors Innocent crut devoir user d'une juste sévérité. L'archevêque de Magdebourg fut exclu de l'Eglise ; les évêques de Passau, de Spire, et de Besançon, furent cités au tribunal du Pape pour y rendre compte de leur opiniâtre rébellion ; l'archevêque de Tarentaise reçut la même sommation. L'archevêque de Trèves fut averti de ne pas abuser plus longtemps de la patience du Saint-Siége, et l'avertissement ayant été sans résultat, il fut excommunié, puis déposé quelques jours après.

Si le Pape montra, par sa fermeté dans les discussions concernant le mariage du roi de France, qu'il ne cèderait jamais aux menaces en présence du devoir, Philippe-Auguste put se convaincre aussi qu'il saurait, au besoin, faire respecter les droits d'autrui tout autant que les siens propres. Guillaume de Montpellier, mécontent de sa première épouse, Eudoxie, fille de Manuel, empereur de Constantinople, l'avait répudiée pour s'unir avec Agnès, parente du roi d'Aragon. Célestin avait flétri cet attentat contre les saintes lois de la morale. Innocent fit de même. Guillaume avait eu d'Agnès deux enfants, dont il demandait au Saint-

Siége la légitimation. La concession faite à Philippe dans un cas pareil lui semblait un antécédent favorable. Mais Innocent répondit avec fermeté qu'il n'accèderait jamais au désir du comte; que d'ailleurs Guillaume ne se trouvait point dans les mêmes conditions que le monarque français, et que l'alliance honteuse dont ses enfants étaient le fruit était bien plus coupable que celle de Philippe.

C'est à cette époque seulement que parvinrent à leur fin les négociations que le Pape avait entamées, la deuxième année de son règne, avec Kalojohannès, roi des Bulgares. Ce prince se soumettait sans réserve à l'autorité du Saint-Siége, envoyait au Pape l'archevêque élu de Banizowa et l'archiprêtre Dominique de Brindes, pour l'assurer de sa reconnaissance et de son zèle. Les seigneurs du pays, à l'exemple du monarque, entrèrent dans la communion de l'Eglise romaine, adressèrent les mêmes déclarations au Pontife, et reçurent les mêmes témoignages de bienveillance et d'affection de la part du Saint-Siége.

Pendant ce temps, la croisade se préparait

avec une activité qui rappelait l'enthousiasme de la première. Pas un royaume, pas une province, pas une contrée qui ne voulût envoyer des combattants au delà des mers. Mais la désunion, qui vint comme toujours se glisser dès le début parmi les chefs, fit aussitôt prévoir qu'une expédition qui promettait de si beaux résultats ne serait pas ce qu'on avait cru. Ajoutez que les croisés n'ayant pu réaliser, malgré de grands sacrifices, la somme dont ils étaient convenus avec les Vénitiens, force leur fut d'attendre, dans l'île San-Stefano, qu'il plût à la république, sous certaines conditions, d'opérer le transport des troupes. Le doge exigea qu'en échange des 35,000 marcs qui restaient à payer, les soldats croisés prêtassent leur concours pour reprendre la ville de Zara, dont s'était emparé jadis le roi de Hongrie. Cette proposition déplut généralement aux chefs de la guerre sainte ; elle donnait à leurs armes une destination qui n'était point légitime à leurs yeux. Aussi beaucoup déclarèrent ouvertement qu'ils n'y accèderaient jamais; mais la plupart y souscrivirent.

Un autre obstacle au succès de l'entreprise devait se présenter ensuite de ce premier. Le jeune Alexis, neveu de l'usurpateur Alexis III, empereur de Constantinople et fils de l'infortuné mais coupable Isaac l'Ange, précipité du trône en 1195, ayant brisé les fers dont l'avaient chargé les ennemis de son père, avait passé le détroit et se trouvait en Europe. Il parcourut l'Italie et l'Allemagne, se conciliant partout les esprits, rencontrant partout de la sympathie. Philippe de Souabe, son beau-frère, vit dans l'expédition des croisés une occasion favorable au rétablissement du prince. Il s'efforça donc de gagner les seigneurs les plus influents, leur représenta que, chemin faisant, il leur était facile de s'emparer, par un coup de main hardi, d'une ville molle et sans courage comme était Constantinople, et il paraît qu'il en persuada plusieurs.

Les Vénitiens, malgré les menaces et l'excommunication du Pape, venaient d'entrer à Zara, lorsqu'on vit arriver au camp des croisés des messagers d'Allemagne, envoyés principalement par Philippe. Ils venaient plaider la cause du prince byzantin ; ils retra-

cèrent avec chaleur les disgrâces d'une maison qui s'était toujours montrée bienveillante envers les Latins, et qui avait donné souvent à leur prince une hospitalité généreuse ; ils ajoutaient que la plus saine partie des habitants de Constantinople attendait Alexis avec impatience. Le prince en retour promettait des secours pour la Terre-Sainte, la réunion de son empire à l'Eglise romaine, des vivres pour toute l'armée, 200,000 marcs comme indemnité, et particulièrement 30,000 marcs aux Vénitiens, en compensation des pertes qu'ils avaient éprouvées sous l'empereur Emmanuel. Après l'expulsion de l'usurpateur, Alexis accompagnerait en personne les croisés pour marcher contre l'Egypte, ou, si ceux-ci l'aimaient mieux, entretiendrait à ses frais dix mille hommes pendant une année, et pendant toute sa vie cinq cents lances pour le secours de la Terre-Sainte.

Les barons trouvèrent les propositions favorables. Le vieux Dandolo, portant encore dans le cœur le souvenir de la cruelle injure dont il avait été la victime, travaillait les esprits dans ce sens. Une convention fut donc rédi-

gée, scellée, et jurée par les croisés d'une part, et les plénipotentiaires allemands de l'autre. Cependant un grand nombre de guerriers gémissaient de voir la croisade une seconde fois détournée de son but véritable. Il y en eut qui se retirèrent; le désordre se propagea rapidement parmi ceux qui demeuraient. « Si l'amour de Dieu n'eût pas veillé sur l'armée, s'écrie le maréchal de Champagne, elle n'aurait pu résister, tant il y avait de gens en son sein qui n'étaient animés que d'intentions perverses. »



CHAPITRE VII

Etats de l'Eglise ; — Sédition à Rome. — La Sicile. — L'Allemagne ; — Evènements militaires. — La France et l'Angleterre ; — Rupture entre Philippe-Auguste et Jean-sans-Terre. — Conduite d'Innocent dans leurs démêlés. — La croisade ; — Négociations avec le Pape au sujet de la prise de Zara ; — Départ de Zara ; — Siége et prise de Constantinople.

(ANNÉE 1203)

Un secret levain de fermentation soulevait encore la population romaine. Les ennemis d'Innocent prenaient occasion de tout pour remuer. Cette année les fiançailles de la fille d'Oddo de Poli avec un neveu du Pape, fils de son frère Richard, leur fournirent, on ne sait comment, le prétexte d'une nouvelle attaque. L'animosité fut si grande, que le pontife se vit contraint de chercher un asile à Palestrine, puis à Ferentino. Vers le milieu de septembre, il vint à Anagni. Dans cette dernière ville, il fut attaqué d'une maladie, qui en quelques jours devint mortelle ; on avait presque perdu l'espoir de le sauver, et le bruit de sa

mort se répandit à différentes reprises, à Rome, dans la Basse-Italie, en Sicile, et jusqu'en Allemagne. Il ne put rentrer dans sa capitale qu'au mois de mars de l'année suivante; mais son éloignement n'avait fait éprouver ni interruption ni retard aux affaires. C'est pendant les loisirs de sa convalescence qu'il termina selon toute vraisemblance, son commentaire sur les sept psaumes de la pénitence, ouvrage dans lequel on remarque, avec toutes les subtilités de l'époque sur les rapports des nombres, sur les divisions et la forme des cantiques sacrés, cette érudition profonde qui embrasse l'Ecriture jusque dans ses moindres détails, cette austérité, cette humilité, ce sentiment de componction qui n'ose lever les yeux vers Dieu qu'avec l'expression du plus vif repentir[1].

En Sicile, l'usurpateur Capparone avait pris

[1] Gesta, c. II. Fecit post pontificatum librum sermonum et postillam super septem psalmos. — Nous avons parlé plus haut du traité de notre Pontife sur le mépris du monde. On lui attribue encore plusieurs autres écrits, comme la belle prose « Veni, Sancte Spiritus, » le « Stabat Mater, » l'hymne « Ave, mundi spes, Maria, » et l'oraison « Interveniat pro nobis, quæsumus, Domine »

la place du tyran Markwald. Ses violences offensèrent à un tel point la plupart des anciens partisans du duc, qu'ils se rangèrent aussitôt sous les étendards de Frédéric. Le moment parut favorable au chancelier ; il fit ses soumissions au Saint-Siége; et le Pape, en lui promettant d'oublier ses fautes passées lui rappela toutefois que c'était par des actes plutôt que par des paroles qu'un serviteur fidèle devait prouver à son prince son zèle et son attachement[1].

Les nouvelles d'Allemagne annonçaient que la cause d'Othon prospérait. Philippe, reconnaissant enfin que le glaive seul et non l'approbation du Pape pouvait lui placer la couronne sur la tête, fit ses préparatifs de campagne et commença par dévaster la Thuringe. Othon de son côté s'empara de plusieurs châteaux forts et de Mersebourg, couronna le roi de Bavière dans cette dernière ville, comme Philippe l'avait fait autrefois à Mayence, et vint mettre le siége sous les murs de Goslar. La place, incapable de tenir long-

[1] Epist. VI, 71, 52-54.

temps, offrit des sommes considérables, si le prince consentait à la laisser en paix pendant une année, et promit de se rendre si dans cet intervalle elle n'était pas secourue. Othon voulut bien accepter ces conditions ; et, après avoir tenu, non loin de la ville, une cour illustrée par un grand nombre de princes ecclésiastiques et temporels, il se rendit à Cologne, dont l'archevêque, malgré ses protestations, continuait d'être suspect.

A cette époque, les nobles d'origine allemande ne faisaient pas seuls partie des hauts dignitaires de l'empire, mais avec eux les margraves, les évêques, les citésde la Lombardie. Innocent s'efforça de les attacher au triomphe des deux grands desseins qui l'occupaient alors : la pacification de l'Allemagne et la délivrance de la Terre-Sainte. Il multipliait les lettres, les conseils, les sollicitations, les réprimandes; il stimulait le roi de Danemark, félicitait les Zupans de Bohême d'avoir combattu pour la cause d'Othon, attirait l'attention des ducs de Saxe, de Zahringen, d'Autriche, de Bavière, des margraves de Misnie et de Moravie, du comte de Bar, sur les progrès de

l'empereur et la nécessité de se rallier à lui ; il reprochait à l'archevêque de Salsbourg son indolence, et à celui de Cologne sa trahison et sa vénalité.

Dans le même temps il s'élevait contre les persécutions dont Ingeburge continuait d'être la victime de la part de son égoïste et infidèle époux. Aux mauvais traitements se joignaient des discours infâmes, des propositions criminelles, au point que ses gardiens en gémissaient eux-mêmes. Il ne restait à l'infortunée qu'une ressource, la protection du Pape; car elle n'était plus libre de correspondre avec sa famille et sa patrie. Le Pape écrivit au roi. « Comprenez donc, lui dit-il, ô prince, combien votre conduite est répréhensible, combien elle est odieuse aux étrangers, à vos sujets, et même aux gens de votre maison; combien elle est scandaleuse pour toute l'Église; car on dit maintenant que la patience du Souverain-Pontife n'a fait qu'endurcir votre cœur. Votre épouse est aujourd'hui plus mal traitée dans un château royal qu'elle ne l'était auparavant dans un couvent. Au monastère, les relations avec les reli-

gieuses et la faculté d'entendre la parole divine apportaient quelque adoucissement à ses peines, tandis que son entourage dans le château ne lui procure que du scandale et de nouvelles douleurs, Si des motifs d'un ordre plus relevé n'ont pas d'action sur vous, laissez-vous toucher au moins par le soin de votre réputation. Ne craignez-vous point que, dans le cas où la reine viendrait à mourir, on ne dise que c'est vous qui l'avez fait périr. Rentrez en vous-même, ô roi; car la main du Seigneur, qui vous a protégé jusqu'à ce jour, pourrait à la fin s'appesantir sur votre tête. »

Aux violences dont il se rendait coupable envers son épouse, Philippe en ajouta d'autres, mais d'un genre différent. Jean, roi d'Angleterre, était, à la vérité, noirci de bien des crimes. Prince indolent et voluptueux, il passait les jours et les nuits dans les débauches. On l'accusait, et non sans cause, d'avoir immolé à sa craintive ambition le jeune et valeureux Arthur de Bretagne, meurtre dont les fidèles Bretons gardèrent toujours un souvenir déchirant. . Philippe, en sa qualité de suzerain, cita l'Anglais à son tribunal. Jean

ne comparut pas et fut condamné par coutumace comme traître à son supérieur, coupable d'homicide sur la personne de son neveu ; de plus on le déclarait déchu de la possession des provinces qui lui appartenaient en France.

Au premier aspect, il semble que Philippe n'agit en cette circonstance qu'en vertu d'un droit incontesté. Mais il était évident qu'il ne suscitait ces troubles que dans l'espoir fondé de mettre la main sur les possessions de son rival [1]. En effet il partit à la tête d'une forte armée, s'empara de toutes les places à sa convenance, et fut inexorable envers les vaincus. Le Pape, sans approuver la conduite de Jean gémissait de voir les deux plus puissants princes de l'Europe se ruiner mutuellement dans une guerre désastreuse, tandis que leurs forces réunies eussent été d'un si puissant secours en Asie contre les musulmans ; il en témoigna son mécontentement à Philippe par plusieurs lettres pleines d'énergie. Ce ne sont

[1] L'implacable animosité de Philippe contre Jean justifie ce jugement, qui du reste n'est que le langage de l'histoire.

point des motifs humains qui le portent à parler de la sorte ; il domine avec impartialité la haine qui divise les princes et les rois, ne pensant qu'à les apaiser, qu'à les dérober aux résultats de leurs sanglantes contestations.

Qu'on ne dise pas qu'Innocent, suspect d'une vieille rancune contre Philippe à raison des démêlés de ce prince avec le Saint-Siége, favorisait secrètement le roi d'Angleterre aux dépens du roi de France. Ce serait une calomnie odieuse. Non, tel n'était pas le caractère de l'immortel pontife. Inaccessible aux petites passions des grands hommes mêmes, il ne jugeait, il n'agissait que d'après les règles les plus strictes de la conscience. Sa vie entière le prouve, et l'historien doit apprécier les intentions qu'il ne peut voir par les actes qu'il connaît.

Et quels motifs, d'ailleurs, auraient pu déterminer Innocent à préférer un prince à l'autre? Ils se valaient sous plus d'un rapport. Si Philippe avait contristé l'Église, Jean n'en avait-il pas fait autant, spoliant le clergé, retenant au Saint-Siége les tributs qu'il lui de-

vait, n'accordant aux envoyés du Pape en Angleterre que ce qu'il lui plaisait de liberté, expulsant les évêques, empêchant leurs élections, violant ses serments, même ceux qu'il avait prêtés entre les mains du vicaire de Jésus-Christ? C'est là le sommaire de sa vie. — « Quant à la question de savoir s'il convient au Pape de s'immiscer dans les affaires des rois, la solution de cette difficulté, dit un solide écrivain, dépend de l'idée plus ou moins juste qu'on se fait des bornes et des limites de l'influence que doit avoir un gouvernement divin, embrassant tous les intérêts de la terre. Qui pourrait nier qu'une telle influence, d'un ordre purement moral, spirituel, s'exerçant sur les Etats et les souverains, ne serve infiniment mieux la cause des peuples que des conférences, que des congrès, que des échanges de notes, qui le plus souvent ne sont qu'une arène où la souplesse d'esprit et la ruse se disputent la palme du combat. »

L'armée des croisés passa l'hiver à Zara, *dans la ville de transgression*, comme l'appelait Innocent. Le pontife ne put s'empêcher de manifester aux princes son mécontentement

sur ce qui venait de se passer[1]. Le margrave chef de l'expédition partageait la douleur du père des chrétiens; il envoya une ambassade à Rome, avec mission d'intercéder auprès du Pape pour une faute dont on n'avait presque pu s'exempter. Innocent, qui craignait avant tout de voir échouer l'entreprise par la dissosolution de l'armée, accorda le pardon demandé, et les soldats de la croix promirent de continuer leur marche. Ils devaient encore une fois violer leur serment.

Car Alexis était là dans le camp, priant, conjurant les Latins de ne pas le délaisser.

Le Pape n'était jamais entré dans les vues d'intérêt personnel de ce prince ; il réitéra ses représentations ; ce fut en vain : l'expédition de Constantinople fut résolue. Et la veille de la Pentecôte, par un ciel serein,

[1] Günther, Hist. Cplit., se trompe en disant que le Pape n'a désapprouvé l'entreprise que parce qu'on ne pouvait espérer le succès, à cause de la grande population de la capitale et de la puissance de l'empire. Ses paroles : « De crucis negotio maxime anxiebatur, » lèvent tous les doutes à cet égard. — Ep. VI, 68-69, aux rois d'Angleterre et de France; — Ep. VI, 58, 68; — Ep. VII, 74; — Ep. VII, 200. — Gesta, c. 88.

une mer calme et un vent frais, toute la flotte, les nombreux vaisseaux de transport et beaucoup de navires marchands qui s'y étaient joints sortirent du port de Corfou ; la rade était couverte de voiles ; elle portait des forces suffisantes pour dompter l'univers. Ce spectacle enflamma tellement les croisés, que, longtemps après, le souvenir de ce départ agitait encore profondément leurs cœurs.

On aborda le jour de la Saint-Jean, et le débarquement s'opéra dans les attrayantes campagnes de Calcédoine, non loin du magnifique palais de l'empereur.

Ce prince n'ignorait pas que Constantinople était le but où tendaient les croisés. Cependant il n'avait pris aucune mesure, ni pour sa sûreté personnelle, ni pour celle de ses sujets : esclave du plaisir, il répondait par des paroles de mépris pour les Latins aux avis qu'on lui donnait de leurs progrès. Mais quand il vit sa capitale assiégée, quand il put contempler du haut des remparts ces troupes innombrables que transportaient l'enthousiasme belliqueux et l'ardeur des combats, sa vaine fierté s'abattit tout d'un coup.

Il prit le parti d'envoyer une députation. On répondit au prince qu'on ne se retirerait qu'après la promesse par lui faite de rendre le trône à celui qu'il en avait injustement dépouillé; puis on poussa les travaux avec une nouvelle vigueur. Ils avancèrent rapidement, et en quelques jours les citadelles les plus fortes tombèrent au pouvoir des Latins. Enfin, le 17 juillet, tout étant disposé pour l'assaut, les Français attaquèrent la ville du côté de la terre ferme et les Vénitiens du côté de la mer. La résistance fut énergique; toutefois l'avantage demeura aux assaillants. Les Vénitiens entrèrent les premiers dans la place, les Français ayant dû répondre à une sortie dirigée par l'empereur même.

Depuis le commencement du siége, ce prince lâche, et irrésolu, ne s'occupait sérieusement que d'une chose, de pourvoir à son salut par la fuite dans le cas où la ville serait prise. Au premier bruit de la victoire remportée par les troupes maritimes, il sortit précipitamment de Constantinople. Un vaisseau le transporta, lui et ses trésors, à Debeltum, où il s'était fait préparer un palais. C'est là qu'il

devait se consoler avec, dix quintaux d'or, les joyaux de la couronne, les pierreries les plus précieuses qu'il eut soin de prendre aussi, de la perte du trône et de l'honneur.

Isaac l'Ange fut replacé sur le trône dont il avait été dépossédé par l'usurpateur; il prit son fils pour corégent, après l'avoir fait couronner avec une pompe qui ne se voyait alors qu'à Byzance. Les traités furent renouvelés. Alexis versa de suite tout ce qu'il put de la somme promise, et de plus on rendit aux croisés ce que chacun d'eux avait payé pour la traversée.



CHAPITRE VIII

Etats de l'Eglise; — Encore des troubles à Rome; — Clémence et fermeté d'Innocent. — La Sicile. — L'Allemagne; — Lettre du Pape. — Suite des démêlés entre la France et l'Angleterre. — Le divorce du roi de Léon. — Le roi d'Aragon met son royaume sous la protection de Saint Pierre. — Retour à l'unité dans les provinces orientales de l'Europe. — Nouvelle révolution à Constantinople; — La ville est prise une seconde fois; — Isaac l'Ange et son fils sont déposés; — Beaudoin de Flandre empereur; — Situation des croisés; — Conduite d'Innocent au milieu de ces grands débats.

(ANNÉE 1204)

En cette année 1204, le renouvellement du sénat à Rome fut une occasion de discordes sanglantes. Les fauteurs des troubles précédents profitèrent de la circonstance présente, pour agiter de nouveau le peuple. Ils voulaient non plus un seul sénateur, mais cinquante-six, comme autrefois. Le Pape était à Anagni. On lui députa message sur message pour le supplier de revenir; il rentra dans sa capitale, et les démonstrations dont fut accom-

pagné son retour lui prouvèrent que les Romains étaient las des meneurs.

Le calme se rétablit ; mais toute la bonté, toute la condescendance d'Innocent, ne purent ramener ses adversaires. Néanmoins, comme le devoir doit passer avant toute considération, le pontife déclara qu'il ne céderait jamais à la violence, et Grégoire Pierleone fut nommé seul sénateur. C'était un homme loyal, conciliant, capable de remplir la mission dont il était chargé, s'il eût eu la constance et l'énergie que réclamaient les difficultés de la situation. Les agitateurs levèrent la tête plus que jamais. Un soulèvement armé remplit la ville de deuil, de désolation, de sang. Les Capocci surtout donnèrent l'exemple de la haine et se firent remarquer par leurs emportements [1].

On conseillait au Pape de ne plus laisser de repos à ses ennemis qu'il ne les eût complétement terrassés. C'était oublier que sa fermeté d'âme avait la douceur pour base. « Nous remplaçons sur la terre, écrivait-il dans une autre circonstance, celui qui même dans sa

[1] Gesta, c. 139. — Ep. VIII, 133.

colère n'oublie pas la miséricorde. Le prophète place la clémence au-dessus de tous les attributs divins. Nous voulons de même unir la mansuétude à la justice. » Il proposa donc un arrangement pacifique ; et Jean Capocci, le chef de la révolte, parut y accéder. C'était de la part de ce méchant une ruse dont Innocent ne fut point la dupe. Le Pape prit alors les mesures de rigueur devenues indispensables ; toutefois, comme Pierleone était impuissant à maintenir l'ordre et la tranquillité publique, et qu'on ne pouvait trouver immédiatement un sénateur qui réunît la confiance des deux partis, il consentit à en nommer cinquante-six comme le demandait le peuple ; à ce prix la paix parut devoir être durable.

Innocent voulut ensuite affermir l'autorité du Saint-Siége au dehors. Tusculum, Terracine, les possessions léguées par Mathilde à Grégoire VII, les châteaux de Montefiascone et de Camerino, Spolette, Assise, Todi, reconnurent la suzeraineté de Rome. Le pontife étendit et développa le pouvoir extérieur de l'Église, par l'acquisition de plusieurs provinces, par le rachat des biens engagés, par

le renouvellement du serment de fidélité des vassaux, et il travailla de plus à faire prévaloir les droits du siége apostolique sur la Sardaigne. — La Sicile était toujours en proie aux mêmes désordres. Il y envoya le cardinal Grégoire de Saint-Adrien, dont la sagesse était généralement appréciée. Mais ce légat tenta vainement de calmer l'effervescence des esprits. Ses efforts échouèrent contre l'animosité des deux partis qui se disputaient la domination dans l'île.

En Allemagne, Othon consumait un temps précieux dans les préparatifs d'une expédition qu'il voulait tenter contre la Souabe et le Haut-Rhin. Philippe, cependant. ne restait pas inactif. Au commencement de juillet, il se répandit dans la Thuringe, la dévasta horriblement, puis se dirigea sur Goslar. La position d'Othon devenait extrêmement difficile. Pour comble de maux, il perdit alors ses plus puissants défenseurs. Son propre frère, Henri, comte palatin; le roi de Bohême, qui lui devait la couronne; l'archevêque de Cologne, son principal appui, se rangèrent successivement sous les étendards du duc de Souabe.

Ce ne fut pas sans une douleur bien vive que le Pape apprit ces tristes nouvelles. Il écrivit spécialement à l'archevêque, pour lui rappeler ce que Rome avait fait en sa faveur et lui reprocher son ingratitude. Sigefroi de Mayence, resté fidèle à la bonne cause, reçut l'ordre d'assembler les dignitaires de l'église de Cologne, de remettre devant les yeux du prélat ses serments, et, dans le cas où il donnerait pour excuse que l'empereur l'avait offensé, de lui promettre satisfaction de la part du prince. Car le Pape, tout en soutenant Othon, ne voulait pas blesser les droits de l'archevêque. La même ligne de conduite était recommandée à l'égard du comte palatin Henri.

Innocent déployait une égale activité dans les affaires de France, d'Angleterre, d'Espagne, et de Hongrie. Son légat dans le premier de ces royaumes devait examiner le différend entre Philippe et Jean, puis prononcer en conséquence. Cependant ce dernier prince, plongé dans une torpeur inconcevable, perdait en quelques mois toutes ses possessions d'au delà du détroit, et la France rentrait dans ses limites naturelles.

Dans les provinces d'Espagne, tous les efforts du pontife pour dissoudre le mariage illégitime du roi de Léon étaient demeurés sans succès. La privation de l'office divin, qui durait depuis si longtemps, avait fini par devenir accablante pour les peuples. Les évêques prièrent donc le monarque de rompre enfin cette union, cause de tant de malheurs. Le prince hésitait encore ; mais la femme qu'il retenait au mépris des lois les plus sacrées eut plus de courage et de résolution ! elle se sépara spontanément de celui qui l'appelait son épouse, et le Pape donna l'ordre à son légat de lever immédiatement l'excommunication.

C'est cette année, au mois de novembre, que Pierre d'Aragon, fils d'Alphonse-le-Chaste, vint à Rome recevoir la couronne des mains du vicaire de Jésus-Christ. Le serment qu'il prêta sur les saints autels, entre les mains d'Innocent, était ainsi conçu : « Moi Pierre, roi d'Aragon, je promets et jure solennellement d'être toujours fidèle et obéissant à mon seigneur le pape Innocent et à ses successeurs, de faire tous mes efforts pour conserver mon

royaume dans l'obéissance au Saint-Siége, de défendre la foi catholique, et de poursuivre la méchanceté des hérétiques ; de protéger les libertés et les droits de l'Église, et de maintenir, dans tous les pays soumis à ma domination, la paix et la justice. J'en prends à témoin Dieu et les saints évangiles. »

Ce serment fut prêté au couvent de Saint-Pancrace au delà du Tibre. De là, le roi, paré des ornements royaux, se rendit à Saint-Pierre, marchant à côté du Pape.

Là, déposant la couronne et le sceptre, il remit son royaume au prince des apôtres, puis le reçut une seconde fois en fief des mains du pontife, qui lui présenta le glaive. Il plaça ensuite sur l'autel un diplôme, dans lequel il disait : « Croyant que le pontife de Rome est le successeur de saint Pierre et le vicaire de celui par qui les rois règnent, je place mon royaume sous la protection du chef des apôtres, et je m'engage, pour le salut de mon âme et pour le salut de l'âme de mes prédécesseurs, à payer un tribut annuel de deux cent cinquante massemutines[1] ; je contracte

[1] Pièces de monnaie ainsi appelées du nom de Jussuf

aussi cet engagement au nom de ceux qui me succèderont. En retour le Pape prendra sous sa protection ma personne, mes États, et les princes futurs d'Aragon. C'est à cet effet que j'ai fait expédier le présent diplôme, et l'ai revêtu de mon sceau, avec l'assentiment des nobles de ma cour, en présence de l'archevêque d'Arles, mon oncle, et d'autres personnages [1].

En Hongrie, la discorde continuait de régner entre Emérich et son frère André. La mort instantanée du premier ne rétablit point le calme; et le jeune Ladislas, que le prince en mourant avait nommé pour le remplacer sur le trône, ayant expiré lui-même peu de temps après, le duc André put nourrir l'espérance de voir ses projets de royauté se réaliser.

Cependant un heureux retour se manifestait de toutes parts vers l'unité catholique. La Servie se détachait du patriarcat de Cons-

Mazemut, roi maure. — Quorum singuli sex solidum regalium expondebantur; Indiculus, I, c.

[1] Actum Romæ, apud Sanctum Petrum, anno dominicæ incarnationis MCCIV, III id. novemb., anno regni mei octavo; Gesta, c. 121.

tantinople pour se donner au siége de Rome. La Bosnie, par l'organe de son ban Culin, demandait au Pape un homme capable de l'enfanter et de la former à la foi véritable. Le roi des Bulgares, qui, tout récemment, avait encore adressé à Innocent une déclaration par laquelle il reconnaissait en sa personne le successeur de saint Pierre, ayant le droit de lier et de délier, envoya cette année un ambassadeur à Rome pour clore définitivement les négociations; et le Pape fit passer en Bulgarie un légat, avec pouvoir d'admettre la nation dans le sein de l'Eglise, de sacrer un primat qui sacrerait à son tour les métropolitains et les évêques, et de couronner le roi.

Innocent fut moins satisfait des opérations dirigées en Arménie par les cardinaux Pierre et Soffred. Néanmoins la réconciliation de ce royaume avec le Saint-Siége fut conclue après de nombreuse difficultés. Les cardinaux avaient trouvé le roi d'Arménie toujours en guerre avec le comte de Tripoli. La possession d'Antioche était le principe de la discorde qui régnait entre les deux contendants; le roi d'Ar-

ménie voulant la conserver à son neveu, et le comte de Tripoli, Bohémond, la rattacher à son petit Etat. Il paraîtrait que Pierre et Soffred n'agirent pas en cette circonstance avec toute la sagesse et l'équité qu'on attendait à bon droit de leur caractère. Quoi qu'il en soit, dès qu'Innocent eut acquis une connaissance exacte de la situation des choses, il confia la décision du différend aux abbés du Mont-Thabor et de Lucedio, conjointement avec deux barons ; mais cette affaire ne put être réglée sans appel qu'assez longtemps après.

Pendant ces démêlés, de graves évènements se préparaient à Constantinople. Les croisés, protecteurs du jeune Alexis, qui leur devait son empire, n'avaient été payés de leurs sacrifices que par une odieuse ingratitude. Le mécontentement le plus vif éclatait en menaces dans tous les rangs de l'armée. Les Grecs détestaient l'empereur et son fils, le premier pour ses crimes, le second pour ses conventions avec les Latins : des deux côtés l'irritation était à son comble. Un léger froissement suffisait pour enflammer la haine concentrée dans les cœurs.

Un séditieux contribuait principalement à cette animosité réciproque. Alexis Ducas, surnommé Murzufle (de ses larges sourcils arqués, qui, se joignant, lui tombaient sur les yeux), travaillait sourdement aux progrès de la rébellion. Par l'intrigue et le crime, il parvint à se débarrasser du jeune Alexis. Le père du malheureux prince mourut de douleur en apprenant la chute de son fils. Murzufle fit disparaître par les mêmes moyens Nicolas Cabanus, autre rival que le peuple avait pris pour maître, hurlant un jour à ses oreilles : « Tu as de beaux habits, sois notre empereur, sinon meurs. » Ces exécutions faites, Murzufle se produisit aux regards de la multitude avec les ornements impériaux et les brodequins de pourpre [1].

Les croisés se trouvaient dans une position plus difficile que jamais. Pendant plusieurs jours ils demeurèrent indécis sur ce qu'ils fe-

[1] Les brodequins de pourpre étaient le premier signe de la dignité impériale à Byzance. Guil. Tyr., xv, 23 : « Ocreis insignitus purpureis, ab universis legionibus certatim est appellatus. » — Du Cange montre que cet usage existait déjà chez ceux qui recevaient les honneurs du triomphe à Rome.

raient. Campés à quelque distance de la ville, ils avaient à subir toutes les horreurs de la famine, outre que les habitants du pays ne cessaient de les harceler. Mais enfin le devoir, le sentiment de l'honneur, la nécessité leur rendirent le courage et l'énergie ; « Il faut tirer l'épée, venger l'empereur, » tel fut le cri général. Ils ne prévoyaient pas quelle serait l'issue de leur résolution, et que même ils s'empareraient de Byzance.

Quand Murzufle vit l'attitude décidée des Latins, il sentit tout d'un coup combien son projet de royauté se trouvait compromis. Il appela la ruse à son secours ; elle ne lui réussit pas. La guerre était le seul parti que lui laissaient ses adversaires. Les barons français délibérèrent avec le doge de Venise, non plus pour savoir s'ils continueraient les hostilités, — leur position les y forçait, — ni sur la manière dont il fallait agir, — les évènements les avaient instruits, — mais sur ce qu'ils devaient faire de leur conquête, si Dieu leur accordait la victoire. Alors furent posées les bases d'un traité relatif au nouvel empire qui serait fondé; mais dans cette convention déjà se

trouvait en germe la dissolution d'un État qui n'était encore que projeté. Le système féodal, originaire d'Europe, était une plante exotique en Orient ; les mêmes causes qui anéantirent en si peu de temps le royaume de Jérusalem devaient ruiner dans le même intervalle l'empire latin de Constantinople.

Ce fut le jeudi 8 avril que commencèrent les opérations des croisés ; leur premier pas contre les Grecs fut une victoire, suivie bientôt de la chute de Murzufle. On lui trouva sur l'heure même un successeur ; car à Byzance le premier venu convenait aujourd'hui, sauf à le renverser demain. Théodore Lascaris, le lettré, l'ami des savants, fut élevé sur le pavois. Une fuite précipitée fut l'acte le plus saillant de son pouvoir impérial. Les vainqueurs passèrent cette nuit dans les avenues de la ville. Aussitôt que le soleil du lendemain éclaira de ses premiers feux les tours et les palais, ils continuèrent leur marche et se préparèrent à de nouveaux combats, redoutant que ceux-ci ne fussent plus meurtriers que ceux de la veille. Rien n'apparut pour s'opposer à leur passage, et après quarante-

huit heures seulement de siége, ou plutôt de campagne, ils étaient maîtres d'une cité formidable, qui, dix-huit fois assiégée depuis Constantin, n'avait jamais été prise.

Les Grecs comme les Latins virent dans la chute de Byzance un évènement providentiel. Aux yeux des premiers, cette ville tomba en punition de son mépris si longtemps prolongé pour la loi divine ; aux yeux des seconds, son malheur fut un juste châtiment de sa persévérance dans le schisme et de l'opiniâtreté superbe avec laquelle elle avait résisté depuis tant de siècles à l'Eglise romaine, à la prééminence de Pierre, à la constitution divine établie par Jésus-Christ lui-même[1].

Quelque brillant que fût le succès des croisés, il ne satisfit point le pape Innocent, affligé de voir la guerre sainte ainsi manquer son but.

Il se plaignit avec amertume auprès des chefs les plus influents de l'armée, et surtout

[1] Consulter sur la prise de Constantinople par les Latins : Nicétas, Alex., II, 4, passim ; Chron. Halbert ; Fulcher. Carnot. ; Guil. Tyr. ; l'abbé Pierre de Clugny. ; Gunther, c. II, 17 ; lettre de Baudoin ; Tolosani Chron. ; Favent., in suppl. ad Murat. ss., t. III ; Sozom. Pistor. Hist. ibid., tom. II ; Arn. Lub., VI, 19.

auprès du doge de Venise, le mobile et l'auteur de cette expédition.

« A l'exemple de nos prédécesseurs, lui écrivit-il, nous avons fait constamment tous nos efforts pour la grandeur et la prospérité de Venise. Aussi est-ce avec un profond étonnement que nous l'avons vue naguère offenser, comme elle l'a fait, le représentant de celui qui élève les humbles et abaisse les superbes. Vous et le peuple vénitien, vous savez que notre fils en Jésus-Christ le roi de Hongrie avait pris la croix; vous saviez que le siége apostolique reçoit les croisés sous sa protection jusqu'à leur mort ou leur retour; vous saviez combien nous avions recommandé vivement à vos messagers, venus pour demander la confirmation de votre traité avec les chefs de la guerre sainte, de ne point endommager les domaines du roi, afin que l'expédition des Latins se fît dans la crainte du Seigneur. Vous n'avez pas tenu le moindre compte de tous ces avertissements ; vous avez dédaigné notre légat, attaqué le roi, posé votre camp devant Zara, appelé les Français à votre secours, souillé vos mains de sang, ravagé la

ville, détruit les églises, renversé les autels, offensé la majesté divine, et bravé l'Église romaine. C'est notre affection pour vous qui nous porte à vous parler ainsi. Bien que nous désirions vivement que l'église de Constantinople se convertît par vos soins, nous avions beaucoup plus à cœur la délivrance de la Terre-Sainte. Nous vous exhortons donc, au nom du Seigneur, vous et les Vénitiens, à vous réconcilier avec l'Église, à laver vos fautes dans les larmes du repentir, afin que vous puissiez défendre avec un cœur pur la cause sacrée du Très-Haut. C'est sa force et non la vôtre qui vous a donné la victoire; mais sa longanimité veut vous amener à la pénitence, afin que, déchargés de l'anathème et du courroux céleste, vous employiez dorénavant toutes vos forces à reconquérir la terre arrosée du sang de Jésus-Christ, sainte entreprise à laquelle nous contribuerons selon notre pouvoir, avec le secours du Tout-Puissant[1].

Les croisés, maîtres de Constantinople, s'occupèrent immédiatement de lui donner un souverain. Les deux derniers empereurs n'é-

[1] Ep. VII, 18.

taient plus ; ils avaient occasionné la guerre par leurs crimes ; les Latins avaient conquis l'empire d'Orient par la force des armes : ils étaient en droit de lui imposer un maître sorti de leurs rangs. Après bien des délibérations, on convint de choisir six électeurs dans chacun des deux principaux peuples, et de leur confier la nomination d'un empereur. Les électeurs désignèrent d'un concert unanime celui qui s'attendait le moins à cet honneur, Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut. Il fut solennellement couronné le dimanche 16 mai, et c'est ainsi que fut définitivement fondé l'empire latin de Constantinople[1].

La croisade resta suspendue pour un temps. Si quelque chose dut consoler Innocent, ce fut l'espérance de voir bientôt l'église schismatique rentrer, elle aussi, dans l'unité. « Maintenant au moins, s'écrie le Pape, Samarie s'adressera à Jérusalem, et personne ne cherchera plus le Seigneur à Dan ou à Béthel, mais tous iront à Sion. » Au reste, dans

[1] Ep. VII, 152. — Gesta, c. 96. — Lettre de Baudouin. — Villehardouin. — Nicetas.

toutes les lettres où il se prononce sur cette conquête et ses suites, nous voyons régner ce calme religieux qui dans chaque évènement adore le doigt de Dieu, dirigeant tout vers un but salutaire. Nous admirons ce généreux désintéressement qui néglige comme accidentel tout accroissement d'éclat terrestre et de prétendu pouvoir pour le siége apostolique : la volonté divine est ce qui lui importe avant tout. La gloire du Seigneur, la dignité de l'Église, le salut des âmes, sont invariablement pour le pontife l'unique mobile et l'unique fin. Si les faits qui viennent de s'accomplir sont à ses yeux un juste châtiment de Dieu sur les Grecs, il y voit aussi le nouveau soin que le Ciel prend de cette église, autrefois source abondante d'une doctrine si pure, ensuite obscurcie par les ténèbres de l'erreur, instruite une seconde fois dans la parole divine, et rentrant enfin dans le sein maternel de l'Église romaine, pour y renaître, y grandir, et y prospérer.[1]

[1] Ep. VII, 153, 151; Ep. XVI, 105.

CHAPITRE IX

Allemagne. — Progrès de Philippe. — Démarches d'Innocent en faveur d'Othon ; — Evènements militaires. — Les Croisés. — Jugement du Pape sur la direction de la croisade. — Ses ordres au sujet de l'Eglise byzantine. — Revers des Croisés. — Captivité de Baudouin. — Efforts du Pape en faveur de l'armée sainte.

(ANNÉE 1205)

Un changement sensible était survenu dans les affaires d'Allemagne. Othon perdait tous les jours, tandis que la cause de Philippe était en pleine voie de prospérité. Innocent comparait à des roseaux agités du vent ceux des princes qui jusqu'alors avaient été pour le premier. — « La fidélité, dit-il, s'éprouve dans les revers. N'est-il pas indigne que des hommes de cœur, après avoir choisi librement un homme pour leur chef, s'attachent maintenant à son adversaire, lorsqu'à peine la fortune a quitté ce rival, et ne craignent pas de violer, à leur honte éternelle, leurs serments et leur foi ?

A la fin de l'année 1204, Othon se trouvait

dans son château de Lichtenberg, lorsqu'on vint lui annoncer que l'archevêque Adolphe de Cologne s'était enfin déclaré publiquement contre lui, et que Philippe se portait sur Aix-la-Chapelle pour s'y faire couronner. Il rassembla précipitamment ses hommes d'armes, courut à la rencontre de son ennemi, et tenta de lui barrer le chemin. Ce fut en vain; le duc de Souabe avait avec lui des forces imposantes[1]; il passa, et le couronnement se fit le premier dimanche de l'année avec toutes les apparences de la plus stricte régularité[2].

Pendant ce temps le Pape écrivait, négociait. Le jour de la fête des saints martyrs Gervais et Protais, l'archevêque Adolphe, souvent averti sans résultat, fut excommunié, déposé, remplacé par Bruno de Bonn, à qui la bourgeoisie jura de prêter main-forte au besoin. Quant à Philippe, il avançait toujours; il arriva bientôt sous les murs de Cologne. Il tenait extrêmement à cette place, car Cologne était dès cette époque une ville européenne.

[1] Registr. 119, Chron. rhythm.

[2] Le 3 janvier, Chron. Lamb. parvi ap. Martène Coll. ampl., t. V. — Godofr. Mon. dit que c'était le jour de l'Epiphanie, le 6 janvier.

Mais la cité, fidèle à l'empereur élu par le Saint-Siége, se défendit avec une constance héroïque. Othon lui-même, qui avait eu le temps de venir s'y renfermer, se montrait partout où le péril était le plus imminent. Philippe fut contraint de se retirer avec perte; et c'est ainsi qu'au jour où il croyait abattre d'un seul coup son souverain, des hommes peu faits au maniement des armes, mais loyaux, mais dévoués, trompèrent ses calculs et renversèrent tous ses plans.

Les espérances que le Pape avait conçues d'abord touchant la réunion de l'Eglise grecque à l'Eglise latine n'étaient plus ce qu'elles avaient été au commencement. Le saint pontife voyait donc encore lui échapper ce léger adoucissement à sa douleur..... D'ailleurs il savait maintenant les excès dont les Latins avaient souillé leur victoire. Quels déchirements pour son cœur de père ! Et ces infortunés chrétiens laissés là toujours dans la détresse, qui donc prendra leur défense ? Il écrivit aux principaux chefs de la croisade, et surtout au margrave :

« Comme dans votre obéissance à Jé-

sus crucifié, vous avez fait vœu d'arracher la Terre-Sainte au joug des idolâtres, et qu'il vous était défendu, sous peine d'excommunication, d'attaquer un pays chrétien ou de lui causer des dommages, à moins que ses habitants ne s'opposassent à votre passage ou ne vous refusassent le nécessaire, — auquel cas encore vous ne deviez rien entreprendre sans avoir pris l'avis du légat ; — comme de plus vous n'aviez aucun droit sur la Grèce et que cependant vous l'avez envahie, je dois conclure que vous vous êtes écartés avec légèreté de vos saints engagements envers le Seigneur. Vous n'avez pas porté l'épée contre les Sarasins, mais contre des chrétiens ; vous n'avez pas conquis Jérusalem, mais Constantinople ; vous avez préféré les richesses terrestres aux trésors célestes. Et, ce qui plus que tout cela doit peser sur vous et vous accabler, c'est que vous n'avez rien épargné, ni les personnes, ni les objets, ni l'âge, ni le sexe ; vous vous êtes livrés à toutes sortes de débordements.. Vous ne vous êtes point contentés de piller les trésors impériaux, ainsi que les biens des particuliers ; vous avez porté vos mains jusque

sur les possessions de l'Église....., de sorte que les Grecs s'obstinent maintenant encore à refuser l'obéissance au siége apostolique, parce qu'ils ne voient dans les Latins que des méchants et des perfides. Et toutefois, puisque vous êtes maîtres de Constantinople, je ne vous dirai pas que vous devez abandonner votre conquête; je vous rappellerai plutôt les conseils impénétrables de la Providence, qui sans doute a voulu châtier par vos mains un peuple égoïste et rebelle. Puis je vous recommanderai de gouverner les vaincus avec douceur, de les former à la religion, de restituer le bien dérobé aux églises, de respecter votre premier vœu; car vous ne pouvez oublier que la délivrance de la Terre-Sainte est le but de vos efforts, et le Saint-Sépulcre le terme de votre course. »

Voilà ce qu'Innocent mandait aux croisés. Admirable langage! Qu'il est étranger, ce grand pape, à ces vains calculs d'une ambition terrestre que des écrivains superficiels lui ont calomnieusement imputés! La Terre-Sainte, voilà le point lumineux vers lequel uniquement se portent ses regards. Dans ses

lettres, la Terre-Sainte est le mot qui revient à chaque ligne. S'il encourage les croisés à la persévérance, c'est qu'il veut les amener jusqu'à la Terre-Sainte ; s'il ne les frappe pas des peines qu'ils ont méritées par leur désobéissance, c'est qu'il ne veut pas priver la Terre-Sainte du secours de leurs bras.

Les croisés, à peine établis dans leur conquête, avaient placé sur le siége patriarcal de Constantinople un prélat de leur choix.

Innocent ne l'approuva pas : « les laïcs, encore qu'ils aient pris les armes dans un but religieux, n'ayant ni le droit de disposer des affaires ecclésiastiques, ainsi que le porte le traité fait avec eux, ni celui d'élire des évêques sans l'agrément du pontife suprême. » Toutefois, en agissant ainsi, le Pape était bien éloigné de porter la main sur les libertés électorales canoniques de l'Église grecque ; il le déclare formellement, condamnant par avance ceux qui voudraient voir dans ses réclamations un empiétement illégitime. Le patriarche, élu d'après les règles, fut sacré par Innocent dans la basilique de Saint-Pierre à Rome, et prêta le serment d'obéis-

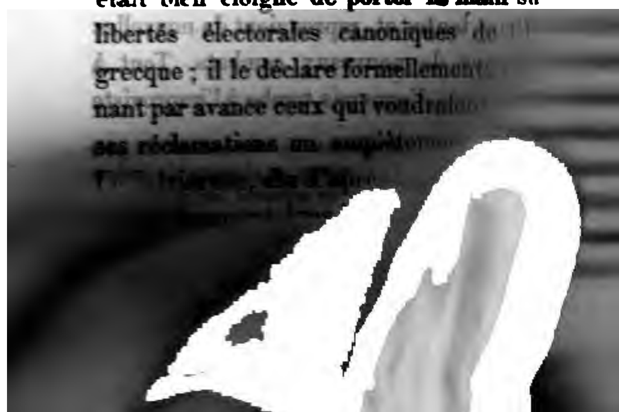
sance au siége apostolique, suivant la formule de tout temps en usage pour les patriarches et les métropolitains [1].

Pendant ce temps, le chevaleresque empereur Baudouin était prisonnier des Bulgares. Peuplade inculte, mais guerrière, la nation des Bulgares était depuis longues années ennemie acharnée des Grecs; elle n'aima pas plus le voisinage des croisés. Au mois de mars de l'année 1205, les Latins ayant entrepris de reconquérir Andrinople, qui venait de chasser sa garnison de soldats de la croix, les Bulgares se portèrent en masses sous les murs de la ville; mais, n'osant engager une bataille, ils se bornaient à causer d'effrayants dommages aux alentours, et harcelaient les assiégeants d'escarmouches continuelles. Le mardi de Pâques, les croisés se reposaient dans leurs tentes et reprenaient de nouvelles forces pour de nouveaux combats. Tout à coup une nuée d'ennemis tombe à l'improviste

[1] L'auteur des Gesta, qui était probablement un prêtre romain, attache, avec raison, la plus grande importance à ce fait, parce que ce serment ne devait pas prouver une coordination des deux Eglises, comme le veut soutenir l'Eglise grecque, mais une subordination de l'Eglise d'Orient à celle d'Occident.

lettres, la Terre-Sainte est le mot qui revient à chaque ligne. S'il encourage les croisés à la persévérance, c'est qu'il veut les amener jusqu'à la Terre-Sainte ; s'il ne les frappe pas des peines qu'ils ont méritées par leur désobéissance, c'est qu'il ne veut pas priver la Terre-Sainte du secours de leurs bras.

Les croisés, à peine établis dans leur conquête, avaient placé sur le siége patriarcal de Constantinople un prélat de leur choix. Innocent ne l'approuva pas ; « les laïcs, encore qu'ils aient pris les armes dans un but religieux, n'ayant ni le droit de disposer des affaires ecclésiastiques, ainsi que le porte le traité fait avec eux, ni celui d'élire des évêques sans l'agrément du pontife suprême. » Toutefois, en agissant ainsi, le P[illegible] était bien éloigné de porter la main sur



libertés électorales canoniques [illegible] grecque ; il le déclare formellement [illegible] nant par avance ceux qui voudr[illegible] [illegible]

... frapper les croisés.
... ira le 1er juin, deux
... à l'âge de quatre-
... it le moment où l'on
... in de ses lumières et
... dans cette situation
... ards vers celui qui, bien
... dès lors son unique es-
... tendit sa voix; mais cette
... mandait la paix à tout prix,
... chrétiens, puis la conquête
... les enfants de Mahomet. Il
... Bulgares : « Il vous est
... vous réconcilier avec les
... grands dangers menacent
... De nouvelles armées sont en
... rendre en Orient ; si les Hon-
... nent de l'autre côté, comment
... résister ? Une preuve sincère
... déposer les armes, ce sera
... té de Baudouin. Nous venons
... frère Henri, pour qu'il fasse
... les hostilités contre vous. »
... pape voyait don... aliser tris-
... craintes qu'il ... tant de fois

sur le camp : le comte de Blois, l'empereur, les autres chevaliers, las de leurs attaques, montent à cheval et les poursuivent avec impétuosité. Légèrement armés et portés sur des coursiers rapides, les Bulgares prennent la fuite. Ils courent l'espace de deux lieues. Alors ils s'arrêtent, cernent en un moment la faible troupe des Latins, égorgent, massacrent, sans distinction. Le carnage fut horrible ; l'empereur fut pris, et le petit nombre de ceux qui purent échapper à cette boucherie parvint à grande peine sous les murs d'Andrinople, où ils annoncèrent en gémissant cette sinistre nouvelle à leur compagnons d'armes.

Il fallait battre en retraite au milieu d'un pays ennemi, par des chemins inconnus et difficiles. Enfin on atteignit Rodosto, ville fortifiée, où les restes épuisés de l'armée purent reprendre haleine. Henri, frère de Baudouin, fut nommé, pendant la captivité du prince, administrateur de l'empire, au grand étonnement des Grecs, chez lesquels un événement de cette nature n'eût pas manqué d'amener un changement de dynastie.

Un autre malheur vint frapper les croisés. Le doge de Venise expira le 1er juin, deux jours avant l'Ascension, à l'âge de quatre-vingt-dix-sept ans. C'était le moment où l'on avait le plus grand besoin de ses lumières et de ses conseils. Henri, dans cette situation critique, tourna ses regards vers celui qui, bien qu'éloigné, devenait dès lors son unique espérance. Innocent entendit sa voix; mais cette voix paternelle commandait la paix à tout prix, la paix avec les chrétiens, puis la conquête de Jérusalem sur les enfants de Mahomet. Il mandait au roi des Bulgares : « Il vous est indispensable de vous réconcilier avec les Latins ; sinon de grands dangers menacent votre royaume. De nouvelles armées sont en marche pour se rendre en Orient ; si les Hongrois vous attaquent de l'autre côté, comment pourrez-vous résister ? Une preuve sincère que vous désirez déposer les armes, ce sera la mise en liberté de Baudouin. Nous venons d'écrire à son frère Henri, pour qu'il fasse aussi cesser les hostilités contre vous. »

Le grand pape voyait donc se réaliser tristement les craintes qu'il avait tant de fois

manifestées au sujet de la croisade. L'expédition allait donc manquer son but, et cependant combien n'avait-elle pas coûté! Maintenant le pontife se trouvait réduit à implorer le secours et le dévoûment des âmes généreuses, non pas seulement en faveur des chrétiens de la Terre-Sainte, mais encore et surtout en faveur de l'empire latin de Constantinople et de ses guerriers, plus que décimés. Le courage cependant ne l'abandonna jamais. Il puisait de nouvelles forces dans la considération même du péril et des difficultés. Il écrivit lettres sur lettres. Sa parole devint plus animée, plus éloquente que jamais. Aura-t-il la douleur de n'être pas entendu? Et les guerriers d'Occident, tranquilles dans leurs manoirs, auront-ils la dureté de voir périr, sans leur prêter aide et assistance, leurs frères malheureux d'Orient, pressés de tous côtés par des forces infiniment plus nombreuses?

CHAPITRE X

Paix en Sicile. — L'Allemagne; — Nouvelles démarches d'Innocent en faveur d'Othon. — Coup d'œil sur les autres États de l'Europe. — Constantinople; — Événements militaires. — Mort de l'empereur Baudouin; — Son frère Henri lui succède. — Nouvelle levées en Occident. — Règlements ecclésiastiques.

(ANNÉE 1206)

Gauthier de Brienne, en Sicile, venait de mourir, victime de sa témérité. Thiébault, qui savait être audacieux et cruel, souple et rusé, selon les circonstances, crut le moment favorable pour se réconcilier avec le Pape; la réunion se fit en effet; — le comte prêta le serment de fidélité que demandait le Saint-Siége, et l'excommunication lancée contre les Allemands et contre lui fut levée.

En Allemagne, un ordre de choses plus paisible parut succéder insensiblement à l'agitation qui depuis dix ans avait troublé les affaires. Othon, par une suite de circonstances imprévues, et peut-être aussi par l'effet de son indolence naturelle, se voyait réduit à peu

près de la seule ville de Cologne. Othon eut de nouveau recours au Pape, son unique soutien, et le pria de ménager en sa faveur une suspension d'armes pour une année au moins. Innocent négocia non-seulement près du duc de Souabe, mais aussi près du roi d'Angleterre. Philippe, malgré les progrès de son parti, comprenait combien il serait faible tant qu'il n'aurait pas le Saint-Siége pour lui. Il accueillit avec tous les honneurs possibles le légat qui lui avait été député, lui fit des promesses flatteuses, et, par une réponse adroite, s'efforça de gagner la bienveillance pontificale. Puis il se vanta publiquement d'avoir détaché le Pape de la cause d'Othon ; car il savait que par cette assertion mensongère il affermirait ses défenseurs et ruinerait le parti de son adversaire. Cependant il ne voulut point souscrire à la trève.

Au printemps le duc vint mettre le siége devant Cologne. La ville, cette fois, ne put résister longtemps. Elle succomba. Ce n'est pas qu'Othon n'eût fait courageusement son devoir : il ne s'épargna pas plus que le dernier de ses soldats; mais trahi par les chefs dans lesquels il se fiait le

plus de confiance, abandonné de presque tout le monde, il ne put sauver la cité devenue son dernier rempart, et Cologne fut réduite à capituler. C'est alors que Philippe, maître des plus belles provinces allemandes, entouré de guerriers valeureux et fidèles, au moins tant que durerait sa prospérité, fort enfin de ses triomphes, put espérer de fléchir Innocent, et d'obtenir ce qu'il désirait si vivement, la couronne impériale avec la sanction de ses droits. Nous verrons ce qu'il en fut.

Jetons maintenant un rapide regard sur quelques autres contrées de l'Europe; puis nous nous arrêterons plus longtemps en Orient, sur les rivages de la Propontide. Les relations du roi de France avec Ingeburge étaient toujours les mêmes; mais, l'épouse délaissée n'ayant point adressé de plaintes nouvelles, la conduite du monarque n'exigea pas pour le moment d'autres démarches de la part d'Innocent. — Les royaumes de Castille et de Léon avaient cédé à la juste sévérité des lois ecclésiastiques. — Pierre d'Aragon, encore exalté par les honneurs qu'il avait reçus de Rome, restait dévoué corps et âme au Saint-

Siége. — Le Portugal était paisible. — En Hongrie, André, maintenant assis sur le trône, paraissait au comble de ses vœux.

Le Danemark seul était agité de commotions intérieures. Waldemar, fils naturel de Knud V, et neveu du roi Waldemar I, avait obtenu de son oncle l'évêché de Schleswig. Il paraît que le sceptre eût eu pour lui plus d'attraits que le bâton pastoral. Fils de souverains, pourquoi n'aurait-il pas, lui aussi, siégé sur un trône ? Il résolut de faire valoir ses droits les armes à la main. Un nouveau monarque, son parent, et portant le même nom, ne lui en laissa point le temps ; il réussit à s'emparer de sa personne par trahison, et l'enferma dans la prison de Seaburg.

Le Pape en fut mécontent. Le chef de l'Église considérait dans le captif l'évêque, et non le rebelle qui voulait usurper la couronne ; aussi fit-il des démarches pour obtenir sa liberté. Rien ne put fléchir le monarque, ni l'autorité, ni les propositions d'accommodement. Il ne consentit qu'à une chose. Il voulait bien briser les fers de son prisonnier, mais pourvu qu'on promît de le transporter à Rome sous

bonne garde. Innocent le promit; et le prélat, passant les mers, arriva d'abord en Hongrie, d'où l'on prit des mesures pour le transporter dans la capitale du monde chrétien.

Cependant les croisés ne se soutenaient qu'au prix de travaux et de combats incessants. Resserrés dans les limites étroites d'une faible portion de la province appelée maintenant Romélie, ils perdaient tous les jours quelques nouvelles contrées. Le 31 janvier, une défaite essuyée non loin de Rusium, leur enleva la fleur de leurs chevaliers, avec une multitude de soldats. Jusqu'à ce jour, ils n'avaient pas subi d'échec aussi déplorable. Quand la nouvelle en parvint à Constantinople, la consternation fut générale. Le comte Henri fit fortifier à la hâte Sélivrée, éloignée de la ville de deux journées de marche, et garnit cette place d'une cinquantaine de guerriers d'élite. Mais le roi des Bulgares savait la position critique des Latins. Il s'avança rapidement, tel qu'un torrent qui balaie tout sur sa route, Arcadiopolis, Apros, Rhodosto, Panium, Mésena, Tzurulum, Athiara, d'autres villes succombèrent. Byzia et Sélivrée

seules résistèrent, grâce à la solidité de leurs murailles et à la force de leur position. Les Latins, poussés en avant comme un vil troupeau, refluaient vers Constantinople; on s'attendait à un siége et on fit les dispositions de guerre.

Alors les Grecs commencèrent à réfléchir. Quel sort les attendait si les Bulgares avaient l'avantage? Ils prirent le parti de se donner aux croisés. Quittant donc insensiblement l'armée ennemie, avec laquelle ils avaient jusqu'ici fait cause commune, ils vinrent grossir celle du comte Henri. Démotique et Andrinople étaient vivement pressées. Sélivrée ne pouvait plus tenir que huit jours : des messagers arrivaient à chaque instant pour implorer du secours. Il fut décidé que, malgré le petit nombre auquel on était réduit, on marcherait contre l'ennemi, et le comte administrateur prit lui-même le commandement des troupes.

Le chef des Bulgares n'eut pas plus tôt appris l'arrivée des Latins que, changeant tout à coup de résolution, il brûla ses machines de guerre, et battit en retraite; il

ne s'arrêta que lorsqu'il eut dépassé les frontières de l'empire grec.

En rentrant dans sa capitale, la première nouvelle qu'il apprit fut la mort de l'infortuné Baudouin, qui venait d'expirer sous le poids de la douleur et des supplices. Le récit de son martyre, car c'en fut un, rappelle toute la férocité des peuples les plus sauvages. Les croisés en reçurent connaissance à Stenimach près des confins de la Bulgarie. Après avoir donné des pleurs à la mémoire du héros, ils reprirent, navrés, bien que triomphants, le chemin de Constantinople. Rentrés dans la ville, leur soin le plus empressé fut de décerner l'empire au brave comte Henri, qui le méritait sous tous les rapports. Il justifia la confiance de ses compagnons d'armes.

En Europe, on s'occupa sur-le-champ de rassembler des troupes. La Flandre surtout fournit un nombreux contingent. Le Pape offrit à ceux qui voudraient partir de passer par ses États pour se rendre à Brindes ; car il attachait la plus grande importance à ce qu'ils s'embarquassent tous ensemble, et non par détachements séparés, lesquels auraient

été presque sans aucune utilité. Parmi les chevaliers français qui commandaient cette expédition, se distinguait le comte de Périgord, surnommé Talleyrand, dont la famille s'est perpétuée jusqu'à nos jours [1].

C'est alors aussi que furent arrêtés pour le patriarcat de Constantinople des règlements empreints de la plus haute sagesse. Le Pape y établissait surtout la liberté des élections ecclésiastiques, recommandait instamment de ne confier la charge du saint ministère qu'à des hommes capables et éprouvés, consacrait les droits respectifs du métropolitain et des suffragants, menaçait quiconque oserait les attaquer, et promettait enfin de s'occuper prochainement des réformes à introduire dans l'organisation intérieure de l'Église grecque. Peu de temps après, une députation vénitienne se présentait à Rome, et sollicitait d'Innocent le pallium en faveur de l'archevêque que la république avait fait instituer à Zara, lors de la conquête de cette ville. Cette supplique était la troisième; elle fut sans résultat comme les précédentes : le pontife ne

[1] Art de vérifier les dates, x, 219.

pouvait oublier la grave offense dont Venise s'était rendue coupable envers Dieu, envers l'Église romaine, envers toute la chrétienté?

« Vous avez conduit l'armée du Seigneur dans le mauvais chemin, répondit-il courageusement aux envoyés; au lieu de combattre les Sarrasins, vous avez fait la guerre à des chrétiens, vous avez dédaigné la voix du légat, méprisé l'excommunication, rompu le vœu de la croix, pillé les trésors et les biens ecclésiastiques à Constantinople; vous avez voulu, au moyen de traités illicites, vous approprier et rendre héréditaire pour votre nation l'Église que les croisés, par la conquête, venaient de rattacher au Saint-Siége. Dites-le vous-mêmes : Comment pourrez-vous compenser le préjudice que vous avez porté à la Terre-Sainte, puisque vous avez détourné de son but une armée de chrétiens si grande, si noble, si nombreuse, qui avait été rassemblée, au prix de tant de sacrifices, et avec laquelle on aurait pu conquérir non seulement Jérusalem, mais une partie de l'empire de Babel? Car, si elle a réussi à s'emparer de Byzance et de la Grèce, à plus forte raison elle eût soumis

Alexandrie et la Terre-Sainte. Quelle que soit la joie qu'éprouve le siége apostolique en voyant Constantinople replacée sous l'obéissance de Rome, nous en aurions éprouvé une bien plus grande si Jérusalem était rentrée sous la domination du peuple chrétien. Que si vous me dites que le Seigneur a voulu châtier par vos mains un peuple infidèle, je vous répondrai que vous n'en devez pas moins regretter votre faute, considérant que Dieu souvent punit les coupables, sans se complaire dans les exécuteurs de ses vengeances. Vous attribuerez donc, non pas à notre dureté, mais à vos transgressions, le refus que nous faisons de condescendre à votre désir relativement à l'archevêque de Zara; car, si vous n'avez pas craint de scandaliser toute la chrétienté par votre conduite à l'égard de cette ville, nous ne voulons pas, nous, scandaliser l'Église entière en accordant le pallium au prélat avant d'avoir reçu de vous satisfaction. Toutefois, si, à l'exemple de ceux qui ont commis des fautes moins graves, puisque vous les y avez entraînés vous-mêmes, vous consentez à donner satisfaction à l'Église et au chef de l'Égli-

sentant, montra par les effets que l'on pouvait se reposer sur sa sagesse de la tranquillité publique.

La paix affermie au dedans exerça son influence au dehors. Les vassaux du Saint-Siége se serrèrent plus étroitement autour de la personne du vicaire de Jésus-Christ. Une alliance générale et permanente fut jurée ; des priviléges furent accordés aux cités ; Florence, en guerre avec Sienne depuis quelque temps, mais maintenant victorieuse, fut invitée à l'indulgence et à la modération ; Ravenne obtint justice contre les prétentions de Faenza touchant quelques châteaux ; Pise donna satisfaction au Pape relativement à sa conduite injuste envers la Sicile, la Sardaigne, et le district de la juridiction de Cagliari, occupé par un de ses citoyens, sans le consentement pontifical. Tout ceci se conclut à Viterbe.

Passons maintenant en Sicile. Aussitôt après sa réconciliation avec Rome, Thiébault s'était embarqué pour Palerme, et avait, non sans efforts, déterminé ceux qui retenaient sous leur main l'enfant royal à le remettre au légat et au chancelier. Mais à peine eut-il

passé quelques jours dans la ville, que des soupçons furent jetés sur la droiture de ses vues, et qu'il fut arrêté par l'ordre du chancelier. Il parvint à s'échapper et s'enfuit à Salerne.

La discorde régnait partout. Le bruit des armes se faisait entendre presque en même temps dans le royaume de Naples, dans la terre de Labour, dans la Campanie, et jusque sur les frontières des États de l'Église. C'était Thiébault et surtout le comte allemand Conrad de Marley qui promenaient ainsi le ravage, la destruction, la mort.

Quant à l'empereur, loin de se relever, il faiblissait tous les jours. Il venait de visiter le Danemark et l'Angleterre, pour réclamer en personne le secours dont il avait si grand besoin, et tâcher surtout de retirer l'argent que lui devait son oncle, en vertu du testament de Richard. Il rapporta 5,000 marcs comme consolation; mais il est douteux qu'il soit rentré dans sa patrie avec plus d'espoir qu'il en avait lorsqu'il en était sorti. Philippe devenait de plus en plus redoutable; il avait maintenant toutes les villes pour lui; son allié

adversaire était réduit aux plus fâcheuses extrémités.

Une nouvelle légation, composée des deux cardinaux Hugolino d'Ostie et Léon, du titre de la Sainte-Croix, vint trouver le duc de Souabe.

Elle devait demander à ce prince un serment solennel et public, de reconnaître les ordres du Pape pour toutes les fautes qui l'avaient placé sous le coup de l'excommunication, de mettre en liberté l'archevêque de Cologne, de retirer les droits temporels à Léopold, archevêque intrus de Mayence, de consentir à ce que Sigefroi, l'archevêque légitime fît administrer son diocèse par un représentant; enfin de congédier la grande armée assemblée contre Othon. De plus elle était chargée de ménager une entrevue entre les deux rivaux; et, dans le cas où elle ne pourrait faire la paix, de travailler du moins à la conclusion de la trêve déjà demandée. Les deux cardinaux avaient aussi reçu des instructions par rapport au royaume de Sicile.

Dans la lettre où il annonçait cette ambassade à tous les princes spirituels et temporels

de l'empire, Innocent rappelait combien il est indispensable que le sacerdoce et la royauté soient unis ensemble, pour concourir au bien général ; c'est pour cela, remarque-t-il, que Moïse donne à la royauté la qualification de sacerdotale, et Pierre au sacerdoce le titre de royal. — Il prouve ensuite, par l'histoire de l'Ancien et du Nouveau-Testament, que la scission entre ces deux pouvoirs est également nuisible à l'un et à l'autre. C'est ainsi que celle qui a désolé l'Allemagne, et qui la désole encore, a enfanté des craintes et des dangers indicibles, mais surtout de graves obstacles à la délivrance de la Terre-Sainte. — Pour nous, à l'exemple du pasteur suprême, reprend-t-il, et afin de rétablir la paix entre l'Empire et l'Église, nous vous avons député deux de nos frères chéris, et nous ordonnons qu'on respecte leurs ordres, et qu'on les reçoive de telle sorte que le Saint-Siége soit trouvé en eux honoré comme il doit l'être.

Philippe obtint sa réconciliation avec l'Église, aux conditions posées par le Pape. Les légats s'occupèrent alors de réaliser leur plus importante mission, la paix entre les deux

vaux, et la diète des princes fut ouverte dans ce but à Nordhausen. Mais on ne put rien y conclure. Il fut seulement convenu qu'on déposerait de part et d'autre les armes, jusqu'à la Saint-Jean de l'année 1208. — Philippe promit de licencier l'armée qu'il avait levée contre Othon, et exprima le désir qu'une ambassade envoyée par lui pût accompagner les cardinaux, à l'époque de leur retour à Rome.

Les légats informèrent Innocent par lettres de ce qu'ils avaient fait et obtenu. Le Pape leur ordonna de rester encore en Allemagne et de faire de nouvelles tentatives en faveur de la paix. Il leur recommandait en outre de pourvoir, avant leur retour, à ce que l'archevêché de Mayence fût remis entre les mains d'un homme sûr, circonspect, et capable. Les cardinaux parurent pour la dernière fois, vers la Saint-André, à une diète qui se tint à Augsbourg. On y traita de nouveau la question de l'accommodement, et il paraît qu'on se rapprocha réciproquement, du moins sur quelques points. L'arrangement devait se terminer à Rome, et les deux compétiteurs promettaient

de n'y point mettre obstacle. Les légats repassèrent alors les monts, suivis de l'archevêque Bruno, du patriarche d'Aquilée, et d'autres grands personnages députés par Philippe.

L'Angleterre, pendant ce temps, était devenue le théâtre d'une lutte violente entre les défenseurs des libertés de l'Église et les fauteurs des envahissements du pouvoir temporel. — L'exemple de l'immortel Thomas de Cantorbéry était encore vivant dans les cœurs sincèrement dévoués à la bonne cause. On se plaignait hautement de voir se flétrir le fruit de ce martyre : l'Église n'était plus qu'une servante, une esclave ; le prince l'avait privée de toute liberté électorale ; le clergé gémissait sous l'arbitraire du souverain ; des abus de tous genres affligeaient le sanctuaire.

Humbert, archevêque de Cantorbéry, étant mort au mois de juillet de l'année 1205, des irrégularités commises dans l'élection de son successeur appelèrent l'attention du Pape sur cette église, la première de l'Angleterre. Les moines de l'ordre de Saint-Augustin, fondateurs du siége de Contorbéry, se croyaient seuls en droit d'en élire le titulaire. A côté

d'eux étaient les chanoines, réclamant le même honneur. Les évêques suffragants venaient ensuite ; et le roi, s'insinuant dans leurs rangs, demandait sa part de coopération. Les moines prirent l'avance, et, dans la nuit même qui suivit les obsèques de l'archevêque Humbert, ils élurent leur sous-prieur Réginald ; mais, convaincus que dans cette nomination faite précipitamment et en cachette du monarque, ils avaient violé la coutume suivie jusqu'à ce jour, ils firent promettre par serment à l'archevêque élu qu'il tiendrait son élection secrète, et l'envoyèrent lui-même à Rome pour demander au Pape sa confirmation. Réginald était à peine en Flandre qu'il se présenta partout comme l'archevêque élu. Aussitôt les moines, indignés, demandèrent au roi l'autorisation de nommer un archevêque, et donnèrent leurs voix à l'évêque de Norwich, qu'ils savaient être agréable à Jean. Deux prélats se trouvaient donc en présence pour un seul siége, tous les deux fermement décidés à s'y maintenir au prix de tous les efforts. L'affaire fut portée à Rome. On mit dans la longue instruction qu'elle nécessita cette circonspec-

tion approfondie avec laquelle l'autorité pontificale a toujours traité les questions importantes. On entendit les témoins pour et contre; on examina les diplômes, on éclaircit tous les points; enfin les deux concurrents furent renvoyés l'un et l'autre, et le Pape enjoignit une nouvelle élection, qui se fit en faveur d'Etienne Langthon, cardinal prêtre du titre de Saint-Chrysogone, anglais de naissance et d'un mérite éminent [1].

Les envoyés du roi refusèrent leur assentiment à ce choix. Le Pape fut obligé d'écrire au souverain lui-même, et peu de temps après il lui fit part de la nomination du cardinal. Jean détestait Langthon; la nouvelle de son élection le jeta dans une violente colère; il se récria, murmura, menaça. Le pontife ne s'en inquiéta nullement. Il sacra l'archevêque à Viterbe, lui donna de ses propres mains le pallium, écrivit aux évêques de Londres, de Worcester, et d'Ely, leur recommandant de

1 Albericus. — Cave, Script. eccl. hist. litt., II, 281 — Voss., De Hist. lat. — Hist. litt. de la France, XVI, 76. — Palatii Fast. card., I, 400. — Ep. x, 211. — Emonis Chron. in Matthæi annal., t II. — Matt. Par., ep. 1K, 206. — Gesta, c. 131.

énergique fermeté. Dans le cas où les peines spirituelles deviendraient nécessaires pour dompter l'aveugle résistance du roi, les évêques devaient y recourir et lancer même l'interdit sur tout le royaume. Cependant, pour prévenir de si grands maux, le Pape écrivit encore une fois à Jean une lettre dictée par la sagesse et la modération. Elle fut sans effet : le prince s'abandonna sans ménagement à sa haine et à sa fureur de vengeance, fit chasser les moines, qu'il remplaça par d'autres, confia l'administration du couvent à des marchands, et en remit la garde à des soldats mercenaires [1]. Bientôt, pour couronner tant d'attentats, il bannit l'archevêque d'Yorck et vendit les biens de son église. Le clergé n'était pas la seule victime de son despotisme brutal ; quelques jours après ces évènements, Bérengère, veuve du roi Richard, était obligée, par l'injustice de Jean, qui lui retenait sa dot et la part de propriété mobilière dont la mort de son époux la mettait en jouissance, d'en appeler à la justice du père commun de tous les

1. Innoc. Epist., appendix, n° 29. Ed. Brequigny. — Hist. Pontiniac. monast., in Martène Th., t. III.

hommes, protecteur-né de la veuve et de l'orphelin [1].

Depuis la conquête de Constantinople, Innocent, toujours dévoré de la noble ambition d'étendre le royaume de Jésus-Christ par toute la terre, avait conçu l'espérance de ramener à l'unité les églises schismatiques des contrées limitrophes. Il écrivit principalement aux archevêques, aux évêques et aux peuples de la Russie, leur envoya même un légat, et les pressa vivement de se rattacher au Saint-Siége. Mais ni cette lettre ni les efforts du légat ne produisirent d'effet. L'aversion des Russes pour l'Église latine était plus forte que jamais.

Quant à l'empire d'Orient lui-même, les incursions des peuplades remuantes qui l'avoisinaient réclamaient tous les soins de son chef.

Théodore Lascaris, informé que les principales troupes des Latins se trouvaient disséminées dans les diverses provinces de l'Asie mineure, en avertit le roi des Bulgares. Ce prince partit aussitôt et vint mettre le siége

1 Math. Par., p. 154. — Stubbs, Acta pontif. Eborac.

devant Andrinople, tandis que Lascaris, partageant son armée, en envoyait une partie sur Cibotos, et restait avec l'autre sous les murs de Squisa. L'empereur venait de se mettre à table lorsqu'on accourut lui annoncer l'arrivée des ennemis.

Il se lève précipitamment, rassemble ce qu'il peut trouver de soldats, court à Cibotos, et la délivre. Il fait lever le siége d'Andrinople avec la même rapidité. Quant à Squisa, Lascaris ayant offert une trêve de deux ans et la restitution des prisonniers, si on voulait lui en remettre l'église et le château, les barons, qui trouvèrent que leurs forces n'étaient pas suffisantes pour faire deux guerres en même temps, consentirent à la proposition; et le traité fut signé.

Enfin l'empereur put se rendre à Andrinople. Il n'y resta qu'un jour, pour inspecter les murailles et donner ses ordres en conséquence. Il continua sa route, et poussa jusqu'en Bulgarie, d'où il revint avec un butin considérable. C'est peu de temps après qu'il apprit la perte douloureuse du margrave Boniface,

mort d'une blessure dans une expédition contre les Bulgares.

Les Latins étaient épuisés, et il leur devenait impossible de se soutenir longtemps encore, si de prompts secours ne venaient réparer leurs forces. Innocent travaillait, avec un zèle toujours croissant, à ranimer le noble enthousiasme qui jadis avait soulevé l'Europe et enfanté tant de merveilles. Mais les temps étaient changés. On restait sourd à la voix du vicaire de Jésus-Christ, ou si l'on faisait quelques efforts, ils étaient impuissants. Pour comble de maux, on voyait des princes chrétiens, des croisés mêmes, faire alliance avec les infidèles, combattre leurs frères au lieu de tourner leurs armes contre les Sarasins. Cet état de détresse et d'abandon n'était-il pas lamentable? Heureusement un grand cœur battait dans la poitrine de celui qui représentait la croisade en Orient. L'empereur Henri, délaissé, oublié, ne perdit jamais courage. Les yeux fixés sur Rome, c'est de là qu'il attendait toute sa force. Lui du moins comprenait le pontife, comme aussi le pontife savait apprécier le noble dévouement du prince.

CHAPITRE XII.

La Sicile; — Majorité de Frédéric. — Allemagne; assassinat de Philippe; — Othon seul empereur; — Conduite du Pape. — France; toujours le divorce du roi. — Angleterre; — Suite des difficultés relatives à l'archevêché de Contorbéry. — Le Danemark; Waldemar de Schleswig. — La Pologne; — Efforts du Pape pour y rétablir la discipline. — Croisade; Travaux et souffrances des Latins; — Activité d'Innocent.

(ANNÉE 1208.)

Frédéric roi de Sicile venait d'atteindre sa majorité. Quel que soit le jugement porté sur l'esprit avec lequel Innocent dominait tous les événements de son époque, on ne peut disconvenir que sa vigilance, sa persévérance, ses sacrifices, n'aient conservé à ce jeune prince son royaume. Le pontife attachait une importance extrême à terminer sa tutelle par le mariage convenu de Frédéric avec Constance d'Aragon, et il pressa vivement cette union désirée. Mais le roi, bien que libre et majeur, avait encore à reconquérir beaucoup de places

que ses gouverneurs refusaient de lui rendre. Innocent ne se regarda point comme dégagé, par l'âge du prince, des services qu'exigeait l'inexpérience d'un jeune homme : il résolut de venir en personne mettre un terme aux différends qui continuaient d'agiter les États de son pupille, et il eut la consolation de voir ses efforts couronnés du succès. En même temps il revendiquait pour les églises de Sicile l'indépendance et la liberté dont elles avaient été frustrées par les pouvoirs précédents.

Les députés du duc de Souabe, que nous avons vus naguères partir d'Allemagne, arrivèrent à Rome au commencement de l'année 1208. Ils étaient chargés de conclure les négociations relatives à la dignité impériale, au sacre de Philippe, et à la réintégration d'Adolphe, l'archevêque de Cologne déposé. Ils ne réussirent pas dans cette dernière partie de leur mission. Adolphe, convaincu de fautes graves, resta sous le poids de l'anathême jusqu'à résipiscence ; et Bruno, que l'on avait mis à sa place, fut maintenu dans la possession de [illegible]ége. L'élection de Sigefroi, prépo-[illegible]ment à la direction de l'église de



Mayence fut, comme celle de Bruno, confirmée par l'autorité pontificale.

Pour ce qui concernait l'autre point de l'ambassade, à savoir la confirmation et le sacre de Philippe comme empereur, Innocent promit d'y penser. Jusqu'alors il avait soutenu de toutes ses forces Othon et son autorité, et cela par conscience. Mais, quand il eut reconnu, et l'indolence de ce prince, et le peu de faveur dont il jouissait auprès des dignitaires de l'empire, et l'impossibilité manifeste où il était de se défendre contre ses adversaires, plus nombreux de jour en jour, son attachement pour la cause du monarque avait fini par se refroidir. Othon n'avait pas su répondre aux avances du pontife. Les choses en étaient là, lorsqu'un crime imprévu vint changer tout à coup la situation de l'Allemagne et modifier forcément les vues d'Innocent. Philippe fut lâchement assassiné par le comte palatin Othon de Wittelsbach, jadis un de ses plus ardents défenseurs, et maintenant son irréconciliable ennemi.

La nouvelle de cet assassinat jeta tous les esprits dans une grande agitation; on se rap-

pelait la prophétie d'un moine de Racebourg : « L'année 1208 mettra fin aux troubles. » Une comète, qui peu de temps auparavant avait teint l'horizon de ses rouges lueurs, une éclipse de lune, qui avait eu lieu vers le mois de février ; d'autres prodiges encore étaient, disait-on, les signes avant-coureurs de ce sinistre accident. L'armée que le prince avait rassemblée se débanda sur l'heure même ; les seigneurs se retirèrent en toute hâte, chacun dans ses domaines respectifs ; celui-là pour défendre ses propriétés, celui-ci pour arracher à la succession de la victime ce qui serait à sa convenance.

Innocent était à Sora quand il reçut cette nouvelle. Il en fut indigné ; car, s'il était l'adversaire du duc de Souabe pour ses prétentions à l'empire et pour les fautes qu'on lui reprochait, il l'estimait pour les qualités vraiment royales qu'on remarquait en lui. Il appela ce meurtre un lamentable événement, et témoigna, dans les termes les plus énergiques, son horreur pour l'assassin et ses complices.

Les esprits sages conseillèrent à Othon de

ne point tirer vengeance, bien qu'il pût le faire impunément alors, de ceux qui l'avaient délaissé pour s'attacher à son compétiteur. Ils lui représentèrent quels maux la guerre avait causés dans toute l'Allemagne; qu'il était temps de fermer les plaies de la patrie; qu'une élection libre et spontanée était un garant plus sûr que le triomphe par la force. Othon goûta ces conseils et jura de s'y conformer. Il écrivit au Pape pour le prier de mettre la dernière main à son élévation, en intervenant auprès des princes par des ordres, des conseils, des lettres, des envoyés; et il en reçut des réponses favorables.

De leur côté, les seigneurs de l'empire ne pouvaient assez déplorer la situation malheureuse de leur patrie. Ils promirent de ne négliger aucun des moyens propres à mettre un terme à tant de calamités; et, parce que le plus efficace à leurs yeux était l'élection d'Othon, ils s'engagèrent à lui donner leurs voix. En effet une diète réunie le jour de la Saint-Maurice, dans la ville d'Arnstadt, le proclama *roi des Allemands et toujours Auguste*. Puis, le jour de la Saint-Martin, une nouvelle

assemblée plus nombreuse et plus brillante encore que la précédente, après l'avoir élu derechef à Francfort-sur-le-Mein, lui fit remettre, par l'évêque de Spire, chancelier d'État, la couronne et la lance impériales, que ce prélat avait conservées jusqu'à ce jour au château de Trifels, et réunit à ses provinces les possessions de Philippe, comme dot de Béatrix, fille de l'infortuné duc de Souabe et fiancée de l'empereur Othon.

La paix, depuis tant d'années bannie de l'Allemagne, allait donc enfin succéder au tumulte des guerres; du moins on l'espérait ainsi. Les désordres cessaient; les brigandages de tout à l'heure ne s'exerçaient plus sans contrôle; la justice reprenait ses droits, trop longtemps oubliés. Les vrais amis de l'ordre voyaient, avec le nouveau règne, commencer des jours meilleurs : heureux si leurs douces prévisions avaient pu se réaliser ! Nous verrons ce qu'il en fut.

En France, l'affaire du divorce en était toujours au même point. Malgré ses promesses, le roi continuait de repousser et de maltraiter Ingeburge; il adressait à Rome sup-

plique sur supplique, pour obtenir la dissolution de son mariage, et s'ingéniait à créer sans fin de nouveaux prétextes.

Innocent n'était pas plus heureux avec le roi d'Angleterre. Ni les exhortations ni les menaces des évêques, ni les représentations des barons ne purent déterminer ce prince à reconnaître l'archevêque élu de Cantorbéry. Alors l'interdit fut prononcé sur tout le royaume. Cette mesure de rigueur ne fit qu'enflammer le roi d'une nouvelle colère; toutefois, ne voulant pas rompre complètement avec le Pape, dans la crainte des conséquences qu'entraînerait cet acte violent, il lui manda qu'il consentait à se relâcher de sa sévérité, sous certaines conditions qu'Innocent ne voulut pas accepter, parce qu'il les croyait justement insidieuses.

En Danemark, la délivrance de l'archevêque Waldemar de Schleswig avait suscité des réclamations. On avait craint que, grâce à son crédit et à ses immenses richesses, il ne troublât encore le royaume, et c'est en effet ce qui était arrivé. Forcé de s'expatrier, il s'était rendu à Bologne. Pendant le séjour qu'il avait

fait en cette ville, l'évêché de Brême était venu à vaquer, et les chanoines de l'église veuve de son premier pasteur lui en avaient conféré le titre. Mais cette élection n'était point régulière ; car Brême et Hambourg étaient réunies sous un seul chef spirituel, depuis l'empereur Louis-le-Pieux ; or les chanoines de Hambourg, soupçonnés d'être défavorables à Waldemar, avaient été soigneusement écartés du conseil : c'était donc une violation manifeste de la règle en usage. Innocent, à qui fut déféré le jugement de cette affaire, et qui du reste était parfaitement instruit des ruses et des intrigues du candidat élu, ne put approuver le choix. Mais Waldemar se moqua de la décision qui lui donnait tort. Le pontife ne savait s'il devait en venir aux moyens de rigueur. Toutefois, pour ne point sortir des limites de modération qu'il voulait suivre invariablement, il crut qu'il ferait mieux d'attendre la marche des événements, et d'agir ensuite avec plus de maturité.

Si maintenant nous portons nos regards sur la Pologne, nous y verrons l'Église descendue au dernier degré de l'abaissement et de la ser-

vitude, et surtout souillée par une effroyable licence. Un prélat cependant, l'archevêque de Gnesen, Henri de Kitzlitz, avait su résister au torrent de la corruption générale. Sévère dans ses mœurs, vigilant sur ses clercs, il n'aspirait qu'à conquérir cette supériorité morale par laquelle il pouvait remplir dignement sa mission dans le monde. Innocent, qui savait tout, crut pouvoir compter sur lui pour une réforme et lui écrivit.

L'archevêque comprit le pontife, et se mit aussitôt en devoir de suivre ses instructions. Mais il trouva dans le duc de Pologne un implacable adversaire. Ce prince l'accabla de persécutions, lui fit subir d'indignes tourments, et l'obligea même à prendre la fuite. L'évêque vint à Rome porter en personne ses réclamations au chef de la chrétienté. Il était appuyé par des hommes pieux et distingués, qui enchérirent encore sur les plaintes qu'il avait lui-même adressées au vicaire de Jésus-Christ. Innocent écrivit au duc :

« Quel est donc l'égarement qui vous transporte, pour que vous, qui devriez être le directeur des autres, vous cherchiez à les tromper

et à les perdre ! Est-ce afin que vous changiez la liberté de l'Église en un vil esclavage que le Seigneur vous a donné le pouvoir? Et ce glaive que vous portez en main, l'avez-vous reçu pour l'enfoncer dans les entrailles de votre mère ?.... Ou bien, croyez-vous que Dieu vous a confié le gouvernement des peuples pour la ruine de sa maison sainte? Recueillez vos sens et rentrez en vous-même. Considérez ce que vous êtes ; calculez vos ressources, et voyez si vous êtes capable de résister au Dieu véritable !... Peut-être vous vous estimez fort et puissant; mais, même d'après la vaine mesure du monde, vous ne vous comparerez pas à ce roi superbe que le juste jugement du Seigneur a humilié et changé en bête, parce qu'il se soulevait contre le Ciel. Vous devez donc avouer vos torts envers l'archevêque, ne plus opprimer l'Eglise, ne plus vous arroger la collation des bénéfices, rendre au clergé ce qui lui appartient, indemniser le prélat de tous les dommages que vous lui avez causés, et faire pénitence ; autrement, comptez que les évêques de Prague, d'Olmutz, de Misnie, et de toute la Pologne, pronon-

ceront contre vous, tous les dimanches, l'excommunication, au son des cloches, et les cierges allumés [1]. »

Tandis que cette lettre arrivait au prince, l'archevêque revenait courageusement à son église, muni du titre de légat et résolu plus que jamais à relever sa patrie de la décadence morale où elle était tombée.

Nous avons laissé dans les murs de Constantinople les croisés triomphants, mais harassés et se reposant comme à la dérobée de leurs pénibles travaux pour courir bientôt à de nouveaux combats. Une victoire remportée le jour de la Saint-Pierre-ès-Liens ne devait prolonger qu'à grande peine leur triste existence; et Contantinople était perdue, si de puissants secours n'arrivaient aussitôt d'Occident.

Infatigable dans son zèle, Innocent redoublait d'efforts et de tentatives. Le duc Léopold d'Autriche, surnommé le Glorieux, comme son père avait été surnommé le Vertueux, et qui méritait à droit égal l'un et l'autre titre, la plupart des seigneurs du pays, les

1 Ep. IX, 235, 217, 216.

plus grands princes de France avaient pris la croix à l'appel enflammé du Pape. C'était un renfort, mais il fallait une armée complète.

Innocent avait l'œil à tout, jusque dans les provinces les plus perdues du nouvel empire. Ce qui le transportait, c'était l'espoir de conquérir à l'unité catholique une église si longtemps dans le schisme. Il écrivait, envoyait des légats, menaçait au besoin mais avec prudence, vidait les différends, levait les obstacles, indiquait les moyens, se faisait tout à tous pour arriver à ses fins. Aussi bien la force et l'activité de son génie n'étaient-elles pas de trop pour la consommation de ce grand acte, car il régnait dans l'empire latin d'Orient une confusion désespérante : les petites passions s'agitaient de toutes parts ; l'ambition travaillait tous les rangs. — Quel enchaînement de travaux et de peines pour le généreux Pontife!

CHAPITRE XIII.

Etats de l'Eglise. — Allemagne; — Lettres du Pape. — Fiançailles de Béatrix avec Othon; — Diètes; Voyage à Rome.— Le couronnement. — Angleterre; — Continuation des différends entre le roi et le Pape. — Constantinople.—Situation des Croisés—Le royaume de Jérusalem. — Jean de Brienne. — Lettre d'Innocent à Philippe-Auguste.

(ANNÉE 1209.)

La sûreté du pays et de la ville d'où le Souverain-Pontife doit gouverner, diriger, propager l'Eglise dans le monde, fut toujours une condition rigoureusement nécessaire pour l'accomplissement des nombreux devoirs que cette position sublime impose [1]. Le château de Valmontone, situé non loin de Tusculum, dans une campagne fertile, allait être aliéné par ses possesseurs perdus de dettes, et menaçait de tomber entre les mains d'un nouveau maître dont le Pape n'aurait pas lieu de se flatter. Innocent crut que la tranquillité de

[1] Hurter, Histoire de pape Innocent III, t. II, p. 326.

Rome et sa propre indépendance exigeaient qu'il s'opposât à l'acquéreur présumé. Il fit acheter ce domaine par le comte Richard, qu'il aida même de ses deniers, prêtant de plus son nom à l'acte public; en retour de quoi le comte lui jura fidélité et obéissance, tant pour lui que pour ses successeurs.

A cette époque, une bourgeoisie libre s'était formée dans les villes d'Italie et d'Allemagne; elle portait les armes, suscitait des conflits, exerçait souvent de cruelles vengeances. Une lutte s'était engagée entre les bourgeois d'Orviette et ceux d'Aquapendente, également vassaux du siége pontifical. Ceux d'Orviette pillèrent la ville voisine, presque sous les yeux du Pape. Innocent fut indigné d'une telle conduite. Il donna l'ordre de restituer le butin, d'observer la paix, et cita les agresseurs à comparaître devant son tribunal sous le délai de quinze jours : sinon il aurait recours à une juste sévérité. Ils obéirent, et le différend fut apaisé.

En Allemagne la paix et l'ordre, enfin rétablis, présageaient des temps plus heureux. Le voyage de Rome, auquel on se p

pour le couronnement, produisait un mouvement d'allégresse et de fêtes dans les cours des princes, dans les châteaux, dans les villes. C'est au milieu de ces circonstances qu'arrivèrent en Allemagne les lettres du Pape concernant l'élection de Francfort. Elles étaient accompagnées d'instructions dans lesquelles le Pontife exhortait les évêques à consacrer tous leurs efforts au maintien du bonheur public.

Mais ce qui plus encore réveillait l'attention, c'était le mariage d'Othon avec Béatrix. Innocent, dans la crainte d'une nouvelle scission au sein de l'empire, pria le prince de ne point différer son alliance, s'il la trouvait favorable à ses vues. Quelques jours après, Othon faisait expédier à Spire un acte où il définissait les rapports que le Saint-Siége voulait avoir avec l'Église.

Il jure au Pape, à ses successeurs, et à l'Église Romaine en général, obéissance, soumission, respect; renonce à toute intervention dans le choix des prélats, comme à un empiètement illicite; permet sans réserve aucune les appels au vicaire de Jésus-Christ; se

désiste de toute prétention sur la succession des évêques défunts et sur les revenus des églises non occupées ; promet des secours contre les hérétiques ; enfin s'engage à maintenir les droits de Rome et à défendre les domaines temporels des papes.

En parcourant l'empire, Othon, depuis le commencement de cette année, avait tenu plusieurs assemblées de princes. Une diète plus brillante que toutes les autres fut convoquée à Wurtzbourg, vers la fin du mois de mai. Le mariage de l'empereur avec Béatrix, fille de Philippe, y fut résolu. Le prince, descendant de son trône, tira de son doigt un anneau, et se fiança en présence de tous les seigneurs. Une ambassade magnifique conduisit Béatrix et sa sœur à Brunswick ; car Othon voulait régler encore quelques affaires avant d'entreprendre le voyage d'Italie.

Ce fut vers les fêtes de l'Assomption que l'empereur passa les Alpes. Sur sa route il opéra diverses réconciliations entre les chefs les plus influents des nombreuses principautés italiennes. Une armée brillante escortait le prince, telle que depuis longtemps on n'en

avait pas vu dans ces contrées. Le jour de la Nativité, l'ambassade qui précédait Othon se trouvait à Viterbe, auprès d'Innocent; et, quelques jours après, le Pape et l'empereur étaient en présence, à Venise. Ils s'embrassèrent en versant des larmes de joie, restèrent ensemble pendant deux jours, déterminèrent plus clairement les rapports mutuels de l'Église et de l'Etat, puis se séparèrent; Innocent voulant devancer Othon dans la capitale du monde chrétien.

Le prince assit son camp le 1er octobre devant les portes de la ville, près du Monte-Mario. Le samedi suivant, il se rendit à l'église de Saint-Pierre, pour y faire sa prière, près des marches des Saints-Apôtres. Le jour du couronnement, dès le matin, l'avenue de la grande basilique, les rues, les places, étaient encombrées par la foule. A l'heure dite, Othon s'avança, environné de prélats, de seigneurs, de comtes, de princes. Le Pape l'attendait sur le perron de l'église, devant la Porte-d'Airain. Après les interrogations d'usage, ils firent quelques pas ensemble et passèrent de la Porte-d'Airain à la Porte-

d'Argent. Le pontife laissa quelques instants le roi seul et se retira pour prier; après quoi Othon fut introduit à son tour. Innocent l'interrogea de nouveau ; puis le conduisit à la sacristie, où il le reçut chanoine de Saint-Pierre [1]. Le cortége alors se dirigea vers l'autel, au chant des litanies ; l'évêque d'Ostie oignit le prince avec de l'huile sacrée ; le Pape, descendant de son trône, se rendit avec le roi devant l'autel de Saint-Maurice, où l'on venait de porter la couronne impériale, lui présenta l'anneau, le ceignit de l'épée, enfin lui posa le diadème sur la tête, et lui mit le sceptre en main. On célébra la messe. A l'Évangile, l'empereur plaça la couronne sur l'autel; et, déposant le glaive, il offrit au Pape du pain, des cierges et de l'argent. A la communion il s'approcha de l'autel une seconde fois et reçut le corps du Seigneur. On lui ôta sa chaussure; on lui mit les bottes impériales et les éperons de saint Maurice, et il sortit de l'église avec le

1 Les rois au moyen-âge tenaient à grand honneur d'être admis comme chanoines honoraires dans le chapitre de quelque célèbre cathédrale. — Art de vérifier les dates.

Pape pour faire la grande procession dans la ville.

Cette brillante solennité fut suivie de fêtes publiques. Mais, une querelle étant survenue entre les Romains et les Allemands, on ne sait pour quelle cause, il y eut plusieurs victimes, surtout parmi les derniers. Othon en fut extrêmement courroucé; et tel fut peut-être le germe de l'inimitié violente que nous verrons éclater bientôt entre Rome et l'empire.

En Angleterre, cependant, régnaient toujours les graves désordres fomentés par le roi Jean. Ce méchant prince, ouvertement révolté contre le Saint-Siége, persévérait dans son endurcissement et n'écoutait que la voix de ses flatteurs. L'interdit dont ses États avaient été frappés n'avait fait que l'exaspérer. De nouveaux crimes amenèrent de nouveaux anathèmes : il fut excommunié. Cruel jusqu'à la barbarie envers ses sujets, despote envers les prélats, spoliateur envers les princes, et spécialement envers Bérengère, dont il retenait obstinément le douaire, ne méritait-il pas qu'une main forte s'armât

de la verge de fer, et le frappât comme un sacrilége et un tyran !

Quant à la Terre-Sainte, le calme rétabli dans l'empire par l'avènement d'Othon avait fait concevoir pour elle au pape Innocent de nouvelles espérances. Mais restaient toujours les trois grands obstacles qui, depuis tant d'années, avaient entravé les projets formés par les pontifes de Rome en faveur de ce malheureux pays, à savoir : la tiédeur des princes, l'égoïsme et la cupidité des croisés, les dissensions continuelles de ceux qui se trouvaient déjà en Palestine.

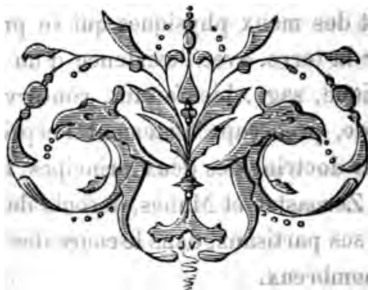
Amalric, ou Amauri, douzième roi de Jérusalem, dont nous avons déjà parlé, était mort sans laisser d'enfants : la couronne revenait de droit à Marie, fille héritière de Conrad de Montferrat. Les barons et les ordres militaires de la Terre-Sainte, sans cesse harcelés par les Sarrasins, s'empressèrent de rechercher pour la princesse un époux dont la valeur pût conserver les faibles débris du royaume. Ils délibérèrent de concert avec le patriarche et les évêques, pour savoir sur qui fixer leur choix. Mais personne ne s'offrait à

leur esprit. Enfin un chevalier se levant : « Je connais en France, dit-il, un guerrier valeureux, célèbre par ses exploits militaires, d'une naissance illustre, en qui Marie trouvera un digne époux, et l'État un généreux défenseur : c'est Jean de Brienne, » frère de ce Gauthier qui périt devant Naples, en combattant Thiébault. Ce fut un trait de lumière. On députa vers Jean de Brienne ; on lui soumit l'offre de la royauté de Jérusalem. Il accepta, mais en demandant du temps ; car il ne voulait partir qu'à la tête d'une bonne armée.

Le Pape profita de cette occasion pour écrire encore une fois à Philippe-Auguste et lui rappeler ses promesses d'autrefois: « C'est une gloire pour vous et pour la France, lui mandait-il, que l'Église et le peuple chrétien n'aient rencontré dans aucun pays autant de ressources que dans le vôtre. Les murs de Constantinople ont vu votre puissance dans son plus brillant éclat. Il n'est pas de contrée où l'on ne vante la grandeur du prince et la force de ses armes : n'est-ce point par une vocation toute divine qu'un de vos sujets a été choisi pour gouverner Jérusalem ? C'est vous

que le Roi des rois a voulu glorifier en donnant à un Français le gouvernement de cet héritage particulier du Seigneur. Vous devez donc avoir égard à cette dernière considération, et procurer au comte votre appui et celui des vôtres, pour la gloire de Dieu et le bien de la terre arrosée par son sang [1].

[1] Epist., XII, 27.



CHAPITRE XIV

Les Vaudois; — Leurs progrès en Italie, en Allemagne, en Angleterre, en Espagne, en France. — Les Albigeois; — Mesures prises contre eux par le Pape; — Principes d'Innocent sur la conduite à tenir à l'égard des hérétiques. — Diégo d'Osma et Dominique de Guzman. — Meurtre de Pierre de Castelnau. — Croisade contre les Albigeois. — Simon de Montfort. — Les deux ordres religieux des Frères-Mineurs et des Frères-Prêcheurs.

(SUITE DE L'ANNÉE 1209)

Dans tous les siècles, la conciliation du mal moral et des maux physiques qui se produisent sur la terre, avec l'existence d'un créateur unique, sage, bienfaisant, conservateur du monde, préoccupa fortement l'esprit humain. La doctrine des deux principes, imaginée par Zoroastre et Manès, découla de cette source; ses partisans, dans le cours des âges, furent nombreux.

Désignés au VII[e] siècle sous le nom de pauliciens, après avoir été connus jusque-là sous celui de manichéens, ils reparurent vers la fin

du XIIe siècle, avec la dénomination de vaudois, qu'ils durent à un riche bourgeois de Lyon, nommé Pierre Valdo.

Vivement frappé de la mort subite d'un de ses amis, Valdo avait sur-le-champ distribué son argent aux pauvres, ce qui en avait attiré bon nombre à sa suite. Il les exhortait à pratiquer par esprit de sacrifice, à l'exemple de Jésus-Christ et des apôtres, ce qu'ils n'avaient pratiqué jusqu'alors que par nécessité; et, comme il était quelque peu lettré, il leur expliquait le Nouveau-Testament.

Bientôt les disciples, marchant sur les traces du maître, se mirent à prêcher, à dogmatiser, à raisonner hardiment sur les questions les plus difficiles de la Bible. La secte se composait de *parfaits* et d'*imparfaits*. Pratiquant une sorte de communauté de biens, ils tenaient des assemblées religieuses, présidées par des anciens, *seniores, presbyteri, diaconi*. L'Écriture sainte était pour eux l'unique source de la doctrine. Ils prétendaient que l'Église et les prélats devaient renoncer à leurs possessions et même à la dîme, que la liturgie devait employer la langue vulgaire,

que le culte des saints était une idolâtrie, que la transsubstantiation s'opérait dans l'eucharistie, non par la consécration du prêtre, mais au moment même et au moyen d'une digne communion. La confession leur était un scandale. En un mot, suivant l'aveu fait plus tard par un des leurs, converti, ils regardaient comme faux et sans fondement tout ce qu'enseigne et pratique l'Église Catholique, et n'avaient foi qu'en leur propre système, prétendu religieux.

Innocent avait les yeux sur ces hérétiques; car depuis quelques années ils avaient fait des progrès alarmants. Partout il exhortait les évêques à prémunir leurs ouailles contre les efforts des sectaires, et à mettre tout en œuvre pour les ramener eux-mêmes dans les sentiers du devoir. En même temps, il portait son attention sur ses propres États, où le venin de l'erreur avait aussi pénétré.

« Comment en effet, — ce sont ses propres expressions, — comment aurait-il attaqué sans rougir les adversaires de l'Église dans les autres contrées de l'univers, si

on avait pu lui dire : Médecin, guéris-toi toi-même, ou, retire la poutre de ton œil avant de retirer la paille de l'œil de ton frère. »

Rimini, Faenza, Viterbe, Orviette, étaient les principaux siéges du mal, mais Orviette plus que toutes les autres cités. Dans cette dernière ville, les défenseurs de la foi véritable étaient menacés, persécutés même ; ils demandèrent instamment à Rome un gouverneur capable de lutter contre les perturbateurs. On leur envoya Pierre Parentius, qui remplit en héros sa mission ; son noble courage lui valut le martyre : il fut poignardé par les hérétiques. A Viterbe, même obstination, mêmes désordres, malgré le zèle et les représentations du pontife. En Toscane, en Lombardie, dans le Tyrol, l'hérésie comptait aussi de nombreux partisans. Bientôt elle étendit ses rameaux empoisonnés sur l'Allemagne, la Suisse, l'Espagne, l'Angleterre ; et partout elle se montrait, non seulement opiniâtre, mais cruelle, joignant à la parole, comme moyens de propagande, le brigandage, la violence et le meurtre au besoin.

Mais c'était bien autre chose encore dans

cette vaste contrée de France que l'Océan Atlantique bornait à l'ouest, les Pyrénées au sud, le Dauphiné et l'Italie à l'est, l'Auvergne et la Guyenne au nord. Belle et riante province, le Languedoc était divisé en plusieurs principautés, gouvernées par des comtes et des barons, chez lesquels les hérétiques avaient eu le talent de s'insinuer, et où ils trouvaient généralement concours et protection. Les lieux qu'ils exploitèrent avec le plus de succès furent Albi et ses environs, d'où leur est venu leur nom d'Albigeois, sous lequel ils sont connus dans l'histoire. Montpellier, au contraire, résista très longtemps, et plusieurs années après la mort de Guillaume, qui alors en était duc, Innocent félicitait encore les habitants de cette ville d'avoir su se conserver purs de la tache honteuse de l'hérésie.

Raymond VI, comte de Toulouse, s'était déclaré tout d'abord pour les Albigeois. Il donnait lui-même l'exemple du mépris pour les choses et les personnes consacrées à Dieu, persécutait ses sujets catholiques, l'évêque surtout, qui, suivant l'expression d'un écrivain contemporain, était, dans sa ville épiscopale,

non point comme un pasteur sur son siége, mais comme un étranger dans un pays ennemi. Après Raymond de Toulouse, venaient le vicomte Raymond Roger de Béziers, seigneur de Carcassonne ; Gaston VI, vicomte de Béarn ; Bernard IV, comte de Comminges ; Gérold IV, comte d'Armagnac, et surtout le comte Raymond Roger de Foix.

L'état malheureux de cette partie de la France attristait Innocent jusqu'au plus profond de l'âme. Il écrivit aux prélats pour les animer à combattre l'erreur ; il pressa les seigneurs demeurés fidèles de joindre leurs efforts à ceux des évêques ; enfin il fit partir pour le Languedoc des légats munis d'instructions précises. Parmi eux était le célèbre Pierre de Castelnau.

Ramener par la douceur et la persuasion les esprits égarés, tel était le grand principe du Pape. « La ligue des hérétiques, disait-il dans un sermon [1], doit être détruite par une instruction fidèle ; car le Seigneur ne veut pas la mort du pécheur, mais qu'il se convertisse

[1] In die cinerum serm. II. — Quand on écrit l'histoire aussi légèrement que Sismondi dans son Histoire

et qu'il vive. » Seulement, et jusqu'alors ç'avait été la loi de tous les temps, l'hérétique opiniâtre, rebelle, dès l'instant où l'Église l'avait retranché de son sein, tombait sous le domaine du pouvoir séculier [1]. On le considérait comme un membre gangréné, sur lequel il ne fallait pas craindre de porter le fer et le feu.

Les envoyés du Pape furent longtemps sans rien obtenir en Languedoc, tellement que leur zèle, tout enflammé qu'il fût d'abord, commençait à se fatiguer. Cependant la promesse de chasser les hérétiques, qui leur fut faite par les évêques de Toulouse et de Viviers, releva leur courage abattu. Un autre incident vint presque aussitôt les enflammer d'une ardeur nouvelle : l'arrivée soudaine de deux il-

des Français, on ne sait rien de tout cela, et alors on peut dire qu'Innocent ne connaissait d'autres moyens de conversion que la guerre, le meurtre, et l'incendie. Et cependant Sismondi confesse ailleurs, en parlant de l'année 1213, que les horreurs de la guerre étaient ignorées à Rome, et que l'autorité du siége apostolique a été méconnue par ses subordonnés. — Note dans Hurter, t. III, p. 35. Traduction de M. de Saint-Chéron.

[1] Voir à l'appendice, note C, ce qu'il faut penser de l'inquisition, sur laquelle on a débité tant de sottises, et quels en furent le but et l'origine.

lustres collaborateurs. L'évêque espagnol Diégo d'Osma, revenant de Rome, accompagné de Dominique de Guzman, les rencontra près de Montpellier. Il s'associa de grand cœur à l'œuvre de réparation dont ils étaient chargés, et leur persuada, pour en faciliter le succès, de vivre, comme autrefois les apôtres, dans l'état d'une sainte pauvreté. Ce conseil fut le principe d'une multitude de conversions.

Mais Diégo fut obligé de retourner à son évêché, et Dominique resta seul avec les légats.

Il redoubla d'efforts et gagna la confiance de plusieurs gentilshommes du pays, qui même le supplièrent de se charger de l'éducation de leurs filles. Dominique réunit ces jeunes personnes dans un asile commun, les soumit à une règle; et cet établissement devint bientôt un couvent considérable, qui se glorifiait d'avoir été comme le berceau du grand ordre des Dominicains.

Si le Pape voulait que l'on traitât avec indulgence les hérétiques qui revenaient de leurs erreurs, il ne défendait pas la rigueur contre les opiniâtres et leurs fauteurs. Le comte

de Toulouse avait été frappé d'excommunication par le légat ; Innocent confirma cette sentence, et fit à ce méchant prince les menaces les plus sérieuses. Cette fermeté du pontife sembla d'abord porter ses fruits : le comte se soumit et reçut l'absolution de sa faute. Mais son repentir était loin d'être sincère, comme la suite le prouva. Le comte, en effet, retomba bientôt dans ses premiers errements ; et le légat, Pierre de Castelnau, qui le lui reprocha avec courage, périt victime de son zèle.

Innocent, indigné, jugea dès lors qu'il fallait recourir à des moyens extrêmes. Il écrivit aux princes, surtout au roi de France, qu'il leur remettait en main la cause de la Religion, menacée par l'erreur. Le roi ne fut pas sourd à l'appel du Pontife ; et, comme il ne pouvait marcher en personne contre les hérétiques, il donna pleine liberté de le faire à ses barons, qui, tous d'une voix, s'écrièrent : « Levons-nous, châtions ces Provençaux légers et présomptueux ; faisons taire leurs blasphèmes contre l'Église de Jésus-Christ. »

Pet. Vall.-Cern., c. 9, 10. — Ep. XII, 178.

Le comte de Toulouse n'apprit pas sans de vives alarmes les préparatifs qui se faisaient contre lui. Trop faible pour tenir tête à tant de forces combinées, il fit ce qu'il avait fait déjà ; il se soumit, du moins en apparence, et souscrivit à tout ce qu'on exigea de lui. Ce retour n'empêcha pas cependant les barons de rassembler leurs hommes de guerre ; car le désordre continuait dans les provinces méridionales. Le Pape enflammait leur zèle : le danger n'était pas moins menaçant dans le Languedoc, de la part des Albigeois, qu'au delà des mers, de la part des Ottomans, et la nouvelle guerre devait revêtir tout le caractère d'une véritable croisade.

Pierre de Castelnau avait eu pour successeur le légat Milon, que secondait puissamment l'abbé Guido de Vaux-Sernay.

Parmi les princes qui avaient donné leurs noms à la milice sainte, on distinguait principalement Othon de Bourgogne, le comte de Saint-Pol, cousin du roi Philippe, Enguerrand de Coucy, et Simon de Montfort. Quand tout fut prêt, l'armée se mit en marche sous les ordres de Simon de Montfort, qui d'un

commun accord en avait reçu le commandement.

On arriva sans incident à Montpellier, où vint presque en même temps Raymond Roger, vicomte de Béziers, alors le principal appui des Albigeois. Il tenta de se justifier; mais, comme on voulait autre chose que des paroles, la réconciliation ne put se faire. Béziers fut assiégée, emportée de vive force, et saccagée de fond en comble par les corps-francs, que ne purent contenir les chefs [1]; Carcassonne se rendit à merci. Simon de Montfort fut proclamé vicomte de ces deux villes, sur le champ de bataille même [2], et poursuivit avec activi-

[1] Petr. Vallisser., c. 15, dit que tout cela se fit sans que la noblesse de l'armée en eût connaissance; et Guill. du Puy, c. 13, assure que si Béziers n'avait pas insulté les croisés, ils n'auraient pas donné l'assaut à la ville. On a aussi exagéré d'une manière ridicule le nombre des personnes qui périrent dans ce siége. Il n'est pas vrai non plus que la ville ait été entièrement brûlée; car le comte Simon de Montfort y donna, le mois suivant, une maison à l'abbé de Cîteaux; Hist. du Languedoc, preuves, III, nº 91. — Ep. XII, 108. — Petr. Vallisser., c. 17. — Guill. de Pod.

[2] Petr. Vallisser., c. 17, dit que l'abbé Guido et le duc de Bourgogne le supplièrent à genoux d'accepter cette élection, et que le premier le lui enjoignit en vertu de la sainte obéissance (virtute obedientiæ). Guill. de Pod.

té sa marche victorieuse à travers la Provence.

Cependant l'Église voyait s'élever au milieu de son sein deux nouveaux ordres religieux, justement célèbres dans ses annales : l'ordre des Frères-Mineurs, établi par saint François d'Assise, et celui des Frères-Prêcheurs, institué par saint Dominique, dont nous parlions tout à l'heure.

François, né, comme l'indique son surnom, dans la petite ville d'Assise en Italie, s'était livré d'abord aux vains plaisirs que donne ou plutôt que promet le monde. Son père, marchand de profession, le destinait à la même carrière, et il ne prit pas grand soin de son éducation, qui fut fort négligée. Mais on remarquait dans le jeune homme une heureuse inclination à secourir les indigents. Une maladie dangereuse, dont Dieu l'affligea, lui fit faire de sérieuses réflexions ; il prit le parti de renoncer au monde, où il n'avait trouvé jusque-là qu'amertume et déceptions, et de s'attacher inviolablement au Seigneur.

Laur., c. 8.— Dip., l., Histoire du Languedoc, 111 pr. nº 91. — Ep. XII, 108, 132, 123, — Ep. XIII, 189.

Banni, déshérité par son père, il quitta la ville d'Assise, et se retira près d'une petite église appelée Notre-Dame-des-Anges ; il y passait ses heures à prier et à servir les lépreux que sa charité sans bornes attirait en ce lieu. Un jour il entendit réciter pendant la messe ces paroles de l'Evangile que le Sauveur adressait autrefois à ses apôtres : « Ne portez avec vous ni or, ni argent, ni deux tuniques, ni chaussures, ni bâton. » — « Voilà, s'écrie François, ce que depuis longtemps je cherche et je désire. » Et, prenant au pied de la lettre le conseil évangélique, il donne aux pauvres ce qui lui reste d'argent, quitte ses souliers et son bâton, se revêt d'une simple et grossière tunique, et pour ceinture passe une corde autour de ses reins.

François, pauvre de cœur et de volonté, voulut enflammer les hommes de l'ardent amour dont il était embrasé pour Dieu. Il ne tarda pas à se voir environné d'un certain nombre de disciples, dont les rangs grossissaient tous les jours. Ils suivaient l'exemple de leur maître, s'habillaient comme lui des vêtements les plus pauvres, prêchaient sur

les places, selon que l'esprit de Dieu les inspirait, exhortaient tous les hommes à craindre et à aimer le Seigneur.

Lorsque le saint fondateur se vit à la tête d'un assez grand nombre de disciples, il leur donna une règle de conduite, qui n'était que l'ensemble des conseils évangéliques ; seulement il y ajouta quelques pratiques spéciales, pour mettre de l'uniformité dans leur manière de vivre. Tout étant disposé, il entreprit le voyage de Rome, pour demander au pape Innocent III la confirmation du nouvel institut.

Dévoré du désir de la gloire de Dieu et de la grandeur de la religion, Innocent approuva l'ordre des Frères-Mineurs : ils prenaient ce nom par humilité.

Et quelques années s'étaient à peine écoulées que François voyait cette société naissante répandue dans toute l'Europe, et comptant plus de cinq mille membres.

Le second ordre qui prit naissance alors fut celui des Frères-Prêcheurs, fondé par saint Dominique. Les Albigeois, à la conversion desquels il travaillait depuis quelque

temps avec une ardeur tout apostolique, vivement pressés par les soldats de la croix, cédaient parfois à la force, et feignaient de rompre avec l'hérésie et le brigandage. Mais les effets obtenus par la violence ne sont pas durables. Le Ciel inspira à saint Dominique la pensée de former une société d'ouvriers évangéliques, qui, en travaillant eux-mêmes à leur propre sanctification, pussent aussi travailler à la conversion des hérétiques par la prédication. Dominique obéit sans plus tarder à la voix divine. Il réussit à s'attacher quelques compagnons. Vivant en commun et sous la même règle, ils s'efforçaient de répandre la lumière de l'Évangile au milieu des populations aveuglées par l'erreur ; et le Ciel bénit leurs premiers efforts.

Dominique alors institua, pour ceux des nouveaux convertis qui ne savaient pas lire, le Rosaire, prière composée de cent cinquante *Ave Maria*, lesquels remplaçaient les cent cinquante psaumes.

Foulques, évêque de Toulouse, encouragea de tout son pouvoir Dominique et ses compagnons. Il l'emmena lui-même à Rome, pour

demander au Souverain-Pontife l'approbation de l'ordre dont il avait jeté les fondements. Les deux serviteurs de Dieu éprouvèrent d'abord quelques difficultés, mais elles furent bientôt levées. Innocent III approuva le nouvel institut et en confirma les constitutions par son autorité. L'Ordre de Saint-Dominique, comme celui de Saint-François, se propagea rapidement; en peu de temps on vit s'élever des maisons de Frères-Prêcheurs à Montpellier, à Bayonne, à Lyon, et dans beaucoup d'autres villes. Leur réputation s'étendit au loin. Des hommes du plus grand mérite venaient se présenter à eux et demandaient comme une grâce d'être admis dans leur société.



CHAPITRE XV

Allemagne; – Othon se soulève contre le Pape. — [...] — Question interminable du divorce; — Différend entre Philippe et les évêques d'Auxerre et d'Orléans. — Angleterre. — Espagne. — Propagation du Christianisme dans le Nord. — Empire d'Orient, Église grecque. — Raymond, comte de Toulouse, à Rome. — Continuation de la guerre en Languedoc; Négociations.

(ANNÉE 1210)

Revenons aux affaires d'Allemagne, que les troubles du Languedoc nous ont fait perdre un instant de vue.

Othon, maître enfin de l'Empire, avait bien vite oublié la persévérance avec laquelle Innocent l'avait soutenu si longtemps contre ses ennemis.

Au commencement de l'année 1210, il passa les Alpes et se rendit en Italie. A peine arrivé dans la Péninsule, il s'annonça comme un despote à qui rien ne devait résister, distribua les châteaux et les seigneuries aux hommes qu'il voulait s'attacher particulière-

ment, et porta même ses vues sur les possessions du Saint-Siége. Bientôt, en effet, il s'empara des meilleures places du domaine temporel des papes, fit garder à vue les forts des provinces, et toléra les odieuses violences que ses gens exerçaient sur les sujets de Rome, et jusque sur les étrangers qui se rendaient en pèlerinage à Saint-Pierre; les croisés mêmes qui ne faisaient que traverser le pays, furent attaqués et soumis à de mauvais traitements [1].

Innocent ne savait qu'en croire; une telle conduite le remplissait d'étonnement non moins que d'indignation. Il patienta cependant plusieurs mois; il espérait que l'empereur reviendrait à des sentiments plus justes; mais il fut trompé dans son attente. Il lui écrivit donc:

« Bien que nous soyons convaincu de l'insuffisance de nos mérites et de notre capacité pour l'exercice des hautes fonctions dont nous sommes revêtu, nous désirons toutefois nous

[1] Bussi, Istor. di Viterb., p. 144. — Cæs. Heisterb., excerp. in Leibn. SS., II, 517. — Godofr. Mon. — Emonis Chron. in Math. annal., t. II.

abstenir de tout ce qui pourrait attirer sur nous la colère du Tout-Puissant. Nous ne ferons jamais alliance avec ceux qui, dans la crainte de perdre la faveur des hommes, n'osent résister à l'injustice. Si nous adressons à la Majesté impériale des paroles plus dures que d'habitude, nous n'agissons pas ainsi par orgueil, mais parce qu'il est écrit : « Élevez votre voix, au temps de la détresse, comme une trompette éclatante! » et parce que nous sommes affligé de vous voir, vous en qui nous espérions trouver un fils dévoué de l'Église, devenir un membre funeste à son bonheur. Considérez comment vous avez été élevé par le siége apostolique au plus haut degré du pouvoir; reconnaissez le Seigneur du ciel, qui renverse les superbes et glorifie les humbles... Mais vos actions prouvent que vous ne pensez pas à lui. Les frontières dont vos prédécesseurs se sont contentés ne vous suffisent plus; vous avez l'audace d'usurper même le patrimoine de saint Pierre, que votre charge vous commande d'accroître plutôt que de diminuer... Et pourtant, si vous le vouliez, quelle belle place vous tiendriez parmi les

souverains !..... Rappelez-vous donc les paroles du prophète : « L'homme qui jouit des bienfaits de l'autorité, et qui ne la reconnaît pas, se ravale au niveau des êtres privés de raison. » Il en est plus d'un exemple dans l'antiquité ; et, dans ces derniers temps, vous avez celui de Frédéric, votre prédécesseur. Il avait à expier, dans sa personne et dans celle de ses fils, les oppressions qu'il avait fait endurer au siége apostolique ; et, comme autrefois le peuple d'Israel, il ne fut pas jugé digne d'entrer dans la terre de promission. Croyez-vous que votre faute ajoute à votre puissance ?... Voulez-vous usurper le bien d'autrui, quoique votre domaine soit assez étendu, et que vous ne deviez pas le posséder longtemps ?.... Nous ne voulons pas vous attaquer à force armée, vous le savez bien ; ce que nous désirons, c'est de vous ramener dans le droit chemin. Plus nous vous aimons, plus nous sommes douloureusement affecté de ce que vous vous permettiez des actes qui nous désolent, sans égard ni pour la honte temporelle qui doit en rejaillir sur votre nom, ni pour la perte de votre âme, qui s'ensuivra né-

cessairement... Du reste, il est de notre devoir de défendre les biens de l'Église à l'aide du glaive spirituel, et de reprocher à tout chrétien les fautes graves dont il se rend coupable; de l'en détourner même, au besoin, par les moyens de discipline ecclésiastique. Nous vous prions, nous vous exhortons, nous vous ordonnons, de cesser vos empiètements sur les droits du siége apostolique, et de vous rappeler le serment que vous avez prêté. Dieu punit les grands comme les petits; prenez garde qu'il n'arrache la racine de votre vie de la terre des vivants... Si vous persévériez dans vos dispositions, nous ne pourrions nous empêcher de prononcer contre vous la sentence d'excommunication [1]. »

Cette lettre ne fit qu'exaspérer le prince; il répondit au pontife avec insulte, et annonça sans détour l'intention de soumettre à son joug, non pas seulement l'Italie, mais la Sicile. — Protecteur et gardien du jeune Frédéric, bien que la tutelle fût éteinte, Innocent attendit, avec une noble assurance, le cours des événements.

1 Hahn, Bullæ pontif. in Coll. monument., I, 148.

Le reste de l'Allemagne était tranquille. Nous remarquons seulement que le roi de Bohême, Prémislas, renouvela cette année la demande de divorce qu'il avait déjà faite contre sa femme. Le Pape, qui dans un point de cette importance ne pouvait prononcer qu'après le plus mûr examen, résolut d'évoquer cette cause à son tribunal, afin de se mettre en état de rendre une sentence conforme à l'équité.

En France, les mêmes difficultés subsistaient toujours. Malgré ses efforts, le pontife n'avait encore rien gagné sur Philippe, et la malheureuse Ingeburge commençait à perdre toute espérance.

Innocent écrivait au monarque : « Vous seriez distingué parmi tous les rois de la terre, par votre gloire et vos brillantes actions, si vos rigueurs envers la reine ne jetaient la défaveur sur votre conduite. » Et tout à la fois il adressait à la princesse quelques-unes de ces paroles consolatrices où l'on trouve le plus parfait modèle de ce caractère animé de l'esprit divin du Christianisme, caractère qui se manifeste dans tous

les discours, dans toutes les lettres, dans tous les actes de l'immortel pontife.

Un autre différend survenu entre Philippe-Auguste et les évêques Manassès d'Orléans et Guillaume d'Auxerre, s'accommoda plus facilement. Les deux prélats ayant refusé de prendre part à une expédition du roi, parce que, disaient-ils, les clercs n'étaient tenus de suivre l'armée que lorsque le prince la commandait en personne, Philippe traita de rébellion ce refus des évêques, et confisqua ceux de leurs fiefs qu'ils possédaient sous la réserve du service militaire, leur laissant néanmoins leurs dîmes, leurs biens et leurs droits ecclésiastiques. Un conflit s'ensuivit. Car Manassès et Guillaume, ayant à leur tour jeté l'interdit sur les possessions et sur les gens du roi qui se trouvaient dans leurs diocèses, en appelèrent à Rome. Le Pape pria le prince de rendre leurs fiefs aux prélats, de les traiter comme auparavant, et intercéda pour eux dans le cas où ils auraient commis quelque faute. Le roi ne se rendit point aux vœux du Saint-Siège. Mais Innocent ne voulait pas, pour une si petite cause, susciter de

nouveaux démêlés; il renouvela les instances; il engagea les évêques à se justifier s'ils n'étaient pas coupables, et à se soumettre s'ils l'étaient : ce dernier parti leur sembla préférable, et le calme se rétablit.

Les affaires d'Angleterre restèrent cette année au point où elles étaient. — En Espagne se préparaient au contraire de grands événements. La trêve par laquelle Alphonse de Castille avait, en 1198, procuré la paix à son pays, mais aussi facilité les progrès des Maures, venait de finir. Les chevaliers de Calatrava n'avaient jamais approuvé cette suspension d'armes; car ils avaient perdu tout récemment leur possession principale, la ville dont ils portaient le nom, et ils ne pouvaient dès lors la reconquérir. L'armistice expiré, ils annoncèrent la résolution de reprendre à tout prix Calatrava et se répandirent aussitôt sur le territoire mahométan. Innocent comprenait que leur entreprise manquerait son but, s'ils n'étaient puissamment soutenus; il engagea les rois d'Espagne à former entre eux une sainte alliance contre les infidèles, menaçant même de l'excommunication ceux

qui le premier troublerait la paix. Les vues du pontife furent parfaitement senties. C'est pendant que les princes se disposaient de la sorte à tirer l'épée pour l'honneur du pays et la défense de la foi que Ferdinand, infant de Castille, fut armé chevalier en présence de tous les dignitaires de la couronne, et jura solennellement, dans la maison du Dieu des armées, de vouer sa vie à la guerre contre les Maures. Le Pape bénit Ferdinand et sa noble résolution, et pressa les autres souverains de le seconder de tout leur pouvoir.

Si le chevalier au moyen-âge regardait comme le comble de la gloire de marcher au combat contre les infidèles et les hérétiques, en tout temps le prêtre et le moine ont fait consister la plus haute mission d'une vie consacrée au Seigneur, dans le zèle pour la conversion des peuples encore idolâtres. C'est cette pensée qui produisit tous les missionnaires; ce fut elle qui, sous Innocent III, suscita les nombreux apôtres qui portèrent le flambeau de la foi dans la Prusse, la Pologne, la Poméranie, la Livonie, et dans d'autres régions du Nord. Mais le pontife était l'âme de

tous ces ouvriers du Très-Haut; il les animait de son souffle inspirateur, comme il les dirigeait par sa sagesse.

La conversion des peuplades sauvages du Nord consola le grand Pape de l'insuccès de la croisade en Orient. La plus forte partie des guerriers qui avaient suivi Baudouin à Constantinople avait péri par le fer ou par les fatigues; ceux qui restaient encore oubliaient leur engagement primitif de combattre pour la cause du Ciel; et la passion des batailles seule les retenait dans ces pays lointains. La situation intérieure de l'Église grecque n'était pas moins affligeante. Il fallait accommoder les différends, établir l'union, réformer une multitude d'abus, réprimer les violences des barons et des chevaliers contre les ecclésiastiques, et définir clairement les limites dans lesquelles chaque pouvoir devait se restreindre.

Pendant que Jean de Brienne se rendait dans la capitale de son nouvel État, trompant par son indolence l'espoir qu'on avait fondé sur lui, Raymond de Toulouse arrivait à Rome.

Le Pape d'abord l'accueillit froidement; mais, gagné par les nouvelles protestations du comte, il consentit à le recevoir en grâce, leva même, assure-t-on, l'excommunication qui pesait sur lui, enfin promit de lui faire restituer les châteaux qu'il avait donnés en gage. Toutefois les légats devaient, dans le délai de trois mois, convoquer une assemblée d'ecclésiastiques où Raymond se justifierait du crime d'apostasie et de l'assassinat de Pierre de Castelnau, qu'on lui imputait; c'était seulement après la décision de cette assemblée que les promesses du Pape devaient obtenir leur réalisation.

Simon de Montfort cependant gagnait tous les jours du terrain. Le 22 juillet de cette année, il s'empara du château de Minerve, assis sur une roche escarpée, non loin de Narbonne. Peu de temps après il attaqua celui de Terme, dans une position réputée imprenable, et y fit son entrée le 23 novembre. Cette dernière conquête répandit dans les alentours une si grande terreur, que le comte se vit bientôt en possession de tout le territoire d'Albi.

L'assemblée où l'on devait entendre la jus-

tification du comte de Toulouse se tint au mois de septembre à Saint-Gilles. Si beaucoup de prélats croyaient à la sincérité des promesses faites par ce seigneur, plusieurs aussi n'osaient pas s'y fier. Raymond avait tant de fois violé ses engagements même les plus sacrés! Il répandit un torrent de larmes devant le concile; on voulut bien les regarder comme des larmes de repentir; mais on crut nécessaire de prolonger l'épreuve quelque temps encore. Quelle impression cette sévérité fit-elle sur le prince? Nous l'ignorons. Nous savons seulement qu'il essaya, peu de jours après, à se défaire du comte de Montfort par le crime, et qu'il laissa dès lors percer la haine implacable qu'il avait jusque-là gardée contre lui dans son cœur.



CHAPITRE XVI

Allemagne; — Othon excommunié; — Nouvelle scission dans ce malheureux pays; — Othon déposé. — Espagne; — Guerre contre les Maures. — Portugal; — Différend entre le clergé et le roi. — Scission en Norwège. — Querelles en Orient. — Languedoc; — Continuation de la guerre; — Progrès des Croisés. — Zèle d'Innocent pour le bien général de l'Église.

(Année 1211)

Othon passa l'hiver à Capoue. Cinq fois l'abbé de Morimond en fit le voyage, pour essayer de détourner l'empereur de la voie coupable où il s'engageait. Tout fut inutile. Le prince persista dans son projet d'usurper la Sicile; après quoi, vainqueur, il se proposait de tomber sur la France.

Le Pape, qui n'avait cessé de réclamer, voyant qu'il ne pouvait rien obtenir, réunit enfin le collége des cardinaux, et sur leur avis prononça solennellement l'excommunication contre le méchant prince : « Parce qu'il a dé-

généré des sentiments de ses pères ; parce qu'il a violé la foi promise ; parce qu'il s'est emparé de Viterbe et d'autres villes que ses aïeux avaient données à saint Pierre ; parce qu'il médite une guerre injuste contre Frédéric de Sicile. » La sentence frappait également les compagnons de l'empereur et quiconque lui prêterait assistance, soit villes, soit particuliers.

Othon se leva de toute sa hauteur contre la main qui le châtiait ; il ne voulut écouter ni représentations ni conseils ; et les peuples virent avec douleur qu'en sa personne allait surgir contre l'Église un ennemi peut-être plus violent que Henri VI. Au printemps, il partit pour le midi de l'Italie, se rendit maître de la Pouille, de la Calabre, de toutes les places fortes jusqu'à Tarente, et se mit en devoir de franchir le détroit. Il ne rougit pas, afin d'arriver plus sûrement à son but, de faire alliance même avec les Sarrasins.

Le Pape prit pour ses propres États les mesures que recommandait la prudence, et nomma son représentant en Allemagne, le fidèle Sigefroi de Mayence. L'excommunica-

tion fut publiée partout; et partout, même dans l'empire, le mécontentement le plus vif éclata contre l'indigne monarque. Il devait tout au Pape, et il poussait l'ingratitude jusqu'à s'en constituer le persécuteur. Aussi l'idée hardie de déposer le prince et d'élire un nouvel empereur, émise par quelques voix, en vint-elle rapidement à l'état de résolution. Les archevêques de Mayence, de Trèves, et de Magdebourg; les évêques de Spire et de Bâle, le landgrave de Thuringe et le roi de Bohême déclarèrent publiquement qu'ils n'obéiraient plus à Othon, mais qu'ils prenaient pour empereur le jeune roi de Sicile, Frédéric, auquel ils envoyèrent aussitôt proposer le trône et la couronne[1].

Par delà les Pyrénées, Alphonse de Castille, son valeureux fils Ferdinand, et quelques princes espagnols, avaient, au commencement de l'année, dirigé leurs armes contre les infidèles. Ils envahirent la Murcie, s'empa-

1 Carmen de destit. Ott. — Walter von der Vogelweide. Collect. de Manèse. — Lehmann, Chronique de Spire, l. v, c. 77. — Gesta Æp. Trev., in Martène coll., t. IV. — Fazellus, De Rebus siculis, l. VIII, etc., etc.

rèrent de plusieurs villes, dévastèrent le pays, et ne s'en retournèrent qu'à l'approche des grandes chaleurs. Les Sarasins avaient pour émir Mohamed-ben-Nesser, surnommé *le Vert*. Maître du fort de Salvatierra, il méditait de plus grandes entreprises, facilitées tout à coup par la mort prématurée dn jeune Ferdi nand, qu'une cruelle maladie venait d'emporter à Tolède. Mais les Espagnols furent d'avis qu'il valait mieux succomber avec gloire dans la lutte que de livrer honteusement la patrie et le sanctuaire. Une forte alliance fut conclue; on implora le secours de la France et de l'Allemagne ; de tous côtés on s'arma pour la guerre sainte.

Tel n'était pas en Portugal l'accord du roi Sanche et des différents ordres de la nation. Le clergé principalement se plaignait de la conduite du monarque. L'évêque de Coïmbre, indig é des violences dont il était chaque jour témoin, avertit le prince, le menaça des peines de l'Église, et finit par le frapper d'interdit. Sanche, loin de revenir à de meilleurs sentiments, s'enflamma d'une nouvelle haine contre les évêques et les prêtres, porta des

édits sanglants contre tout ecclésiastique qui se refuserait de célébrer en sa présence, et fit subir au supplice plusieurs de ces infortunés. Mais une maladie cruelle dont il fut atteint quelques jours après le fit rentrer en lui-même. Il reconnut ses crimes, en demanda pardon publiquement, et promit de réparer ou de faire réparer les maux qu'il se reprochait; il mourut au mois de mars de la même année.

Le Nord n'était pas plus tranquille, deux compétiteurs, Inge et Philippe, se disputant le trône de la Norwége, et répandant la discorde et la guerre jusque dans les contrées voisines.

En Orient, les Sarasins restaient possesseurs de la Terre-Sainte; aucun des vœux du pontife n'avait eu son accomplissement. L'église grecque n'était réunie qu'en apparence, et les malheureux chrétiens de Palestine n'étaient soulagés en rien. Des querelles s'élevaient à tout moment : ici, relativement à la nomination d'un nouveau patriarche à Constantinople; là, relativement à certaines prétentions des Vénitiens contre les droits éta-

blis des Français. Ainsi le temps se perdait, et avec le temps l'espérance de mener le croisade à bonne fin. Un autre qu'Innocent eût succombé sous le poids de la douleur; mais le grand pape, inaccessible à l'abattement, se consolait de tous ces maux par un redoublement de zèle et d'activité.

C'est l'époque à laquelle il écrivit au sultan d'Alep [1], fils du fameux Saladin, pour lui recommander, à lui disciple de Mahomet, le patriarche d'Antioche, et lui souhaiter, avec une instance digne du pasteur universel, que la lumière de la vérité vînt l'illuminer de ses divins rayons :

« Nous avons appris, par des rapports dignes de foi, lui mandait le Pape, que, bien que vous n'ayez pas encore reçu les sacrements, vous êtes néanmoins rempli d'une haute estime pour la foi catholique, et que vous surpassez en cela bon nombre de chrétiens. La ferme confiance que nous avons en la grâce et la tendresse infinies du Christ, notre Rédempteur, nous fait espérer qu'il vous éclairera par la splendeur de son apparition, afin que,

[1] Malek-edi-Daber Gajatheddiu Ghazzi.

recevant la faveur de reconnaître le Très-Haut, vous portiez en toute humilité le désir de vénérer le Dieu éternel et véritable, qui s'est fait chair pour racheter les hommes. Nous vous exhortons donc ardemment, au nom de Jésus-Christ, à pratiquer la justice, à chercher la vérité, qui guidera vos pas dans la voie du salut; à protéger, par amour pour nous, le patriarche d'Antioche, que nous chérissons sincèrement en Dieu, plus encore que beaucoup de nos frères dans le sacerdoce, à cause de ses grandes qualités; et nous vous conjurons de ne pas permettre, autant que cela dépendra de vous, que ni lui ni son roi ne soient importunés, mais de leur accorder plutôt des secours et des conseils, en temps nécessaire, afin que vous puissiez obtenir ainsi la bienveillance de la majesté divine et la faveur du siége apostolique [1]. »

Dans le midi de la France, les négociations, les assemblées, et les événements militaires,

[1] Ep. XIV, 69. Cette lettre, au lieu du salut par lequel commencent les lettres adressées aux princes chrétiens, a pour titre: Nobili viro Soldano de Ala pia ad veritatis pervenire Notitiam et in ea salubriter permane?.

alternaient; enfin le comte de Toulouse se refusant à toute conciliation, on fut obligé de continuer la guerre. L'armée catholique alla mettre le siége devant Lavaur, et s'en empara malgré les efforts des habitants et de la garnison; ensuite elle occupa les châteaux, les villages et presque tout le pays. Au milieu de ces succès, on annonça l'approche de Thiébault comte de Bar, du comte de Châlons, et de beaucoup d'autres seigneurs, qui venaient se joindre aux vainqueurs, épuisés.

Ce renfort détermina Simon à marcher sur Toulouse. Mais il ne put tenir devant les murs de cette place, et s'avança du côté de Carcassonne. Chemin faisant, il apprit que la ville était munie de toutes armes et se préparait à la plus vigoureuse résistance. Il s'arrêta donc à Castelnaudary, où ses ennemis vinrent eux-mêmes l'assiéger. Bien que le comte n'eût plus auprès de lui que quelques centaines de combattants, il ne perdit pas courage. « Toute l'Église prie pour moi, disait-il : je ne saurais succomber. »

Quelques historiens reprochent à Montfort d'avoir exercé dans le cours de cette guerre

des cruautés contre les vaincus. Pour apprécier ces cruautés prétendues, que l'on appellerait plus légitimement des actes de sévérité, il faut voir les ennemis qu'il avait à combattre. La plupart étaient des monstres de barbarie, pour qui rien n'était sacré, qui ne connaissaient d'autres lois que leurs passions effrénées, qui semaient partout le deuil et la désolation. Ils avaient exercé contre les croisés des atrocités incroyables ; les croisés, dans la défense, restèrent bien en deçà des limites de justes représailles[1].

L'affaire des Albigeois, qui seule eût suffi pour absorber tous les moments d'un homme ordinaire, n'était qu'une des nombreuses occupations d'Innocent. En même temps qu'il suivait la marche de la guerre sainte en Languedoc, il fixait du regard les autres parties du monde chrétien ; et ce n'était pas en vain ; car les peuples alors sentaient l'importance et le besoin d'une dignité assez haut placée pour s'opposer aux excès, donner l'impulsion au bien, assurer à tous la paix et la sécurité.

[1] Voir, sur cette question, la note D à l'appendice.

CHAPITRE XVII

Frédéric de Sicile accepte la couronne impériale; — Son voyage en Allemagne; — Conduite du Pape. — France. — Angleterre; — Interdit lancé contre Jean-sans-Terre. — L'Espagne; — Préparatifs contre les Maures. — Grande bataille de Navas de Tolosa. — Croisades d'enfants. — Languedoc; — La guerre se continue.

(Année 1212)

Les députés des princes allemands partis pour la Sicile arrivèrent au commencement de l'année en Italie; c'était Henri de Niffen et Anselme de Justingen. Henri s'arrêta dans le Milanais, tandis qu'Anselme se dirigeait vers Rome, Le Pape, à qui le comte annonça la détermination des seigneurs de son pays, ne voulut pas d'abord se prononcer; mais après un mûr examen il approuva ce qu'ils venaient de faire, et leur transmit ses intentions à ce sujet.

De Rome, Anselme vint à Palerme, et remit au jeune Frédéric la lettre dont il était

porteur. Le prince, sur les représentations de quelques amis fidèles, fit d'abord des difficultés ; mais ensuite il accepta l'offre des Allemands, et s'occupa, sans plus tarder, de prendre les mesures nécessaires pour son voyage.

Pendant ce temps, Othon, maître un instant de presque tout le patrimoine de Saint-Pierre, perdait en quelques jours sa conquête, et regagnait précipitamment l'Allemagne ; car il venait d'apprendre ce qui s'y préparait contre sa personne. Il convoqua ceux des seigneurs sur lesquels il croyait pouvoir compter, s'efforça de les attacher à sa cause et fit ses préparatifs de défense.

Ainsi les souffrances de l'Empire recommençaient ; encore une fois, il allait être en proie à l'incendie, à la dévastation, au pillage. Vers les premiers jours du mois d'août, Othon se rendit à Nordhausen ; le 7, il y conclut son mariage avec Béatrix, et le 11 il était déjà veuf. Le bruit courut que Béatrix avait été empoisonnée par des courtisannes venues d'Italie avec le prince. Quoi qu'il en soit, ce fut une perte immense pour Othon, perte

qu'il sentit plus amèrement encore quand il vit tous les seigneurs dévoués à son épouse se détacher de sa propre cause et l'abandonner.

Au milieu de cette détresse de son rival, Frédéric parut subitement sur les frontières. Reçu partout en triomphe, il s'avançait à la tête d'une armée formidable. Constance fut la première ville qu'il occupa. La Souabe et la Thurgovie se soumirent avec empressement. Les autres contrées suivirent cet exemple, tellement que Othon, frustré déjà, nous l'avons dit, de toutes les possessions qu'il avait usurpées en Italie, se vit de plus, en Allemagne, réduit à la seule ville de Cologne et à ses provinces héréditaires. On observait à ce propos avec quelle facilité le courroux céleste atteint ceux qui se font les oppresseurs de l'Église et du Saint-Siége.

Le Pape cependant recommandait la modération; il voulait qu'on oubliât les fautes de ceux qui revenaient sincèrement, et qu'on crût à leur repentir. Mais contre ceux qui s'obstinaient dans leur désobéissance et continuaient de vivre avec les excommuniés, il

autorisait et prescrivait au besoin la rigueur, C'est dans ce sens qu'il écrivit aux habitants d'Alexandrie et à ceux de Milan, toujours attachés à l'empereur déchu.

De si grands événements n'empêchaient pas cependant le Pape de s'occuper toujours du divorce du roi de France. Il protestait à Philippe que tout ce qu'il pourrait faire en sa faveur sans offenser le devoir, il le ferait volontiers, mais qu'aussi jamais il n'accèderait à une demande injuste. Il porta même si loin la confiance envers lui, qu'il l'établit le vengeur du Saint-Siége outragé, contre Jean, roi d'Angleterre.

Ce prince en effet en était venu aux dernières extrémités. Toutes les représentations d'Innocent avaient échoué contre les suggestions de ses conseillers ; et le pontife, après avoir attendu si longtemps, se voyait obligé de délier du serment de fidélité les vassaux, la noblesse, le peuple, tous les sujets de la couronne, et d'interdire, sous peine d'excommunication, le moindre rapport avec le roi. Ce fut le sous-diacre Pandolphe, un de ses familiers, et le frère Durand, de l'ordre du

Temple, qu'il chargea d'en porter communication à Jean. Toutefois les envoyés ne devaient découvrir l'objet de leur message qu'après avoir employé les moyens de douceur; car Innocent eût préféré de beaucoup un accommodement amical. Mais ils tentèrent vainement la conciliation : le prince fut inflexible; ils lui dénoncèrent donc la sentence qui le frappait, et se retirèrent précipitamment.

Dans la Castille, Alphonse avait passé l'hiver à faire ses préparatifs contre les Sarasins. Le Pape encourageait ses nobles efforts, et lui envoyait de toutes parts des secours. « On ne saurait trop exalter les services que la papauté rendit alors à l'Occident en le dirigeant sur l'Orient, » dit à cette occasion le savant biographe d'Innocent III, que nous avons suivi de préférence [1]. « Qui sait si les croisades n'ont pas préservé l'Europe d'une invasion qui aurait pu devenir aussi dangereuse que celles de 710 et de 1683? Et si, de l'année 1529, nous portons nos regards à quatre siècles en arrière, ne pouvons-nous

[1] Hurter, Hist. du pape Innocent III, t. III, p. 192 — 193. Trad. de M. A. de Saint Chéron.

pas présumer que notre patrie serait aujourd'hui mahométane, sans le zèle et la sagesse de ceux qui la soulevèrent autrefois contre l'islamisme? »

L'armée de la croix s'éleva bientôt à plus de dix mille chevaux, et de cent mille fantassins. Une sainte ardeur enflammait les guerriers; il n'en était pas un seul qui ne jurât de faire sentir aux infidèles quel courage et quelle foi transportent l'âme du soldat chrétien. On se mit en marche après les fêtes de la Pentecôte. Pendant que les croisés s'avançaient à la rencontre de leurs ennemis, à Rome des prières et des processions publiques se faisaient pour le succès de la sainte expédition. Car on disait que les Sarasins étaient bien au nombre de six cent mille hommes, que leur débarquement avait duré près de quinze jours, que la bataille allait décider qui commanderait en Espagne, des infidèles ou des chrétiens, et quelle doctrine serait professée désormais par les peuples jusqu'alors les plus catholiques du monde.

Les combattants se partagèrent en trois corps. Les étrangers marchaient sous le com-

mandement de Diégo Lopez de Haro; après lui venaient le vaillant roi d'Aragon et les croisés envoyés par les royaumes d'Espagne; suivait enfin le noble Alphonse avec l'héroïque peuple de la Castille[1]. Le château maure de Magalon, les villes de Calatrava, et d'Alarcos, furent pris chemin faisant. On arriva sur les rivages dela Loza, en présence même de l'armée ennemie, que les croisés observèrent plusieurs jours sans répondre à ses escarmouches. Enfin le 16 juillet, dès e matin, Alphonse donna le signal du combat. Ce fut une bataille épouvantable. Elle vit le lever et le coucher du soleil. Les ennemis, formés en rangs épais, présentaient une masse impénétrable. Mais rien ne devait résister à l'héroïsme des soldats croisés. Les Sarasins, culbutés, perdent la tête; leur émir s'enfuit

[1] Outre le récit de Rodrigues Ximénès, témoin oculaire, nous avons encore quatre autres relations : 1° celle du roi au Pape, Ep. XV, 182; 2° celle de l'archevêque de Narbonne au Pape, Gall. Christ. VI, docum. p. 55—59; 3° celle de la reine Bérangère, fille d'Alphonse, à sa sœur Blanche, femme de Louis de France, Martène, T. Ier, 826; 4° celle de Blanche à sa tante la comtesse Blanche de Champagne, fille du roi de Navarre. Duchesne. SS. rer. Franc., V. 426.

le premier, et tous après lui. C'est alors que le glaive des chrétiens frappe ses grands coups : cent mille cadavres sont épars sur le champ de bataille.

C'était dans les plaines de Tolosa. Jamais l'Espagne n'avait pu se glorifier d'un semblable triomphe sur les Maures. Baeza, Ubéda, presque tout ce qui restait encore aux infidèles tomba au pouvoir des vainqueurs.

La puissance de l'islamisme était anéantie pour toujours au-delà du détroit.

La victoire de Navas-Tolosa fut une fête pour toute la chrétienté; mais une fête surtout pour celui qui est le père de tous les chrétiens, pour celui dont la voix avait armé le bras des guerriers à qui l'Europe fut redevable de cette immortelle journée....

Un fait à peu près sans exemple suivit en France la brillante expédition contre les Maures. Quinze mille enfants, sous la conduite d'un jeune pâtre du village de Cloies, près le château de Vendôme, se levèrent comme de concert, et partirent pour la délivrance des lieux saints. Il était évident que c'était une entreprise pour le moins témé-

raire et vaine. Mais elle témoignait noblement de l'ardeur dont ces généreux enfants brûlaient pour le salut de leurs frères persécutés. On dit qu'Innocent, lorsqu'il en eut communication, s'écria fondant en larmes : « Ces enfants nous font honte : pendant que nous sommes endormis, ils partent joyeux au secours de la Terre-Sainte. » Presque tous succombèrent avant même de quitter la France. On embarqua les autres à Marseille, sous l'engagement de les transporter en Orient; mais leurs traîtres conducteurs les firent aborder en Afrique, où ils les vendirent aux Sarasins.

En Allemagne, un semblable événement eut le même résultat. Au reste, on ne pouvait ou plutôt on ne voulait plus rien en Europe pour la Palestine; et à Constantinople les divisions suscitées par le choix d'un nouveau patriarche paralysaient tout le zèle qu'on eût dû déployer en faveur des saints lieux.

Dans le Bas-Languedoc, au contraire, la guerre contre les Albigeois ne cessa pas même pendant l'hiver. Le comte de Montfort s'empara du château et de la ville de Saint-

Antoine, du fort de Penne, de Moissac sur le Tarn, enfin de presque tout le domaine de Raymond, qu'il organisa régulièrement, et dont il réunit en un seul corps les différentes parties. Pendant ce temps, Raymond passait en Espagne pour implorer l'alliance et le secours de Pierre d'Aragon.

Il paraît qu'Innocent, qui pourtant était l'âme de la croisade en Languedoc, n'était pas toujours exactement renseigné sur la direction des affaires, dont il avait cru pouvoir se reposer sur la sagesse et la modération des légats. Au mois de septembre, il envoya dans le midi de la France le sous-diacre Marcus, pour y percevoir le cens annuel et y régler quelques différends. Bien que le pontife eût peine à se passer des services de Marcus, il consentit à ce que Simon le retînt auprès de sa personne, et le revêtît des fonctions de chancelier, comme ce seigneur en témoignait le désir et le besoin.

CHAPITRE XVIII

Allemagne. — France ; — Philippe se réconcilie avec Ingeburge. — Angleterre ; — Jean se soumet au Saint-Siége et prête même le serment de vassalité.— Philippe-Auguste en Flandre. — Mauvaise foi du roi d'Angleterre. — L'Espagne et les Maures. — La croisade d'Orient ; — nouveaux efforts d'Innocent en faveur de la guerre sainte. — Les hérétiques du Languedoc ; — Concile de Lavaur; — La guerre éclate de nouveau ; — Bataille de Muret. — Bulle adressée par le Pape pour la convocation d'un concile général.

(ANNÉE 1213)

Frédéric et Othon, chacun de leur côté, travaillaient à fortifier leur parti. Mais on remarquait dans le jeune roi de Sicile des qualités si précieuses, qu'on s'attachait comme irrésistiblement à lui.

En France, une révolution complète s'était opérée dans l'esprit du roi. Sur le point de partir pour l'expédition dont Innocent l'avait chargé contre l'Angleterre, il manda son épouse, Ingeburge, captive jusqu'alors au château d'Etampes, la prit à part, s'entretint

longuement avec elle, et annonça tout à coup qu'une réconciliation sincère et durable venait d'être conclue. A quelles considérations faut-il attribuer ce changement? Nous l'ignorons. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'union rétablie ne fut plus jamais troublée[1]

Le roi d'Angleterre, en apprenant la résolution de Philippe, fit un appel à tous ses vassaux, et leur déclara qu'il était déterminé à vaincre ou à mourir. Les comtes et les barons arrivèrent en grand nombre. Mais il courait tant de bruits sur les forces imposantes réunies en France, que la terreur s'empara subitement du monarque anglais. D'ailleurs pouvait-il compter sur la fidélité de ceux qui l'entouraient? n'était-il pas détesté de tous? n'avait-il pas plongé le royaume dans un abîme de maux? A cela se joignait le souvenir de cette effrayante prophétie qui le menaçait

[1] Ingeburge mourut au mois de juillet 1236, ayant survécu 14 ans à son époux. — A Corbeil, où elle demeura après la mort de Philippe, elle fonda une église de l'ordre de Saint-Jean avec un prieur et douze ecclésiastiques; trois d'entre eux devaient dire tous les jours une messe des morts pour le couple royal, pour ses prédécesseurs et ses successeurs. — Voyez Montfaucon, Monum. de France, t II, 310, tabl., XIII, n. 2.

de mort pour l'Ascension prochaine. Il aima mieux céder au Pape que de se mesurer avec Philippe-Auguste. Une convention fut signée entre les envoyés pontificaux et lui ; Jean promit tout ce qu'on voulut, fit hommage des royaumes d'Angleterre et d'Irlande au Saint-Siége, et prêta le serment de vassalité par-devant les évêques et la noblesse.

La fête de l'Ascension était attendue de tous avec des sentiments divers. Le roi la passa sans la moindre indisposition. Sur le soir, il fit amener l'auteur de la prophétie dont nous avons parlé, et le fit inhumainement exécuter avec son fils....

Les faits que nous venons de rapporter peignent au naturel l'odieux caractère de Jean. Audacieux jusqu'à l'insolence dans la prospérité, poltron jusqu'à la folie dans le danger, il est en toute circonstance cruel jusqu'à la férocité.

La soumission du monarque anglais rendait inutiles les préparatifs du roi de France. Mais Philippe ne voulait pas perdre le fruit de tant de peines ; il s'était avancé, il lui coûtait de reculer. Il délibérait donc sur ce qu'il ferait

lorsqu'un incident imprévu vint donner à ses armes une autre direction.

Le comte de Flandre, son vassal, refusait obstinément de le suivre en Angleterre depuis que Jean était rentré dans le sein de l'Eglise. Philippe s'emporta, menaça; tout fut inutile. Une rupture s'ensuivit. L'armée française envahit la Flandre, s'empara de Gravelines, de Dam, d'Ypres, de Bruges, et s'avança sur Gand. Tout à coup on apprend que la flotte restée dans le port de Dam vient d'être incendiée par les Anglais. Le roi est furieux ; mais il n'en poursuit sa marche qu'avec plus de rapidité. Gand succombe ainsi que Douai, Lille, et Cambrai. Philippe, apaisé par ces succès, reprend enfin le chemin de sa capitale.

Quant au roi d'Angleterre, lorsqu'arriva pour lui le moment d'accomplir ses promesses, il sembla les méconnaître, suscita toutes sortes de difficultés, demanda du temps. Cependant il envoyait secrètement à Rome une ambassade, chargée de conférer avec le Pape en personne sur plusieurs points importants, et de lui demander qu'à l'avenir le prince ne

pût être interdit ou excommunié que par une sentence pontificale. Innocent fit à toutes les demandes du roi les réponses que lui dictaient le devoir et la conscience, et montra dans toute sa conduite, en même temps qu'une sagesse pleine de modération, une fermeté que rien n'était capable d'ébranler.

En Espagne, l'émir des Saraisins, aussitôt après sa défaite, avait repassé la mer et fait de nouvelles levées. Mais la mort, qui vint le surprendre au milieu même de ses préparatifs délivra l'Occident d'un danger plus terrible encore que le précédent. C'était heureux ; car on devait présumer que le même accord ne règnerait pas cette fois entre les divers souverains de ces contrées. L'Aragon était désolé par les dissensions, suites de l'incontinence de son roi [1]; le royaume de Léon n'était pas encore pacifié ; — la Castille était

[1] Pierre voulait répudier Marie, sa légitime épouse, et venait de s'adresser au Pape à ce sujet. Fortement réprimandé par le Saint-Siége, il tenta de se venger en déshéritant, au profit de ses neveux bâtards, le fils qu'il avait eu de Marie. La reine ne survécut pas à ces douleurs ; en mourant elle investit son fils Jacques de ses Etats héréditaires, et nomma le Pape exécuteur de ses dernières volonté· et tuteur du jeune prince.

toujours dans un cruel état de souffrance ; de graves différends agitaient le Portugal.

Préoccupé par les pénibles débats que nous venons de dire, le Pape n'avait pu suivre aussi activement les affaires de l'Orient. Mais, à peine dégagé de ces grands travaux, il reporta sur les lieux saints l'ardeur dont son âme é ait dévorée. Par ses ordres, de zélés prédicateurs se répandirent en Italie, en France, en Allemagne, dans le Nord. L'Espagne n'avait plus à redouter les invasions mahométanes ; le Languedoc avait Montfort et d'autres guerriers : c'était l'Asie qu'il fallait maintenant secourir. Quand le pontife se fut assuré du concours des princes chrétiens, il écrivit, d'après le conseil d'hommes prudents, à Malek-al-Adel, sultan de Damas et de Babylone, dans l'espoir que le souverain mahométan, effrayé d'une nouvelle levée générale dans toute la chrétienté, restituerait volontairement le patrimoine du Seigneur. La lettre était ainsi conçue :

« Au noble sultan de Damas et de Babylone, vénération et amour du nom divin :

» Le prophète Daniel nous apprend que

pût être interdit ou excommunié que par une sentence pontificale. Innocent fit à toutes les demandes du roi les réponses que lui dictaient le devoir et la conscience, et montra dans toute sa conduite, en même temps qu'une sagesse pleine de modération, une fermeté que rien n'était capable d'ébranler.

En Espagne, l'émir des Saraisins, aussitôt après sa défaite, avait repassé la mer et fait de nouvelles levées. Mais la mort, qui vint le surprendre au milieu même de ses préparatifs délivra l'Occident d'un danger plus terrible encore que le précédent. C'était heureux ; car on devait présumer que le même accord ne règnerait pas cette fois entre les divers souverains de ces contrées. L'Aragon était désolé par les dissensions, suites de l'incontinence de son roi [1]; le royaume de Léon n'était pas encore pacifié ; — la Castille était

[1] Pierre voulait répudier Marie, sa légitime épouse, et venait de s'adresser au Pape à ce sujet. Fortement réprimandé par le Saint-Siége, il tenta de se venger en déshéritant, au profit de ses neveux bâtards, le fils qu'il avait eu de Marie. La reine ne survécut pas à ces douleurs ; en mourant elle investit son fils Jacques de ses Etats héréditaires, et nomma le Pape exécuteur de ses dernières volontés et tuteur du jeune prince.

proquement les prisonniers, nous laisserons reposer la guerre et notre peuple sera traité près de vous comme le vôtre le sera chez nous. Nous vous supplions de recevoir amicalement les porteurs de cette lettre, d'avoir pour eux les égards dus au caractère dont ils sont revêtus, enfin de leur donner une réponse convenable et conforme à notre attente. »

Cette pièce fait voir une fois de plus quel était pour Innocent le but réel des croisades : la possession du sanctuaire de tous les sanctuaires. Si le sultan de Damas eût souscrit aux désirs du chef de l'Eglise, il est plus que probable que ces expéditions lointaines eussent été suspendues, du moins pour longtemps. Elle est en outre d'un prix infini pour la justification des papes contre le reproche qu'on leur a fait quelquefois d'avoir favorisé ces guerres dans des vues d'intérêt matériel.

Toutefois elle fut sans résultat, du moins pour le moment; et d'autres difficultés, toujours relatives à l'élection du nouveau patriarche, paralysèrent quelque temps encore le zèle et les efforts du pontife.

Dans le midi de la France, l'union était également loin d'être rétablie. Pierre d'Aragon, suzerain du comte de Toulouse, envoya, cette année, un message au Pape pour le supplier de vouloir bien du moins investir le fils de Raymond des domaines paternels, promettant de le faire élever dans la foi véritable et de renvoyer les hérétiques. Le vieux comte prenait les mêmes engagements, et de plus celui de combattre, pour pénitence, les adversaires du Christ, soit au-delà de la mer, soit en Espagne. Innocent ne demandait que la réconciliation. Il apprenait avec une douleur toujours plus vive les rigueurs auxquelles on avait dû se porter dans le Languedoc ; il donna l'ordre à ses légats de terminer canoniquement cette affaire. Une assemblée se réunit à Lavaur. Pierre d'Aragon s'y trouva ; mais on ne put rien y conclure, et les mécontents se hâtèrent d'envoyer à Rome une députation pour se plaindre des évêques. Le concile avait également député quelques-uns de ses membres au Pape, pour lui rendre un compte fidèle de ce qui s'était passé dans son sein Les envoyés des deux parties comparurent

ensemble devant le pontife. Ceux de Raymond furent convaincus d'avoir voulu tromper par un faux rapport, et le Pape, indigné, leur déclara que l'obstination de leur maître et leur propre duplicité seraient punies comme elles le méritaient.

La guerre recommença plus acharnée que jamais. Les hérétiques coururent se renfer mer dans Toulouse, et y attendirent l'approche de leurs adversaires. Simon n'avait avec lui qu'une poignée de soldats ; mais il valait à lui seul une nombreuse armée. Les croisés s'établirent dans la petite ville de Muret, à peu de distance de la capitale, et s'y reposèrent un jour et une nuit de leurs fatigues. Le 12 septembre, Simon rangea sa faible troupe en ordre de bataille, sortit de Muret, et s'avança, le long de la Garonne, dans la direction du camp ennemi. Il évita plusieurs piéges qu'on lui avait tendus, traversa, sans perdre un seul homme, des passages difficiles, et s'arrêta dans la plaine. Le combat s'engagea sur-le-champ. Pierre d'Aragon en voulait principalement au comte de Montfort et le cherchait partout dans la mê-

lée. Pour ne pas être reconnu, il avait changé d'habits avec un de ses chevaliers. Mais deux guerriers de Simon parvinrent à le discerner entre tous les autres et s'acharnèrent à sa personne. Le roi se défendit en héros ; il répandait la mort et l'effroi tout autour de lui. Ce fut en vain : car les deux croisés, rassemblant leur courage et leurs forces, se précipitèrent sur leur victime, qui tomba percée de mille coups. La mort du roi d'Aragon décida de la bataille [1].

La victoire de Muret fut la gloire du comte de Montfort. Après le combat, il se rendit à l'église de la ville pour en remercier solennellement le Ciel : il reconnaissait qu'il ne devait qu'à Dieu cet éclatant triomphe.

Au milieu des préoccupations sans nombre de son laborieux pontificat, Innocent n'avait jamais perdu de vue le projet d'un concile général. Deux grandes idées l'avaient dominé

[1] Le corps de ce prince fut remis aux frères de l'Hôpital, et inhumé dans le couvent de Sixena en Aragon, fondé par sa mère. Suivant Odéric Raynald, année 1213, Pierre resta quelques années sans sépulture comme ayant été excommunié, et ne fut enseveli que par suite des démarches de sa sœur Constance, femme de Frédéric de Sicile.

toujours : l'exaltation de l'Eglise par le rétablissement de la discipline, et la conquête de la Terre-Sainte. Il avait fait ce qui dépendait de lui pour la réalisation de la dernière : il va travailler maintenant à l'accomplissement de l'autre. Le dix-huit avril de cette année, il adressa à tous les patriarches , archevêques, abbés, prieurs, grands-maîtres des ordres de chevalerie, rois de la chrétienté dans les trois parties du monde, la bulle qui fixait l'ouverture du concile pour l'année 1215 à Rome, au palais de Latran. Les Templiers furent invités particulièrement à y comparaître, parce qu'on devait y agiter beaucoup de questions qui les concernaient. La même invitation fut adressée nommément au chapitre de Constantinople et aux patriarches d'Alexandrie et de Jérusalem.



CHAPITRE XIX

Guerre entre l'Angleterre et la France ; — Jean passe le détroit et s'enfuit aussitôt. — La grande armée des alliés; — Bataille de Bouvines. — Levée de l'interdit en Angletere. — Mort du roi Alphonse. Jacques, roi d'Aragon. — Orient. — Languedoc. — Evènements militaires.

(ANNÉE 1214)

Depuis plusieurs années nous avons vu les rois de France et d'Angleterre chercher l'occasion d'en venir à une rupture ouverte. Le monarque anglais la fournit à la fin de l'année 1213. Il fit envahir la France par une nombreuse armée. Les hostilités commencées en automne ne cessèrent pas même pendant l'hiver ; pour les continuer, Jean prodiguait les revenus de l'Etat aux chefs flamands qu'il avait appelés à son aide. Au printemps de l'année suivante il passa lui-même le détroit, parcourut la Bretagne et s'arrêta dans l'Anjou. La plupart des seigneurs du pays se rangèrent sous ses étendards, Mais, lorsqu'il vou-

lut les mener au combat, ils déclarèrent qu'ils n'étaient pas munis suffisamment de provisions de guerre et refusèrent de marcher. Cette défection abattit l'orgueil du monarque ; aussi lâche à l'action qu'audacieux en paroles, il s'enfuit honteusement devant l'armée française, commandée par le Dauphin Louis, et depuis ce jour il n'osa plus se mesurer avec ce jeune prince.

Cependant il ne renonça point à son projet; il s'efforça de réunir une puissante ligue, dans laquelle entrèrent tous les comtes et les seigneurs de Flandre avec l'empereur déposé. Il paraît que le dessein primitif de Jean avait été de passer dans le Midi pour y soutenir le comte de Toulouse, pendant que les Brabançons attaqueraient la France au Nord et les Allemands à l'Est. Mais le coup ayant été manqué, il fallait maintenant combiner un nouveau plan d'attaque. Il fut donc résolu que toutes les forces se rassembleraient en une seule armée, dont Othon prendrait le commandement, et qu'on irait chercher les Français, s'ils ne venaient pas les premiers.

Le bruit de cet armement terrible, — on por-

tait à 150,000 hommes le nombre des alliés, — inquiéta d'abord Philippe. Il appela ses vassaux à la défense du royaume, de la couronne, de la nationalité ; tous accoururent, amenant avec eux l'élite des plus braves guerriers qui fussent alors dans lé monde.

Lorsque l'armée entière fut réunie, on délibéra sur ce que l'on devait faire. On arrêta qu'on s'avancerait vers le Nord à la rencontre des ennemis. On marcha plusieurs jours sans en avoir de nouvelles. Enfin des éclaireurs annoncèrent qu'ils étaient campés non loin de Lille, et qu'ils paraissaient avoir eu communication de l'approche des Français.

A une lieue environ de Lille est un village nommé Bouvines, autrefois peu connu, mais célèbre aujourd'hui. De vastes plaines l'environnaient, et par delà les plaines des marais impraticables. Philippe résolut de s'avancer jusqu'à ce point, d'y disposer son armée, et d'y attendre l'ennemi. Un pont étroit donnait accès dans le village et ses alentours; et si les Français ne le franchissaient pas avant les alliés, la position pouvait devenir dangereuse pour eux

Othon le savait bien aussi ; mais il y pensa trop tard. Quand il se présenta pour occuper le passage, l'armée française s'offrit à ses regards, en bel ordre, et prête à livrer la bataille. Il n'était pas possible de reculer ; le combat devenait inévitable ; les ennemis s'y disposèrent. Le 27 juillet, de bonne heure, les guerriers étaient sur pied de part et d'autre. On s'observa toute la matinée en silence. Enfin vers l'heure de midi, la lutte commença, terrible, acharnée, une lutte de géants. Les Français suppléaient au nombre par l'héroïsme. Les alliés se défendaient non moins vaillamment, et après plusieurs heures le sort de la journée n'était pas plus décidé qu'au premier moment. On se battit jusqu'au soir. Enfin l'empereur, épiusé de fatigue, harcelé, poursuivi depuis longtemps par deux chevaliers français, ayant cherché son salut dans la fuite, ce fut le signal de la déroute. Les Allemands se débandèrent les premiers ; les Anglais et les Brabançons suivirent les Allemands Le carnage fut horrible. Othon courut jusqu'à sa ville de Cologne ; la plupart des autres chefs tombèrent entre les mains

des vainqueurs : la grande armée n'était plus qu'une confusion de débris se dispersant dans la campagne.

A la nouvelle de cette glorieuse victoire du roi Philippe, ce fut en France une fête universelle; et, lorsque le monarque triomphant entra dans Paris avec vingt-cinq comtes, ducs, ou seigneurs ennemis, à la suite de son char, on le reçut comme le sauveur de la patrie. C'est qu'en effet le prince, aidé de ses barons, venait de sauver la France, et non seulement la France, mais l'empire, mais Rome; puisque le projet d'Othon, s'il avait eu le dessus, était de poser son joug de fer, et sur la France, et sur l'Allemagne, et sur l'Italie.

Le roi d'Angleterre était à Parthenay, lorsqu'il apprit l'issue de la guerre. Il ne lui restait d'autre parti à prendre que de demander une suspension d'armes; elle lui fut accordée. La paix fut même signée à Chinon, le 18 septembre, pour durer jusqu'à Pâques de l'année 1220, et on permit à Othon d'accéder à ce traité. C'est peu de temps après que fut enfin levé l'interdit qui pesait sur toute l'Angle-

terre depuis six ans, trois mois et quatorze jours.

Pendant que ceci se passait en France, l'Espagne perdait l'immortel vainqueur de Navas-Tolosa. Mais en revanche elle voyait un jeune héros monter sur le trône d'Aragon. Jacques, fils de Pierre, que nous avons vu succomber à la bataille de Muret, se trouvait entre les mains de Simon de Montfort. Innocent ordonna au comte de mettre en liberté l'enfant royal, ce prince qui devait être un jour l'orgueil de son pays. Tout le temps de son règne, qui dura soixante ans, il ne cessa de batailler contre les Maures. Jamais il ne fut vaincu dans trente batailles qu'il livra; son peuple l'honora du surnom de *Conquérant*. En mémoire des vastes contrées qu'il ravit aux infidèles, il fit bâtir deux mille églises; et comme César, souvent encore revêtu de son armure, il écrivit les principaux évènements de sa vie et ses plus fameux exploits.

Vers la fin de l'automne, le Pape reçut du patriarche de Jérusalem et des maîtres des ordres religieux, le rapport qu'il avait de-

mandé sur l'état de la puissance mahométane au-delà de la mer. Il était favorable aux désirs d'Innocent et promettait une exécution plus facile du dessein sublime vers lequel tendaient toutes les pensées de sa vie. Le sultan de Damas et ses fils promettaient même de restituer la Terre-Sainte, pourvu qu'on s'engageât à ne pas les inquiéter dans leurs provinces héréditaires. On pouvait donc espérer de voir les lieux sanctifiés par la présence du Sauveur des hommes rentrer en la possession des chrétiens ; et pourtant on ne l'obtint pas: de nouvelles difficultés vinrent encore entraver le succès de cette négociation.

Les affaires du Languedoc n'avançaient pas non plus. Innocent y avait envoyé comme légat le cardinal Pierre, du titre de la Vierge Marie in Aquirro Une nouvelle entrevue n'eutpas plus de résultat que les précédentes, et les hostilités continuèrent. Raymond s'était montré tant de fois infidèle, parjure à ses serments, qu'on n'osait plus se fier à sa parole. La ville de Casseneuil succomba après un siége de six semaines, et la frayeur produite par cette conquête amena l'abandor

d'un grand nombre de places fortes par leurs seigneurs. La prise de Sévérac, dont le châtelain troublait la tranquillité de tout le pays aux environs, fut le dernier évènement militaire de cette année, au midi de la France.



CHAPITRE XX

Allemagne; — Mort d'Othon; — Couronnement de Frédéric. — Angleterre; — Révolte des barons; — Leur traité avec le roi; — La grande charte des libertés. — Languedoc. — Rome; — Le quatrième concile de Latran, douzième œcuménique; — Le comte de Toulouse à Rome; — Affection d'Innocent pour le jeune Raymond.

(Année 1215)

De toutes les cités d'Allemagne, Cologne seule avait persévéré jusqu'alors dans son attachement à la cause d'Othon. Mais lorsque les bourgeois de cette ville eurent reconnu l'inutilité de leurs efforts, et les progrès toujours croissants de Frédéric, ils déclarèrent à l'empereur déchu qu'ils ne pouvaient plus le défendre. Ils le libérèrent de tous les engagements qu'il avait contractés envers eux par ses emprunts, et lui permirent de se retirer où bon lui semblerait, lui offrant même spontanément de fortes contributions pour le déterminer à partir. Othon se réfugia dans ses provinces heré-

ditaires. Il y passa trois années encore dans la solitude, et y mourut, en 1218, dans des sentiments de pénitence que ses contemporains ont crus généralement sincères.

Il est assez difficile de prononcer un jugement sur ce prince. De grandes qualités étaient contre-balancées en lui par de grands vices. Fort avec et par l'Église, il tomba subitement lorsqu'il voulut s'élever au-dessus d'elle et contre elle.

La retraite d'Othon avait facilité l'avènement de Frédéric. Au commencement de l'année 1215, il visita la Saxe, dont le duc, Henri-le-Vieux, venait de se déclarer pour lui, de concert avec le margrave Albert de Brandebourg. Aix-la-Chapelle, se rappelant les anciens bienfaits qu'elle avait reçus des Hohenstaufen, se rangea aussitôt sous l'étendard du jeune monarque, et lui fit savoir que tout était préparé pour son couronnement dans la cathédrale de Charlemagne.

Frédéric reçut cette nouvelle avec bonheur, et se dirigea sans délai sur la ville. Il y arriva la veille de la fête de Saint-Jacques, accompagné de tous les princes et de tous les notables

de la Lorraine. Dès le lendemain, Sigefroid de Mayence, — le siége de Cologne, au titulaire duquel appartenait le droit du sacre, étant vacant, — plaça sur la tête du souverain la couronne royale allemande, cérémonie qui devait servir de préparation au couronnement impérial. Plusieurs jours se passèrent dans les fêtes, et le roi, revêtu des insignes de sa nouvelle dignité, traversa en brillante cavalcade les rues de la grande cité. Le lendemain il prit la croix, avec une multitude de prélats et de seigneurs. Quelque temps après, il écrivit au Pape pour lui réitérer la promesse de céder à son fils Henri la Sicile, aussitôt qu'il porterait le diadême impérial, et de faire gouverner ce royaume par un régent capable, agréé par le Saint-Siége, jusqu'à la majorité de l'enfant.

En Angleterre, le roi Jean n'était pas aussi heureux contre ses barons révoltés. Ils ne pouvaient plus contenir l'indignation que leur causaient les empiètements indéfinis du prince ; et déjà, l'année précédente, ils avaient écrit au Pape, pour le prier de les aider à reconquérir leurs anciens droits et priviléges.

Le Pape leur répondit en les exhortant à ne point troubler de nouveau la tranquillité d'un royaume depuis si longtemps agité par les dissensions et la guerre. Mais les seigneurs ne tinrent aucun compte de ce conseil, et s'excitèrent les uns les autres à prendre les armes. Ils produisirent, pour appuyer leur conduite, le diplôme découvert à Londres par l'archevêque de Cantorbéry, diplôme qui contenait les lois sages de saint Edouard, et l'énumération des franchises concédées par ses successeurs. Puis, au pied des autels du roi martyr, ils jurèrent de ne rentrer dans leurs foyers que lorsque Jean leur aurait garanti, sous la foi du sceau royal, tout ce qu'ils réclamaient en vertu des anciens réglements.

Ils se présentèrent devant le monarque vers les fêtes de Noel; et, comme ils s'étaient mis en mesure d'obtenir de vive force ce qu'on ne leur accorderait pas de bon gré, le roi, dans un cruel embarras, leur dit : « La chose est importante; donnez-moi, pour y songer, un délai de trois mois. » On y consentit à regret; car Jean ne pouvait plus exiger de confiance

pour sa parole royale, et l'archevêque de Cantorbéry, l'évêque d'Ely, le maréchal de l'empire comte Guillaume de Pembrocke, furent obligés de se rendre caution comme quoi le prince accèderait à tout dans la semaine d'après Pâques.

Le lundi de Quasimodo, 27 avril, Jean se trouvant à Oxford, les barons arrivèrent. Le monarque envoya ses deux cautions (l'évêque d'Ely n'était plus), et d'autres conseillers auprès d'eux pour leur demander quelles étaient les libertés qu'ils réclamaient. Les barons remirent la copie de leur déclaration. L'archevêque de Cantorbéry la lut au roi tou entière, article par article. Lorsque le prince eut tout entendu, il dit avec colère et d'un ton railleur : « Pourquoi ne demandent-ils pas tout de suite le royaume! Ces demandes sont déraisonnables. » Et entrant en fureur, il jura que jamais il n'accorderait des franchises qui le rendraient esclave. L'archevêque et ses collégues donnèrent aux barons connaissance de cette réponse. Toutes les négociations furent suspendues; les seigneurs déclarèrent qu'ils rompaient avec le roi, mar-

chèrent sur Northampton, puis sur Londres, dont ils s'emparèrent par trahison.

Jean n'était pas resté oisif. Il avait écrit au Pape une lettre où, comme on le suppose, il ne se donnait pas tort. Cependant, afin d'amuser les barons, il leur proposa une nouvelle entrevue pour l'époque qu'eux-mêmes fixeraient. Elle fut remise au 15 juin.

Au jour dit, toute la noblesse du royaume se trouva réunie dans la prairie de Runny, ancien champ de Mars des Anglais, entre Stanes et Windsor, dans le comté de Surrey. La négociation pour la paix avançait et reculait tour à tour; enfin, le 18 juin, le grave cardinal Etienne, archevêque de Cantorbéry, se présenta devant le roi, lui montra le diplôme, et lui dit que ce n'était qu'en le signant sans conditions qu'il pourrait terminer une mésintelligence si déplorable. Jean devant les forces supérieures des mécontents céda. La signature du roi, celle de tous les seigneurs ecclésiastiques et temporels, le sceau du royaume, un serment solennel, le choix des barons pour veiller à la conservation de *la Grande Charte des Libertés*, devaient garantir

que le prince tiendrait sa parole, et que la noblesse aurait le droit, à chaque empiètement, de prendre les armes contre lui et de s'emparer de ses biens, sans toutefois attenter ni à sa personne, ni à celle de la reine et de ses enfants.

Mais le roi n'avait fait que plier devant la force inxeorable. A peine eut-il quitté l'assemblée qu'il roula dans sa tête des projets de vengeance. Il ordonna de garnir en sous-main ses châteaux et ses forteresses, et songea même aux moyens de mettre Innocent dans ses intérêts. Il fit partir une députation pour Rome. Les envoyés du roi trouvèrent le Pape à Anagni, et lui firent, sur les événements qui venaient de se passer, un rapport si hostile aux barons, qu'Innocent leur promit de ne pas laisser impunie cette révolte. Ils élevèrent surtout bien haut le crime dont les seigneurs s'étaient, disaient-ils, rendus coupables en se soulevant contre un roi qui avait pris la croix, et dont ils entravaient ainsi les vues généreuses. C'est d'après ces dépositions mensongères que le Pape écrivit à la noblesse d'Angleterre une lettre sévère et menaçante, et

que plus tard il prononça contre elle la sentence d'excommunication.

Cependant le monarque anglais, à la tête d'un vil ramas d'étrangers, semait le brigandage et la mort sur les plus belles provinces de son infortuné royaume. Il pénétra jusqu'en Écosse, et s'empara de Berwick, qui passait pour imprenable. « C'est ainsi qu'il faut chasser le renard rouge de son terrier, dit-il; » — car le roi d'Écosse, Alexandre, qui défendait la place, avait les cheveux roux — Il eut poussé plus loin ses ravages, si le désir de sévir avec la même cruauté dans la partie orientale de l'île ne l'avait fait rétrograder.

Dans le midi de la France, le cardinal Pierre de Bénévent, légat du siége apostolique, ouvrit une assemblée à Montpellier, le 8 janvier de cette année. On y traita plusieurs questions de discipline ecclésiastique et d'intérêts temporels. Simon de Montfort ne put s'y trouver; mais il parvint à se ménager une entrevue avec le légat, et lui demanda l'investiture des provinces qu'il avait conquises. Celui-ci n'ayant pas reçu d'instructions à cet effet, Simon envoya le cardinal d'Embrun

soumettre sa supplique au Pape. Les envoyés revinrent aux environs de la fête de Pâques, avec une réponse favorable au comte, qui dès ce moment exerça dans le pays tout le pouvoir d'un souverain.

Les deux Raymond passèrent en Angleterre, et leurs femmes en Provence.

L'époque du concile général que le Pape avait annoncé deux ans auparavant, approchait; l'assemblée se trouva réunie à Rome vers le mois de novembre. Les patriarches de Constantinople, — ils étaient deux, leur élection étant contestée, — et celui de Jérusalem, y étaient présents; les évêques d'Orient y envoyèrent leurs représentants, ne pouvant s'y rendre en personne. On remarquait le vénérable Jonas, patriarche des Maronites, qui avait abjuré le monothélisme, et qui voulait être instruit dans la croyance et la discipline de l'Église catholique, afin d'y instruire ensuite ses compatriotes. L'archevêque de Tyr fut appelé pour faire connaître la situation de la Terre-Sainte. Il y avait en outre quatre cent douze évêques; parmi eux, l'évêque de Liége, qui parut, dans la première séance, re-

vêtu d'un manteau et d'un chapeau d'écarlate en sa qualité de comte; dans la deuxième, revêtu d'un costume vert en sa qualité de duc, et seulement dans la troisième, revêtu des ornements épiscopaux. On comptait neuf cents abbés et prieurs de tous les ordres; enfin tout ce qui se distinguait par son érudition dans le monde catholique. L'abbé Ulric de St-Gall y fut envoyé comme fondé de pouvoirs de l'empereur Frédéric; Othon voulut aussi défendre ses droits à l'empire par des députés Furent présents les ambassadeurs de Henri, empereur de Constantinople, des rois de France, d'Angleterre, d'Aragon, de Hongrie, de Chypre, et les représentants de plusieurs autres princes et grands seigneurs de toutes les contrées de l'Europe. On compta en tout deux mille deux cent quatre-vingt-trois personnes ayant le droit d'assister aux assemblées. Jamais Rome n'avait vu réunion si brillante et si nombreuse.

Innocent convoqua, pour le jour de la fête de Saint-Martin, dans l'église de Saint-Jean de Latran, les pasteurs et les docteurs de toute la chrétienté, et ouvrit le concile par un discours

dontle texte étaitcelui-ci : J'ai désiré, d'un immense désir, manger avec vous cette Pâque avant ma passion, c'est-à-dire, avant ma mort. Il y insiste principalement sur la nécessité de porter un secours prompt et efficace aux infortunés chrétiens d'Orient, et déclare qu'il est prêt à tout entreprendre pour arriver à ce grand but; puis il rappelle que l'Église ne peut s'étendre et prospérer que par le maintien d'une exacte discipline. [1]

Les délibérations du concile eurent lieu en séance secrète, parce qu'il ne parut pas convenable de rendre les laïques témoins de discussions sur les points de doctrine. La dernière session se célébra le jour de la Saint-André.

On exposa d'abord le symbole de la foi seule véritable, seule reconnue en tout temps par l'Église, afin d'examiner, d'après ce symbole invariable, les doctrines hétérodoxes, qui furent toutes flétries de censures. Les hérétiques opiniâtres furent soumis à des lois sé-

[1] Voir à l'appendice, Note E, cet admirable discours que l'on pourrait appeler le testament du pape Innocent III.

vères, et défense fut faite à tout fidèle de communiquer avec eux.

On prit ensuite, entre beaucoup d'autres, les dispositions suivantes :

Quiconque ira prêcher sans la permission du Pape ou d'un évêque orthodoxe encourt l'excommunication. — Tout évêque a le droit et l'obligation de se rendre compte par lui-même ou par d'autres de l'état de la foi dans son diocèse, et s'il ne le fait, il est passible de punitions conformes aux lois de l'Église : les princes temporels ne demandent-ils pas de leurs fonctionnaires la fidélité dans l'exécution de leurs charges, et le zèle pour tout ce qui intéresse le bien général ?

Les droits et priviléges des patriarches et des métropolitains sont et demeurent confirmés. Mais ces hauts dignitaires doivent se rappeler que, s'ils sont les chefs de leurs églises, ils doivent en être les modèles. Les ecclésiastiques se distingueront par leur chasteté, leur sobriété, leur modestie, leur respect pour les fonctions saintes du ministère évangélique.

Les évêques veilleront avec grand soin sur

l'éducation des jeunes clercs, et se souviendront que mieux vaut un petit nombre de pasteurs zélés qu'une multitude de prêtres négligents et indignes.

Quant aux relations juridiques concernant l'intérieur de l'Eglise, non seulement les arrêtés précédents furent sanctionnés par l'assemblée; mais on posa à toute influence du pouvoir temporel sur la constitution, la propriété, et l'ordre, ces limites qui devaient nécessairement découler de l'idée qu'on avait de l'Église comme étant une institution divine, et par conséquent indépendante de toute puissance temporelle.

Le but principal de la convocation du concile avait été la croisade contre les Turcs. Innocent, dévoré du désir d'arracher la Terre-Sainte aux mains des incroyants, décida, d'après le conseil d'hommes expérimentés, et sur l'assentiment des évêques, que les croisés qui voudraient s'embarquer se trouveraient, le 1er juin de l'année suivante, à Brindes et à Messine, lieux du rassemblement. Il renouvela toutes les faveurs et les grâces attachées à ces saintes expéditions, aussi bien que les

peines portées contre ceux qui y mettraient obstacle, et le 14 décembre il publia la bulle concernant la croisade, au palais de Latran.

Et afin qu'on ne pût dire : « Il parle bien, mais il n'agit pas, » il promit de faire autant d'économies qu'il lui serait possible, de donner, pour le commencement, 30,000 livres, un vaisseau pour les croisés de la ville de Rome et de la banlieue, 3,000 marcs d'argent comme reliquat des contributions antérieures perçues dans ce but; enfin il offrit de marcher lui-même à la tête des soldats de la croix, et de s'immoler pour la grande cause de l'Orient, si sa vie était nécessaire.

Le concile traita ensuite plusieurs affaires particulières, tant ecclésiastiques que temporelles. Mais le décret le plus riche en conséquences qu'il ait rendu, fut la confirmation des deux nouveaux ordres religieux, fondés l'un par saint Dominique, et l'autre par saint François d'Assise, dont nous avons parlé précédemment. L'ordre des Porte-Croix fut rétabli et doté de plusieurs priviléges. Des différends furent arrangés entre quelques autres congrégations; de graves questions qui avaient

aux pères de Latran furent discutées et résolues.

L'assemblée était sur le point de clore ses séances, lorsqu'arrivèrent à Rome les deux Raymond, le père et le fils, accompagnés des comtes de Foix et de Comminges. Les prélats étaient partagés de sentiments sur la conduite qu'il fallait tenir à leur égard. Les évêques français surtout leur étaient absolument contraires, et soutenaient qu'ils avaient à bon droit perdu leurs titres et leurs possessions. Mais le pontife inclinait pour l'indulgence : il déclara que sur ce point les légats et les croisés avaient outrepassé ses intentions aussi bien que les limites de leur pouvoir ; que d'ailleurs il n'était pas juste, dans la cause des comtes de Toulouse, de frapper le fils innocent pour les fautes de son père. Aussi, lorsque l'évêque d'Osma prit la parole en faveur du jeune prince : « N'ayez aucune inquiétude à ce sujet, répondit le Pape avec fermeté ; si Raymond ne peut recouvrer les biens de sa famille, je saurai compenser cette perte : pourvu qu'il reste fidèle à Dieu et à l'Église, je ne lui ferai pas défaut. »

Quant au vieux comte, le concile presque à l'unanimité le déclara déchu de tous ses droits. Roger de Foix fut plus heureux : il demeura sous la protection des lois apostoliques, et le successeur d'Innocent lui rendit son château l'année suivante. On prit vraisemblablement les mêmes dispositions à l'égard de Bernard de Comminges.

L'assemblée se sépara le jour de la Saint-André. Afin d'en expliquer les décrets et d'en propager les fruits, on tint peu de temps après, dans la plupart des contrées catholiques, des synodes provinciaux.

Le jeune Raymond, après un séjour de près de deux mois à Rome, se rendit, en la compagnie des seigneurs que son père avait laissés auprès de sa personne, chez le Pape, pour prendre congé de lui. Le pontife, charmé des heureuses dispositions du prince, le prit par la main, le fit asseoir à ses côtés et lui dit :

« Mon cher fils, si tu suis mes conseils, tu ne t'égareras jamais : aime Dieu par-dessus toutes choses, et sers-le fidèlement. Défends ton bien contre quiconque voudra te l'enlever,

mais ne porte pas la main sur ce qui n'est pas à toi. Et maintenant, voici que je te confère l'investiture du comté Venaissin, de Beaucaire et de la Provence. Tu peux vivre avec cela d'une manière conforme à ton rang. »

Puis Innocent, l'ayant béni, lui donna les diplômes qui lui assuraient la jouissance de ces domaines. Raymond s'en fut à Gênes avec son père, et s'embarqua dans cette ville pour se rendre à Marseille.



CHAPITRE XXI

Le calme renaît en Italie et en Allemagne. — Guerre entre la France et l'Angleterre; — le Pape s'efforce vainement d'en dissuader Philippe-Auguste; — mort subite du roi Jean ; — son fils Henri lui succède. — Languedoc; — Mort du duc Simon de Montfort.— Nouveaux mouvements en faveur de la croisade d'Orient. — Maladie d'Innocent. — Il meurt. — Jugement sur ce grand pape.

(ANNÉE 1216)

Depuis la chute définitive d'Othon, l'Italie goûtait les douceurs de la paix, sous la paternelle protection du chef de l'Eglise ; et sans les troubles que suscitèrent encore dans certaines villes les factions armées des Guelfes et des Gibelins, le calme eût été complet. En Allemagne aussi, la tranquillité renaissait après la tourmente des révolutions : Frédéric exerçait sans conteste le pouvoir royal dans tout l'empire.

Mais une guerre fâcheuse s'était élevée entre Louis, fils de Philippe de France, et Jean, roi d'Angleterre. On a vu précédem-

ment comment ce dernier prince avait fait hommage de sa couronne au Saint-Siége. Les barons anglais, bien que dévoués à l'Eglise, avaient vu cette donation de mauvais œil. Toutefois le véritable motif de la guerre était plutôt encore la haine qu'ils portaient à leur souverain.

Trop faibles par eux-mêmes, ils avaient à diverses reprises appelé Louis à leur secours, et le prince n'avait pas manqué de saisir avec avidité l'occasion qui se présentait si favorable pour faire valoir ses prétentions à la couronne d'Angleterre. Le Pape, comme suzerain, avait dû réclamer. D'ailleurs Jean s'était croisé, et, bien que l'on ne pût compter sur sa parole, néanmoins, par le fait même, il jouissait de l'inviolabilité pour sa personne et son royaume, tout le temps qu'il porterait la croix.

Louis ferma l'oreille aux instances du pape Innocent : le 20 mai, il parut en vue des côtes d'Angleterre, et quelques jours après il entrait à Londres. Le légat, qui jusqu'alors avait fait inutilement tous ses efforts pour le détourner de son projet, fulmina contre ses guerriers et

contre lui la sentence d'excommunication. Louis n'en tint pas compte, et pour se justifier il envoya des députés à Rome. Le pontife les accueillit avec une certaine froideur, tout en les écoutant avec attention, et répondit victorieusement aux raisons sur lesquelles ils motivaient la démarche de leur maître.

Sur ces entrefaites, une révolution dont on doit chercher l'origine et la cause dans un ordre de choses supérieur, s'opérait en Angleterre. Jean mourut subitement à Newerk, le 18 octobre 1216, emportant dans la tombe la réputation méritée de l'un des plus mauvais rois qui se soient jamais assis sur un trône, comparable aux Tibère et aux Caligula pour la cruauté, la perfidie, la lâcheté, la débauche, l'incontinence, et l'impiété. Ses barons, qui le détestaient à bon droit, et qui, nous venons de le dire, avaient puisé dans cette aversion le principe de leur révolte, n'eurent pas plus tôt appris son trépas, qu'ils accoururent auprès de son fils Henri, le proclamèrent tout d'une voix roi d'Angleterre, tournèrent leurs armes contre Louis, et réduisirent en quelques jours ce dernier prince à repasser honteusement la

mer avec des pertes considérables en hommes et en argent.

Les évènements du Languedoc offraient à cette époque pour l'armée catholique une constante alternative de triomphes et de revers. Aussitôt qu'il eut obtenu l'investiture des provinces méridionales, où s'étaient surtout signalées ses vertus guerrières, Simon de Montfort se rendit auprès de Philippe, des mains duquel il reçut le diplôme obligé. Mais le Pape avait déclaré formellement qu'il voulait qu'on laissât au jeune Raymond cette partie du domaine paternel à laquelle les croisés n'avaient pas touché. Raymond parut donc dans le Midi à la tête d'une armée qui grossissait tous les jours. Marseille, Avignon, presque toutes les villes de la Provence se soumirent avec empressement, et le comte vint assiéger Beaucaire, dont il s'empara non moins vite. — Pendant ce temps, Toulouse se soulevait contre Simon de Montfort ; car le souvenir et le nom de leurs anciens seigneurs étaient toujours chers aux habitants de la cité. Simon fut donc obligé de revenir en toute hâte sur ses pas, et quand il arriva de-

vant cette capitale, il en trouva les portes fermées. Il lui fallut en former le blocus : mais, après neuf mois de fatigues inouïes, les travaux n'étaient presque pas plus avancés qu'au premier jour.

Le récit de ce siége nous conduit jusqu'en 1218, époque qui dépasse de deux années le cadre de notre histoire. Mais nous l'avons suivie jusque-là pour assister au dernier combat de Montfort.

Le 25 juin 1218, le comte entendait suivant sa coutume la messe du matin. Quelqu'un vint lui dire, tout haletant, que les assiégés avaient fait une sortie violente, et que l'armée chancelait : « Je ne partirai pas, répondit le guerrier chrétien, que je n'aie vu le corps de mon Sauveur. » Aussitôt que le prêtre eut fait l'élévation de l'hostie et du calice : « Levons-nous, dit Montfort, allons à la mort pour celui qui est mort pour nous ; » et il se précipita dans la mêlée. Les pierres et les flèches volaient. Le héros combattait vaillamment à la tête de ses soldats : un roc lancé par une machine l'atteignit, et il expira...

Ainsi périt Simon, comte de Montfort et de

démarche personnelle. Dans ce but, il se rendit à Pérouse vers la fin du printemps, avec l'intention de passer à Pise, et peut-être encore dans d'autres villes de la Haute-Italie, afin d'interposer son autorité, sa dignité, toute la puissance de sa parole, pour le rétablissement de la paix.

Mais, pendant son séjour à Pérouse, il fut attaqué subitement d'une fièvre tierce, qui, par l'ignorance des médecins, dégénéra bientôt en une fièvre aiguë. Il en souffrit plusieurs jours sans soupçonner le danger de la maladie. Le mal empira. Une paralysie s'ensuivit, puis un assoupissement, enfin la mort. C'était le 16 juillet de l'année 1216.

Ainsi finit, au milieu de ses travaux immenses, le grand pape dont nous achevons l'histoire. Il n'était encore que dans la cinquante-sixième année de son âge; il avait occupé le siége de Saint-Pierre dix-huit ans six mois et sept jours. Il fut inhumé dans la cathédrale de Pérouse, dédiée à saint Laurent. Toute trace de son mausolée a disparu depuis longtemps; ses ossements, réunis à ceux d'Urbain IV et de Martin IV, qui s'y trouvaient

enterrés aussi, reposent maintenant dans une urne, et une simple inscription [1] annonce que cette urne contient les restes d'un pontife dont un contemporain a dit : *La gloire de ses actions remplit la ville du monde et le monde.* — Les souverains qui vécurent sous le règne d'Innocent, et avec lesquels il eut les relations les plus multipliées, l'avaient précédé dans la tombe ou l'y suivirent immédiatement. Parmi les premiers furent le landgrave de Thuringe, Alphonse, roi de Castille, Eric, roi de Suède, Henri, empereur de Constantinople ; parmi les autres, Jean, roi d'Angleterre, et l'empereur Othon. Philippe de France et Waldemar de Danemark lui survécurent seuls pendant deux années.

Depuis les temps anciens jusqu'à nos jours, tous les hommes capables d'apprécier la vie d'un de leurs semblables, le but qu'il s'est pro-

[1] Ossa
Trium Romanorum Pontificum
qui Perusiæ obierunt,
Innoc. III, Urban. IV, Mart. IV.
MMCCXVI. a. MMCCLXIV. a. MMCCLXXII,
Ab hujus templi sacrario
Huc translatat
Anno MDCXV

posé, les problèmes difficiles qu'il a su résoudre, les moyens par lesquels il s'est élevé jusqu'au sommet d'une grande époque, se sont accordés à reconnaître que pendant des siècles, avant comme après Innocent, nul pontife ne s'est assis sur la chaire de Saint-Pierre qui lui soit comparable; de telle sorte qu'il fut non seulement le plus puissant, mais encore le plus sage de ceux qui glorifièrent ce trône sacré depuis Grégoire VII.

Génie immortel, il réunit au suprême degré les trois éminentes qualités que son prédécesseur Alexandre III réclamait dans un digne successeur de saint Pierre : Zèle pour la prédication, capacité pour le gouvernement de l'Eglise, intelligence dans la direction des âmes.

Il annonçait lui-même, toutes les fois qu'il le pouvait, la doctrine du salut à son peuple. Sa parole est riche et abondante; mais, aussi, grave et imposante comme les sujets qu'elle traite. Ses discours rappellent ceux de Léon-le-Grand. Ils en ont la couleur et la force.

Les écrivains de l'époque ont célébré son dévoûment sans bornes pour toutes les nations

de l'univers, même pour celles que l'erreur aveuglait encore de ses ténèbres; sa profonde connaissance des affaires, son esprit de paix et de conciliation, sa vigilance sur tous les ordres de l'Eglise, son inflexible sévérité contre les abus et les fautes, sa modeste simplicité, sa charité immense, sa bienveillance pour les malheureux, les veuves, les orphelins; son ardeur pour le travail, son infatigable activité, sa vaste science, et, au milieu de tout cela, son humilité sincère, qui le portait à ne jamais rien entreprendre sans avoir consulté le sacré collége, et qui lui faisait réclamer toujours la force et l'appui du Ciel à l'encontre de sa faiblesse.

On eût dit qu'il lisait dans le plus secret du cœur humain: il devinait les qualités et les vices, l'ignorance et le talent. S'il poursuivait avec sévérité les fautes, il était plein de sollicitude pour le mérite, surtout pour le mérite obscur et modeste. Il allait le chercher jusque dan les retraites les plus ignorées, et quand il l'avait découvert, il se faisait un bonheur de lui donner la place et le rang qui lui étaient dus.

Au milieu de ses innombrables travaux, il n'oublia jamais que comme il était le chef de la chrétienté, il en devait être le modèle. Il considérait comme perdu pour lui tout le temps qu'il était obligé de consacrer aux choses de ce monde, et gémissait quelquefois à cette pensée qu'un jour le souverain juge lui demanderait un compte sévère de toutes les âmes sur lesquelles il avait eu occasion d'agir.

Toute sa vie se résume en ces deux mots : gloire de Dieu et exaltation de l'Église, par la pureté de la doctrine et de la morale, par la propagation de l'Évangile dans toutes les contrées de la terre, par la conversion des infidèles, et principalement des enfants de Mahomet, par le recouvrement des saints lieux où s'accomplirent les ineffables mystères de notre rédemption.

Que si maintenant quelques hommes étaient tentés de voir dans les nobles efforts de ce pontife autre chose que du dévoûment, nous leur ferions cette simple question : « Le grand pape a-t-il rapporté à sa personne, et non plutôt à la réalisation de la haute idée qu'il avait conçue du pontificat, le pouvoir

qu'il a exercé, l'autorité avec laquelle il a dominé tous les mouvements du monde, la persévérance avec laquelle il a dirigé les relations des hommes entre eux en sa qualité d'arbitre suprême? » puis nous les renverrions aux faits que nous avons exposés et au langage d'Innocent dans les évènements les plus graves, dans les circonstances les plus décisives. Ils y trouveront la réponse à leurs doutes



APPENDICE

NOTE A.

Substance du livre d'Innocent III sur le mépris du monde[1].

« Plût au Ciel que le sein de ma mère eût été mon tombeau, tant la misère est le partage de l'homme en cette vallée de larmes !... Formé de terre, conçu dans le péché, né pour la douleur, le fils d'Adam commet le mal qu'il devrait abhorrer. Il se laisse captiver par de faux plaisirs qui le perdent, par de vaines futilités qui l'égarent; et, quand arrive le terme de ses jours, il devient la pâture des vers et la proie de la corruption... Avant qu'il soit capable de discernement, il est déjà dans les liens du péché; sa naissance est impure; sa nourriture, dès sa première origine, est impure... Que de mortels naissent avec une constitution vicieuse, avec des difformités, sans intelligence...! Tous, dans une condition dégradée, faibles, abandonnés, remplis d'imperfections.... La

1. Un critique a dit de cet admirable traité que la misère physique, intellectuelle, et morale, de l'espèce humaine, ne se trouve nulle part exposée plus clairement que dans les trois livres d'Innocent sur le Mépris du monde.

vie perd tous les jours de sa durée. la plupart des hommes ne vont que jusqu'à la quarantième année; un très petit nombre seulement atteint la soixantième. Et quelles infirmités du corps et de l'esprit sont le triste apanage de la vieillesse !

» Que la vie est pénible !... Voulez-vous acquérir la sagesse et la science? Dès lors vous devez vous condamner au travail, aux veilles, à la fatigue ; et après tant de sacrifices qu'obtenez-vous encore ?

» Dieu a doté l'homme d'un sens clair de vérité ; mais l'homme s'abîme et se perd dans des subtilités sans fin... Comme les mortels se traînent sur tous les chemins, sur les montagnes et dans les vallées, sur terre et sur mer ! Comme ils s'agitent, s'inquiètent, se creusent la tête ! Que de projets et d'exécutions, que de querelles et de luttes pour les biens temporels ! Quelle agitation intérieure pour toute chose ! Le riche et le pauvre, le maître et le valet, le bon et le méchant, chacun a ses douleurs. Mais l'homme vertueux se console par l'espérance : il sait que ce monde n'est point sa patrie ; il regarde cette terre comme un lieu d'exil, ce corps comme une prison ; et, pour enflammer son courage, il s'élève par la pensée jusqu'au ciel, jusqu'à cette cité permanente où il doit habiter un jour.

» La vie présente est un combat continuel ; elle est environnée de dangers sans nombre et de cruels

ennemis.... Le trépas nous menace à toute heure, des songes nous inquiètent, des apparitions nous effraient; nous tremblons pour des amis, pour des parents; nous pleurons dans les disgrâces de ceux que nous aimons; et presque toujours, lorsque nous y pensons le moins, le malheur nous arrive, la maladie nous surprend, la mort tranche le fil de notre vie. Tous les siècles n'ont pas suffi à la science pour découvrir les douleurs sans cesse renaissantes auxquelles est en proie la fragilité des mortels. Notre pauvre nature se détériore avec le cours des âges; le monde et notre corps vieillissent.......

» La dégradation morale de l'espèce humaine n'est pas moins effrayante. Trois passions surtout dévorent le cœur de l'homme : la soif des richesses, la volupté, l'ambition.

» Rien de plus honteux que la cupidité. Le malheureux atteint de ce fléau est tourmenté par des inquiétudes sans fin; il est insatiable, il veut avoir toujours, et cependant il est pauvre au milieu de ses richesses; il est sans miséricorde, ennemi de Dieu, de l'homme, de lui-même; toujours prêt à demander, à extorquer, s'il est nécessaire, — jamais à donner. Est-il obligé de faire quelque dépense, il gémit et se lamente; il est soucieux, abattu; il se plaint, il murmure; il estime beaucoup ce qu'il abandonne, et fort peu ce qu'il reçoit; il donne pour recevoir. mais il

ne reçoit pas pour donner; il laissera son estomac vide pour remplir sa caisse, et son corps s'amaigrir pour enfler sa bourse....

» L'homme, nous le savons, a besoin, dans la vie, de nourriture, d'habits, de logements; mais une coutume perverse a transformé ces nécessités en vices. Les fruits des arbres, les légumes, les racines des plantes, les poissons de la mer, les animaux de la terre, les oiseaux du ciel, ne suffisent plus à nos sybarites. On recherche les sucs et les épices; on invente de nouveaux ragoûts; on met à contribution toutes les ressources de l'art culinaire; les valets sont obligés de préparer de la manière la plus friande des mets de toutes variétés. Celui-ci écrase et filtre; celui-là fait les mélanges. On change la substance en accessoire, le naturel en artificiel; la satiété doit enfanter la faim, le dégoût produire l'appétit; et tout cela, non pour le soutien de la vie, non pour la satisfaction des besoins indispensables, mais pour le plaisir du palais. Qu'en résulte-t-il ? Ce n'est pas la santé ni la vie, mais la maladie et la mort. La délectation de la bouche n'a-t-elle pas fermé la porte du paradis ?

» L'ivresse est encore plus repoussante. On ne se contente pas de vin ou de bière; on prépare, au prix de labeurs, de soins, et de dépenses inouïes, de l'hydromel, des sirops, de la clairette. De là tant

de disputes, de querelles, d'inimitiés; de là la débauche et ses désordres lamentables....

« Que dire à présent de cette ambition effrénée qui tyrannise tous les cœurs? Toutes les pensées, toutes les actions, tous les désirs, n'ont d'autre but que la gloire et la faveur des hommes. Pour parvenir aux honneurs, on n'a que des paroles mielleuses à la bouche; on promet, on prie, on supplie; on cherche par des chemins détournés telle position à laquelle on ne pourrait arriver par des voies directes; ou bien souvent on l'enlève de vive force, avec la protection d'un ami, l'appui d'un parent. Et pourtant quel malheur que le fardeau des dignités !.... A peine l'ambitieux est-il en possession de l'objet de ses désirs que son orgueil ne connait plus de bornes, que son arrogance est sans frein; il se croit d'autant meilleur, qu'il est plus grand aux yeux du monde; il méprise ceux qu'il estimait, qu'il chérissait auparavant; ses amis d'hier, il ne les connait plus; il regarde de sa hauteur le reste des mortels; il marche avec fierté, plein de morgue, jetant des propos insolents, méditant de grandes choses...; il est l'ennemi de ses supérieurs et le tyran de ses inférieurs. L'orgueil a causé la chute de Satan, l'humiliation de Nabuchodonosor; l'orgueil est en horreur au Tout-Puissant.

» Et ces parures mondaines, frivoles, indécentes, le

prophète ne lance-t-il pas contre elles ses plus terribles anathèmes ? On se couvre le visage de couleurs artificielles, comme si la main de l'homme pouvait faire mieux que celle du Créateur ! N'est-ce pas une honte de se friser les cheveux, de se farder les joues, de se parfumer la tête ? Beauté menteuse ! beauté périssable ! qu'un souffle de vent emporte, qu'une goutte de pluie efface et fait disparaître en un clin d'œil... Pourquoi encore ces tables ornées de tapis ondoyants, chargées de vases d'or et d'argent ? Pourquoi ces peintures dans les appartements, et ces dorures répandues à profusion, et ces sculptures profanes, et ces soieries luxueuses ? Notre vie en déborde-t-elle moins de péchés, et toutes ces futilités nous feront-elles arriver plus sûrement au ciel ?

» La mort, l'inexorable mort arrive à travers tout ce pompeux appareil; et l'homme est transporté soudain devant le tribunal redoutable du juge suprême de la terre et des cieux.

» A ce moment terrible, à quoi serviront les trésors, les festins, les honneurs, les jouissances de la vie ? Voici venir le ver qui ne meurt jamais, le feu qui brûle éternellement. En vain les réprouvés demandent à faire pénitence. Ils subissent et subiront, pendant les siècles qui n'ont pas de fin, des tourments impérissables. Chacun de leurs membres sentira des tortures particulières, propres aux péchés qu'il aura

commis. Oh! ne dites pas : « La colère de Dieu ne saurait être éternelle; sa miséricorde est infinie; l'homme a péché dans le temps, le Seigneur ne le punira pas à jamais. « Vous vous tromperiez, vous vous perdriez. Pas de délivrance possible une fois qu'on a franchi le seuil épouvantable de l'enfer; le mal lui-même restera comme penchant, encore qu'on ne puisse plus le commettre.... O hommes, pensez à l'horreur du jugement, aux signes qui précèderont l'arrivée de l'Eternel, à la puissance, à la justice, à la majesté du souverain juge ! ... Qui ne devra craindre en ce jour terrible et grand ? Que mettre en avant pour échapper à la main du Très-Haut ? O le jugement rigoureux, dans lequel chacun répondra non seulement de ses actions, mais de ses paroles, mais de ses pensées, mais de ses désirs ! Et alors pour les méchants commenceront et dureront éternellement des pleurs et des grincements de dents, des tremblements et des frémissements, des ténèbres et des ter reurs, la misère et la famine, la tristesse et les angoisses, la faim et la soif, la chaleur et le froid, un soufre et un feu inextinguibles. Puisse le Dieu qui vit et règne aux siecles des siècles nous préserver à jamais de cet horrible châtiment ! »

NOTE B.

Bulle du pape Innocent III, concernant la triple élection de Frédéric de Sicile, de Philippe de Souabe, et d'Othon de Saxe, à l'empire d'Allemagne, et validant de préférence l'élection du dernier [1].

« Le devoir du Saint-Siége est de procéder avec prudence et discrétion dans les soins qu'il donne à l'empire romain ; car c'est à lui qu'appartient le droit d'examiner l'élection en premier et en dernier ressort. En premier ressort, puisque c'est par lui et à cause de lui que l'empire a été transféré de la Grèce en Germanie ; par lui, car il est l'auteur de cette translation ; à cause de lui, pour qu'il puisse jouir d'une protection plus efficace. En dernier ressort, puisque c'est du Pape que l'empereur reçoit l'imposition des mains dans la cérémonie de son exaltation : il est sacré, couronné, revêtu de la dignité impériale, par le Pape. — Ceci posé, comme tout récemment trois rois ont été proclamés simultanément dans l'empire, Frédéric de Sicile, Philippe de Souabe et Othon de Saxe, il faut, dans chaque élection particulière, examiner trois

[1] On trouvera dans cette bulle, outre l'équité, la sagesse et l'esprit de modération qui caractérisent Innocent III, un modèle de la méthode scolastique du moyen-âge.

choses : ce qui est permis, ce qui est admissible, ce qui est convenable.

» Au premier coup d'œil, l'élection de Frédéric, confirmée par le serment des princes, paraîtra peut-être inattaquable. Car, lors même que ce serment serait forcé, il lierait en apparence tout autant que le serment surpris aux enfants d'Israel par les Gabaonites. Et si dans le commencement ce serment a été contraint, le père, en y songeant ensuite, en délia les seigneurs, qui alors proclamèrent librement le jeune enfant et lui jurèrent presque tous obéissance. Il ne semble pas admissible non plus qu'un prince qui s'est confié à la tutelle du Saint-Siège, et qui se trouve sous sa protection, soit dépouillé de ses droits, par celui-là même qui s'est engagé à les défendre, d'autant plus, qu'il est dit dans l'Ecriture : « Tu seras l'appui des orphelins. » On pourrait dire surtout qu'il n'est pas convenable de se déclarer contre lui, sur le motif que, parvenu à l'âge mûr et prétextant qu'il a été dépouillé de la dignité impériale par l'Eglise romaine, non seulement il lui refusera l'ancien respect, mais il l'attaquera de toute manière et arrachera le royaume de Sicile à la foi que ce royaume doit au Saint-Siège.

» Et pourtant des objections contre le choix des princes semblent permises, admissibles, convenables. Permises, parce que le serment était défendu, l'élec-

tion irréfléchie. Elle était tombée, cette élection, sur un enfant incapable, impuissant à diriger toute affaire; sur un enfant de deux ans, qui n'était pas encore régénéré par le saint baptême : de pareils serments sont nuls, un pareil choix illégitime. L'exemple des Israélites ne prouve rien ici. Ceux-ci ne pouvaient renier la promesse faite aux Gabaonites sans nuire à toute la nation ; le serment prêté à Frédéric, au contraire, ne saurait être gardé sans les plus graves préjudices, non pas seulement pour un peuple, mais pour toute l'Eglise, pour toute la chrétienté. Quand même on se rejetterait sur l'intention des électeurs que l'élu ne devait régner qu'après avoit atteint l'âge légal, on ne gagnerait rien. Car enfin quels moyens avaient-ils pour juger de ses talents à venir ? Le prince ne pouvait-il pas être absolument incapable ? Direz-vous que les électeurs ont cru que le père tiendrait en main les rênes de l'Etat, jusqu'au moment où le fils pourrait gouverner par lui-même ? Eh bien ! il est survenu plus tard un évènement auquel les princes ne pouvaient pas s'attendre, et qui lui seul anéantit la validité de leur serment, à savoir la mort imprévue du père de Frédéric. L'Empire ne peut être administré par procureur ; on ne peut élire un empereur pour un temps donné ; l'Eglise cependant ne veut ni ne peut s'en passer : il est donc permis de songer d'une autre manière aux intérêts de l'Etat.

» Il est évident que l'élection du roi de Sicile n'est pas admissible. Celui qui lui-même a besoin de direction doit-il et peut-il diriger les autres? Celui qui doit être soutenu par une protection étrangère pourrait-il protéger le peuple chrétien? N'objectez pas qu'il est sous la sauvegarde de notre tutelle; l'Écriture dit : « Malheur au pays dont le roi est un enfant. »

» De plus l'élection du jeune prince n'est pas convenable. Ce serait au détriment de l'Eglise que le royaume de Sicile serait joint à l'empire. En effet, sans parler d'autres dangers, le souverain pourrait regarder comme indigne de la dignité impériale, ainsi que l'a fait son père, de prêter le serment de vassalité qu'il doit au Saint-Siége pour son royaume d'au-delà du détroit. Ne répétez pas que, s'apercevant plus tard que l'Eglise lui a fait perdre l'empire, il ne manquera pas de se soulever contre elle. L'Eglise ne lui a rien fait perdre, puisque son oncle a librement accepté non seulement sa dignité, mais encore son héritage, et qu'il fait même occuper ses possessions maternelles par ses satellites, ce que l'Eglise romaine s'efforce en vain d'empêcher.

» De même on pourrait croire qu'aucune objection n'est admissible contre l'élection de Philippe. — Dans les élections, on pèse la gravité, l'autorité, le nombre des électeurs. Il n'est pas facile d'apprécier ici la

gravité; mais on sait que beaucoup de princes ont élu le duc de Souabe, et que beaucoup plus encore se sont joints à lui dans la suite.... De plus Philippe est redoutable : pourquoi vouloir lutter contre le courant, résister à la force, susciter à l'Eglise et à Rome un puissant ennemi ? Enfin le Saint-Siége, dont le devoir est de tendre à la paix, ne la conserverait-il pas en se déclarant pour Philippe ? — Voilà ce que l'on peut dire.

» Et pourtant toutes ces raisons ne sont pas sans réplique. Notre prédécesseur a excommunié solennellement et avec raison le duc de Souabe. Avec raison, parce qu'il a occupé par la violence le patrimoine de Saint-Pierre, qu'il y a porté le ravage et l'incendie. Solennellement, parce que l anathème a été proclamé pendant le saint sacrifice de la messe, à Saint-Pierre, en un jour de grande fête. Il est vrai que plus tard il s'est fait absoudre de l'excommunication par notre légat; mais celui-ci n'ayant pas mis pour condition, malgré nos ordres positifs, la délivrance de l'archevêque de Salerne et une satis faction pour tous les délits du coupable, on ne pouvait regarder le duc comme absous. Dailleurs il s'est trouvé compris dans la sentence prononcée par nous plusieurs fois contre Markwald et ses partisans, tant allemands qu'italiens. Enfin, comme chacun sait' Philippe, après avoir juré de défendre Frédéric, a

néanmoins accepté l'empire, ce qui est se parjurer. Et, si l'on objecte que le serment fait au roi de Sicile étant nul, Philippe se trouvait dégagé envers son neveu, nous répondrons que le duc ne devait pas s'affranchir si facilement de ses obligations envers cet enfant et que son devoir l'obligeait en conscience à consulter sur ce point le Saint-Siége.

» Disons en quelques mots pour quels motifs il convient que nous nous opposions à Philippe.... Ce prince, outre qu'il est fils de persécuteurs, est persécuteur lui-même : si nous ne le combattions, nous fournirions contre nous des armes à un furieux ; nous mettrions pour ainsi dire en ses mains l'épée dirigée contre notre tête. Le premier Henri de cette famille qui parvint à l'empire souleva contre l'Eglise une horrible tempête, fit prisonnier avec violence et perfidie le pape Pascal II, de bienheureuse mémoire, qui l'avait couronné, les cardinaux évêques et plusieurs nobles Romains, et retint le pontife en prison jusqu'à ce qu'il lui eût accordé ce qu'il demandait ; ce que fit Pascal, non pas en vue de sa propre délivrance, mais par pitié pour les victimes infortunées qui partageaient sa captivité et que le méchant allait sacrifier. Et, parce que le même pontife, aussitôt sa délivrance, révoqua les concessions qu'on lui avait extorquées, le dit Henri prit quelques chefs hérétiques qu'il ne craignit pas d'opposer au successeur de saint

Pierre, suscitant un schisme déplorable qui ne finit qu'à l'avènement de Calixte II. L'empereur Fredéric, qui était de la même famille, promit, lors de son couronnement, de soumettre à l'Eglise romaine les habitants rebelles de Tivoli; et néanmoins il les garda sous son autorité. C'est lui qui, transporté de colère, dit un jour à notre prédécesseur, de glorieuse mémoire, au pape Alexandre, qui lui reprochait sa conduite envers le Saint-Siége : « Si nous n'étions pas dans une église, tu sentirais que les glaives des Allemands sont aiguisés ! » lui qui s'efforça de renverser le pape Adrien, prétextant qu'il était fils d'un prêtre; lui qui entretint contre Alexandre un long schisme, et y entraîna tous ceux qui voulurent l'écouter; lui qui, malgré son serment de rendre à l'Eglise romaine la principauté du comte Cavalla et d'autres propriétés, garda ces domaines avec obstination; lui enfin qui a trompé Lucien et l'a retenu comme assiégé dans Vérone, aussi bien que son successeur. — Henri, fils de ce méchant prince, attira la malédiction sur les commencements de son règne, en attaquant à main armée le patrimoine de Saint-Pierre et en le dévastant.... Il admit parmi les siens les meurtriers de l'évêque Albert de Liége, se montra devant le peuple au milieu de ces assassins, et les combla de ses faveurs. Il fit souffleter en sa présence l'évêque d'Osimo, parce que ce prélat déclarait qu'il

avait reçu son évêché du Saint-Siége; lui fit arracher la barbe et le maltraita cruellement. C'est par ses ordres que Conrad surnommé Muck-im-Hirn jeta dans les fers notre vénérable frère l'évêque d'Ostie, attentat qui valut au sacrilége Conrad les faveurs et l'amitié de l'empereur. Enfin, c'est lui qui, parvenu au trône de Sicile, et défendre publiquement à tout prêtre et à tout laique de s'adresser au siége de Rome et d'en appeler à son autorité.

» Quant à Philippe lui-même, il a commencé par persécuter l'Eglise, et il persévère dans la même conduite. Il s'est intitulé duc de Toscane et de Campanie; il a élevé des prétentions sur ces provinces, sur notre territoire, et même sur la partie de notre ville située au-delà du Tibre. Il soutient encore aujourd'hui Markwald, Thiébaut et leurs compagnons, et par eux il cherche à nous arracher la Sicile. Si, tout faible qu'il est, il nous poursuit de la sorte, nous et l'Eglise romaine, que ne ferait-il pas s'il arrivait à l'empire? Il n'est donc pas déraisonnable que nous nous opposions à ses violences, avant qu'elles deviennent plus redoutables. Et l'Ecriture sainte nous montre en plus d'un passage que dans les familles royales Dieu punit souvent les fils pour les crimes de leurs pères.

» Parlons maintenant d'Othon. Dira-t-on qu'il n'y a pas possibilité de conclure en sa faveur, parce

qu'il a été élu par la minorité ; qu'il n'y a pas convenance, parce que le Saint-Siége paraîtrait lui témoigner de la préférence, non par désir du bien public, mais par haine contre Philippe ; qu'il n'y a pas utilité parce que, relativement à son adversaire, il est faible et sans soutien? Mais, si nous considérons que, parmi ceux qui ont principalement le droit d'élire l'empereur, un nombre tout aussi considérable a voté pour lui que pour Philippe, et qu'en pareil cas il faut peser la qualité des personnes plus encore que leur nombre, et compter la majorité non précisément d'après le chiffre, mais d'après la capacité ; si nous examinons ensuite les considérations suivantes : — Othon convient mieux que Philippe ; — le Seigneur punit les crimes des aïeux jusqu'à la troisième et la quatrième génération ; — Philippe marche sur les traces de ses pères en persécutant l'Église ; — nous ne pouvons consciencieusement frayer le chemin des dignités supérieures à ceux qui s'obstinent à persécuter le Saint-Siége ; — le Seigneur élit les humbles pour confondre les puissants, ainsi que le prouve l'exemple de David ; — si donc nous pesons tous ces motifs, il nous paraît admissible, convenable, et utile, d'accorder notre faveur à Othon. Loin de nous la pensée de plaire aux hommes plutôt qu'à Dieu, ou de trembler devant les méchants ! Nous devons, conformément à ce que dit l'Apôtre, éviter non seulement le mal, mais jusqu'à l'appa-

rence du mal; et il est écrit : « Malheur à celui qui se repose sur l'homme et prend la chair pour soutien! »

« D'après tout ce que nous venons de dire, il nous semble évident que le jeune Frédéric ne saurait, en ce moment, obtenir la couronne impériale. — Nous repoussons Philippe à raison des motifs que nous avons énoncés plus haut, et nous déclarons que nous lui ferons résistance, si la chose est nécessaire.... Pour ce qui est d'Othon, nous devons nous prononcer ouvertement en sa faveur; car, outre qu'il est dévoué lui-même à l'Église, il descend, du côté maternel, de la maison royale d'Angleterre; du côté paternel, des ducs de Saxe, et surtout, par son aïeul Lothaire II, de familles sincèrement attachées au Saint-Siége. Nous devons le reconnaître pour roi, e le mander auprès de nous, afin de lui conferer au plus tôt le diadême et l'empire. »

NOTE C

Ce qu'il faut penser de l'origine et du but de l'inquisition.

« On regarde communément Innocent III comme le fondateur de l'inquisition, parce qu'il ordonna de rechercher les hérétiques dans la France méridionale, pour les ramener à la foi catholique par l'instruction.

» Cependant c'est un fait certain que les mesures disciplinaires contre les chrétiens égarés étaient en vigueur bien avant le règne d'Innocent III. De tout temps l'Église s'était opposée aux hérétiques en condamnant leurs erreurs ; de tout temps aussi les princes les avaient frappés de justes peines, toutes les fois qu'opiniâtres et rebelles, ils avaient troublé la paix de la société. L'Église prononçait sur la culpabilité des personnes que la voix publique ou des indices particuliers accusaient d'hérésie, tout en faisant une distinction entre les suspects, les convaincus, les repentants et les relaps. Les princes agissaient ensuite, s'il y avait lieu de le faire.

» Telle est la véritable origine, tel fut le but de l'inquisition. Le troisième concile de Latran, tenu l'an 1179, et le quatrième du même nom, tenu l'an 1215, en confirmèrent et en étendirent les attributions. En 1229, le concile de Toulouse lui donna une organisation plus précise, et, trois ans après, le pape Grégoire IX choisit des moines étrangers, surtout les Dominicains, pour remplir les fonctions d'inquisiteurs pontificaux. Mais nulle part l'inquisition ne devait être un tribunal permanent.

» Trois faits résultent donc du court exposé que nous venons de faire : le premier que l'Église ne prononçait que sur la culpabilité des personnes qui lui étaient désignées comme suspectes ; le second, que ce

n'était pas elle qui condamnait aux peines temporelles, mais bien les juges séculiers; le troisième, que les juges ne condamnaient que ceux qui, convaincus, refusaient de se soumettre et cherchaient à faire des prosélytes.

» Il ne faut pas confondre avec l'inquisition de l'Église l'inquisition espagnole. Le tribunal de l'inquisition espagnole était purement royal. C'était le roi qui désignait l'inquisiteur général, et celui-ci nommait à son tour les inquisiteurs particuliers avec l'agrément du roi. Le gouvernement y appelait sans doute des membres du clergé; mais séparons bien ici encore la part du gouvernement de celle de l'Église. Tout ce que le tribunal montre de sévère et d'effrayant, la peine de mort surtout, appartient au gouvernement; c'est son affaire, c'est à lui et à lui seul qu'il faut en demander compte. Toute la clémence, au contraire, est l'action de l'Église, qui ne se mêle de supplices que pour les supprimer ou les adoucir. Ce n'est pas seulement une erreur, c'est un crime de soutenir, d'imaginer que des prêtres puissent prononcer des jugements de mort. (Joseph de Maistre.) »

« Enfin la teneur des jugements de l'inquisition espagnole établit que les confiscations étaient faites au profit de la chambre royale et du fisc de Sa Majesté — Tout se réunit donc pour démontrer que c'était là un tribunal purement politique, que c'était

en quelque sorte une institution nationale ayant pour unique fin l'intérêt matériel de la couronne [1]. »

NOTE D

Réflexions sur la croisade entreprise contre les Albigeois

« La croisade entreprise contre les Albigeois a fourni une ample matière de déclamations aux protestants, et aux incrédules, leurs copistes. Les uns et les autres ont répété cent fois que cette guerre fut une scène continuelle de barbarie; qu'il y avait de la démence à vouloir convertir les hérétiques par le fer et le feu; que le vrai motif de cette guerre fut l'ambition du comte de Montfort, qui voulait s'emparer des Etats du comte de Toulouse, et la fausse politique de nos rois, qui n'étaient pas fâchés d'en partager les dépouilles.

. . . .

» Nous ne prétendons pas soutenir qu'il est louable ou permis de poursuivre à feu et à sang des hérétiques dont la doctrine n'intéresse en rien l'ordre et la tranquillité publique, et dont la conduite est paisible d'ailleurs; toute la question est de savoir si les *Albigeois* étaient dans ce cas. C'est une discussion

[1] Extrait de notre histoire de l'Église et du Pape p. 268 — 269.

dans laquelle nos adversaires n'ont jamais voulu entrer.

» 1° Enseigner.... que tout le culte extérieur de l'Église est un abus et qu'il faut le détruire ; que tous les pasteurs sont des loups ravissants, et qu'il faut les exterminer : est-ce une doctrine qui puisse être suivie et réduite en pratique, sans que l'ordre et le repos public en souffrent? Les princes de l'Église peuvent-ils se croire obligés en conscience de la tolérer? Le comte de Toulouse, quels que fussent ses motifs, était-il sage, et avait-il raison de la protéger? Nous savons bien que les protestants ont été de cet avis ; mais nous appellerons toujours au tribunal du bon sens de leur décision. Il est fort singulier que les catholiques aient dû tolérer des opinions qui ne tendaient à rien moins qu'à les faire apostasier et à les faire blasphémer contre Jésus-Christ, et que les Albigeois aient été dispensés de tolérer la doctrine de l'Église, parce qu'elle ne s'accordait pas avec la leur.

» 2° Quoi qu'en puissent dire les protestants, les Albigeois avaient commencé par des insultes, des voies de fait, et des violences, contre les catholiques et contre le clergé, dès qu'ils s'étaient sentis assez forts. L'an 1147, plus de soixante ans avant la croisade, Pierre-le-Vénérable, abbé de Cluny, écrivait aux évêques d'Embrun, de Die, et de Gap : « On a vu, par un crime inouï chez les chrétiens, rebaptiser les

peuples, profaner les églises, renverser les autels, brûler les croix, fouetter les prêtres, emprisonner les moines, les contraindre à prendre des femmes par les menaces et les tourments. » — Parlant ensuite à ces hérétiques, il leur dit : « Après avoir fait un grand bûcher de croix entassées, vous y avez mis le feu; vous y avez fait cuire de la viande, dont vous avez mangé le Vendredi-Saint, en invitant publiquement le peuple à suivre votre exemple. » (Fleury, *Hist. eccl.*, liv. 69, nº 24.) C'est pour ces belles expéditions que Pierre de Bruis fut brûlé à Saint-Gilles quelque temps après. Nous aurions peine à les croire, si les protestants n'avaient pas renouvelé ces excès au seizième siècle.

» 3º On ne peut douter que tous les libertins et les malfaiteurs de cette époque, connus sous le nom de *routiers, cotteraux*, et *mainades*, ne se soient joints aux *Albigeois* dès qu'ils virent que sous prétexte de religion on pouvait piller, brûler et saccager impunément. C'est ainsi qu'à la naissance de la réforme on vit tous les mauvais sujets de l'Europe embrasser le protestantisme, afin de satisfaire en liberté leurs passions criminelles. Un huguenot qui avait un ennemi catholique s'en vengeait à son aise ; les enfants révoltés contre leurs parents les menaçaient d'apostasier ; un paysan qui en voulait à son seigneur ou à son curé pouvait exercer contre eux toute sa haine : les

prédicants sanctifiaient tous les crimes commis par zèle contre le papisme ; leurs successeurs les excusent encore aujourd'hui.

» 4° Avant de sévir contre les *Albigeois*, on avait employé pendant plus de quarante ans les missions, les instructions et toutes les voies que la charité chrétienne pouvait suggérer. On n'en vint aux armes que quand ces hérétiques, intraitables et furieux, ne laissèrent plus aucune espérance de conversion. Lorsque saint Bernard alla en Languedoc pour les combattre, l'an 1147, il n'était armé que de la parole de Dieu et de ses vertus. L'an 1179, le concile général de Latran prononça l'anathème contre eux, et il ajouta : « Quant aux *Brabançons*, *Aragonais*, *Navarois*, *Basques*, *Cottereaux*, et *Triaverdins*, qui ne respectent ni les églises ni les monastères, et n'épargnent ni orphelins, ni âge, ni sexe, mais pillent et désolent tout comme des païens, nous ordonnons — à tous les fidèles, pour la rémission de leurs péchés, de s'opposer courageusement à ces ravages et de défendre les chrétiens contre ces malheureux. » (Can., 27.) — Voilà le motif de la guerre contre les *Albigeois* clairement exprimé, et c'est pour cela que le légat Henri marcha contre eux avec une armée, l'an 1181. Ce n'était donc pas pour les convertir qu'on employait contre eux la violence, mais pour réprimer leurs ravages.

» Les excès auxquels ils s'étaient livrés sont prouvés 1° par les aveux mêmes que le comte de Toulouse fit publiquement au légat, l'an 1209, pour obtenir son absolution ; 2° par le vingtième canon du concile d'Avignon, tenu la même année ; 3° par le témoignage des historiens du temps, témoins oculaires. — Que penser des *Albigeois* lorsqu'on voit le comte de Toulouse, leur protecteur, pousser la barbarie jusqu'à faire étrangler son propre frère, parce qu'il s'était réconcilié à l'Église catholique ? Le comte de Foix était un monstre plus cruel encore. (*Histoire de l'Église Gall.*, t. X, l. xxix et xxx.) [1]

NOTE E

Discours du pape Innocent III, à l'ouverture du IVe concile de Latran, XIIe œcuménique.

« J'ai désiré d'un immense désir manger avec vous cette Pâque avant ma passion, c'est-à-dire, avant ma sortie de ce monde.

» Comme le Christ est ma vie, et que la mort est un bien pour moi, je ne refuse point de boire le calice de la souffrance, si le Très-Haut l'a résolu dans ses décrets éternels. Je le recevrai ce calice, qu'il me

[1] Extrait du *Dictionnaire des Hérésies*, de M. l'abbé M.-T. Guyot, art. *Albigeois*, p. 32 et seq.

soit présenté pour la défense de la foi catholique, pour la délivrance de la Terre-Sainte, ou pour la liberté de l'Église. Il est vrai que j'aurais souhaité vivre encore au milieu de vous jusqu'à la consommation de l'œuvre que le Seigneur m'a suggéré d'entreprendre. Mais que son adorable volonté s'accomplisse, et non la mienne. Et maintenant je vous dis tout de nouveau : J'ai désiré d'un immense désir manger avec vous cette Pâque avant ma sortie de ce monde.

» Les désirs de l'homme sont nombreux et divers : qui saurait les énumérer? Toutefois on peut les réduire à deux espèces principales, aux désirs spirituels et aux désirs charnels. Les désirs spirituels sont ceux qui tendent vers les choses du ciel; les désirs charnels, ceux qui ont pour objet les choses de la terre. Le prophète dit des premiers : Mon âme désire en tout temps voir ta droite; et l'épouse dans le Cantique des Cantiques : Je me suis assise auprès de ce que je désire avec ardeur, et le fruit qu'il porte était doux à mon palais. — L'apôtre dit des derniers : Fuyez les désirs de la chair qui militent contre l'esprit; et ailleurs : Eloignez de moi tous les mauvais désirs. — Pour moi, je prends à témoin celui qui règne au plus haut des cieux, que j'ai désiré, d'un désir de l'esprit, manger cette Pâque avec vous, non point en vue d'une satisfaction terrestre ni d'une gloire temporelle, mais pour le bonheur de l'Église,

et surtout pour la délivrance de la Terre-Sainte.

» Vous me demanderez peut-être quelle est la Pâque dont je veux parler? Car ce mot a des sens différents dans l'Écriture : il signifie jour, heure, pain sans levain, fête, et le Christ lui-même. En hébreu il veut dire passage, et en grec souffrance, comme pour nous apprendre que nous devons arriver à la félicité par les tribulations. Ce n'est point cette Pâque du passage que je demande à célébrer avec vous, Pâque dont il est écrit dans l'Exode : Qu'ils se hâtent de manger, car c'est le passage du Seigneur.

» On lit, dans les Livres des Rois et dans les Chroniques, que le Temple fut rétabli la dix-huitième année du roi Josias, et qu'alors la Pâque se fit avec une solennité telle qu'on n'en avait jamais vu de pareille depuis le temps des Juges jusqu'à cette époque. Serait-ce un symbole de ce qui doit arriver aujourd'hui? Serait-ce un indice que dans cette dix-huitième année de notre pontificat, le temple du Seigneur, qui est l'Église, sera rétabli, et que nous y célèbrerons la Pâque, c'est-à-dire, ce saint concile, par lequel doit s'opérer un passage du vice à la vertu, tel qu'il n'en arriva jamais depuis les temps des Saints-Pères, des princes catholiques, du peuple chrétien? J'espère fermement en celui qui a fait cette promesse à ses fidèles serviteurs : Lorsque deux ou trois seront assemblés en mon nom, je serai au milieu

d'eux. Je crois donc qu'il se trouve au milieu de nous, puisque nous sommes réunis, dans cette basilique de notre Sauveur, en son nom et pour notre sanctification.

» Je désirais faire avec vous une triple Pâque : une corporelle, une spirituelle, une éternelle. Une Pâque corporelle, un passage d'un endroit à un autre pour délivrer Jérusalem opprimée ; une Pâque spirituelle, un passage d'un état à un autre pour l'amélioration de l'Église universelle ; une Pâque éternelle, un passage d'une vie à une autre, de ce monde à celui qui ne doit pas finir.

» Jérusalem nous appelle avec les accents lamentables du prophète des douleurs : Vous tous qui passez, arrêtez, et voyez s'il est une affliction semblable à mon affliction. Venez à moi, vous tous qui me cherchez, venez m'arracher à la servitude. Moi jadis la reine des cités, je suis esclave aujourd'hui ; je débordais de peuple, et je suis déserte. Les rues de Sion sont en deuil, car il n'est plus personne qui les traverse pour se rendre à la solennité. Ses ennemis la foulent indignement aux pieds ; les saints lieux sont profanés ; le sépulcre du Seigneur, autrefois entouré de tant de vénération, est maintenant sans honneur et sans gloire. Où l'on adorait Jésus, le Fils unique du Dieu tout-puissant, on révère Mahomet, le fils de la perdition. Des étrangers que Dieu ne connaît pas se

moquent de la cité sainte et insultent le bois de la croix : Tu mettais ta confiance dans ce bois, s'écrient ils, qu'il te vienne en aide à présent, s'il le peut. — O honte ! O désespoir ! Les fils de la servante, les malheureux descendants d'Agar ont mis sous le joug notre mère, la mère de tous les enfants du Seigneur, celle dont le psalmiste a dit : L'homme appellera Sion sa mère, et le Verbe fait chair a pris naissance en elle, et le Très-Haut l'a fondée ; elle où Dieu notre roi voulut opérer le salut, il y a des siècles, comme sur le point central de l'univers.

» Maintenant donc, que ferons-nous, chers frères ? J'en réfère à votre volonté ; je m'ouvre à vous ; je me soumets à votre conseil ; je suis prêt, si bon vous semble, à me sacrifier personnellement, à me rendre chez les rois, chez les princes, chez les peuples, à partir même pour la Terre-Sainte. Je voudrais éveiller tous les hommes afin qu'ils se lèvent pour combattre le combat du Seigneur, pour venger l'insulte faite à Jésus-Christ, que les mécréants, en punition de nos fautes, ont expulsé de son pays, de ces lieux qu'il a teints de son sang, et dans lesquels il a parfait tous les grands mystères de notre rédemption. Nous prêtres, dévouons-nous les premiers à cette œuvre de Dieu. Mais que d'autres viennent avec nous ; que d'autres mêlent leurs sueurs à nos sueurs, leur sang à notre sang. Nous marcherons à leur tête.

Dans les temps antérieurs, le Très-Haut voyant l'humiliation d'Israel, n'opéra-t-il pas par des prêtres le salut de son peuple, lorsqu'il arracha Jérusalem et le Temple aux mains des infidèles, par Mathathias, fils du pontife Machabée ?

» Quant à la Pâque spirituelle, c'est d'elle que le Seigneur entendait parler lorsque, d'une part, s'adressant à l'homme revêtu d'un habit de lin, et portant au côté l'écritoire de l'écrivain, il lui dit : Traverse le milieu de la ville, et marque d'un T le front de tous ceux qui pleurent et gémissent sur les horreurs qui s'y sont commises ; — et que de l'autre, appelant six hommes armés d'instruments de mort, il leur dit : Parcourez la ville, et frappez tous ceux qui ne portent pas le Thau ; n'épargnez personne ; commencez par mon sanctuaire. — L'homme revêtu des habits de lin, et portant au côté l'écritoire, est celui qui préside et commande, l'homme riche en vertus, comme ce patriarche dont parle l'Écriture : Il y avait dans la terre de Hus un homme appelé Job, simple, juste, craignant Dieu, plein d'aversion pour le mal.... Il est vêtu de lin, c'est-à-dire, orné de vertus et de bonnes œuvres, suivant cette autre sentence : Que tes vêtements soient toujours blancs ou que tes œuvres soient pures ; car le lin, par sa blancheur, est le symbole de la pureté, et c'est le motif qui l'a fait adopter du temps de la loi, pour le vête-

ment sacerdotal. Cet homme juste, cependant, n'agit en toutes choses que sous l'inspiration de l'Esprit de Dieu, le plus parfait et le premier de tous les écrivains, celui qui a tracé les deux tables de l'alliance, et dont le psalmiste a dit : Ma langue est la plume d'un écrivain qui écrit rapidement. — L'écritoire est le don de la connaissance où la langue va chercher la doctrine pour l'insinuer dans les cœurs. Cette écritoire est au côté, car c'est là qu'est placé le siége des désirs. Celui-là donc possède le vase de l'écrivain qui tient fortement assujétis les désirs de la chair, et qui fait marcher de concert la science et la vertu, de telle sorte que l'on ne puisse pas lui dire : Médecin, guéris-toi toi-même ; car comment peux-tu prêcher contre le vol, toi qui voles le premier, ou contre les mauvaises actions, toi qui en commets le premier ? C'est pourquoi l'éternelle vérité dit : Ceignez vos reins et portez des flambeaux qui répandent au loin la lumière.

» Le Seigneur ordonne ensuite de traverser la ville et de marquer d'un T le front des hommes qui pleurent et gémissent. Le Thau est la dernière lettre de l'alphabet hébraïque, et il est fait en forme de croix, telle qu'était la croix de Jésus avant que Pilate n'eût mis une inscription au-dessus du Sauveur expirant. Celui-là porte au front ce signe de salut qui mortifie sa chair avec ses désirs et ses penchants

corrompus, suivant l'expression de l'Écriture, et qui dit avec l'Apôtre : Loin de moi la pensée de me glorifier, sinon dans la croix du Seigneur Jésus, par laquelle le monde m'est crucifié, et moi je le suis au monde. Cet homme selon le cœur de Dieu pleure et gémit sur toutes les prévarications des mortels, parce que les péchés du prochain sont un grincement de dents pour le juste. Qui est faible, s'écrie saint Paul, sans que je le sois aussi ? Qui se scandalise, sans que je sois consumé par la douleur ?

» L'homme aux vêtements de lin doit donc marcher par toute la ville, et marquer d'un T quiconque a le mal en horreur. C'est ainsi que le premier pontife, établi le gardien de la maison d'Israel, doit parcourir toute l'Eglise, qui est la cité du grand roi, la cité bâtie sur la montagne. Il doit examiner et juger les mérites de chacun, afin que le bien ne soit pas désapprouvé, et le mal approuvé ; afin que les ténèbres ne soient pas appelées lumière, et la lumière ténèbres ; afin qu'on ne tue pas les âmes qui ne doivent pas mourir, et que l'on ne fasse pas espérer la vie à ceux qui ne doivent pas vivre. Et, pour éviter toute erreur sur ce point, il doit marquer le front de ceux qui seront épargnés, de ceux qui pleurent sur les abominations dont la ville est remplie.

» Car si nous recherchons avec soin, comme le prophète en avait reçu l'ordre, nous trouverons dans

le monde des fautes énormes, quelques-unes, hélas ! commises jusque dans le sanctuaire ! Vous, ô mes frères, vous devez être les six hommes portant en main des instruments de mort..., c'est-à-dire l'autorité pontificale, pour l'extermination des impies, suivant cette parole du psalmiste : Le matin, de bonne heure. j'immolai tous les pécheurs de la terre, afin d'extirper de la ville du Seigneur tous ceux qui font le mal ; et cette autre : Il banda son arc, l'arma, y plaça les instruments de mort, et rendit ses flèches brûlantes.

» Allez donc ! Obéissez à celui qui vous envoie, obéissez à votre pontife suprême comme à votre guide, à votre maître ; allez, et frappez de l'interdit, de la suspension, de l'excommunication, de la destitution, suivant la gravité de la faute, tous ceux que vous ne trouverez pas marqués par celui qui ferme ce que personne ne peut ouvrir, et qui ouvre ce que personne ne peut fermer. Mais sauvez ceux qui portent le signe, comme dit le Seigneur : Ne faites point de mal ni à la terre, ni à la mer, ni aux arbres, jusqu'à ce que nous ayons marqué au front les serviteurs de Dieu. Quant aux autres, il est dit d'eux : Que votre œil n'en épargne aucun, et qu'il n'y ait point chez vous acception de personnes. Et ailleurs : Frappez de manière à guérir ; mettez à mort, afin de vivifier, suivant l'exemple de celui qui dit : Je mettrai à

mort, et je vivifierai ; je frapperai, et je guérirai. Commencez par mon sanctuaire : le mal ne doit jamais y régner. Autrement malheur aux peuples ! malheur à la terre ! car le fils suit les traces de son père, et le disciple la voie de son maître. Alors la foi dépérit et meurt, la religion est défigurée, la liberté battue en brèche, la justice foulée aux pieds. Des hérétiques surgissent de toutes parts ; des schismatiques lèvent audacieusement la tête ; les méchants exercent leur fureur ; les enfants d'Agar triomphent !

» J'arrive à la Pâque de l'éternité. C'est d'elle que parlait le Seigneur lorsqu'il disait : Heureux le serviteur que son maître trouvera vigilant quand il arrivera ; je vous le dis en vérité, il se ceindra pour le servir, et il le fera asseoir à sa table. C'est d'elle aussi que se réjouissent les martyrs, d'après ces paroles du psalmiste : Nous avons passé par l'eau et par le feu, et vous, ô Dieu puissant, vous nous avez fortifiés. Voilà la Pâque que je désire, par-dessus tout, manger avec vous dans le royaume des cieux. Mais il y a une nourriture spirituelle et une nourriture corporelle. Il est dit de la première : Donnez leur à manger ; et de la seconde : Tue et mange. Il y a une nourriture de la faute et une nourriture de la punition. Il est dit de l'une : Ils mangent les sacrifices des morts ; et de l'autre : Mon glaive dévorera la chair. Il y a encore une nourriture de la doc-

trine et une nourriture de la pénitence ; il est dit de celle-là : J'ai un mets à manger que vous ne connaissez pas ; et de celle-ci : La cendre est devenue leur aliment. Enfin il y a une nourriture de la divine Eucharistie, et une nourriture de l'éternelle félicité ; le Seigneur dit de la première : Celui qui me reçoit vivra ; de la seconde : Heureux celui qui mange le pain dans le royaume de Dieu !

» C'est cette Pâque, mes chers frères, que je désire manger avec vous ; cette Pâque immortelle qui nous fera passer du travail au repos, de la douleur à la joie, de la souffrance à la félicité, de la mort à la vie, de la corruption à l'incorruptibilité, par Notre-Seigneur Jésus-Christ, à qui soient rendus honneur et gloire, pendant les éternités des éternités. Amen. »

FIN



TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE PREMIER

CHAPITRE II

CHAPITRE III

CHAPITRE IV

CHAPITRE V

CHAPITRE VI

CHAPITRE VII

CHAPITRE VIII

CHAPITRE IX

CHAPITRE X

CHAPITRE XI

CHAPITRE XII

CHAPITRE XIII

CHAPITRE XIV

CHAPITRE XV

CHAPITRE XVI

CHAPITRE XVII

CHAPITRE XVIII

CHAPITRE XIX

CHAPITRE XX

CHAPITRE XXI

FIN DE LA TABLE.

